

A satellite night photograph of Bordeaux, France, showing the Garonne river winding through the city. The city lights are visible as a dense network of yellow and orange lines, with some blue highlights. The background is dark, representing the surrounding countryside and the night sky.

CA hiers de la
m **ÉTROPOLE**
BO **RDELAISE**

#12 | NOVEMBRE 2017

Nuits urbaines

Nuits urbaines

Publication semestrielle de l'a-urba
Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
Quai Armand-Lalande - BP 71
33 041 Bordeaux Cedex
www.aurba.org

**Directeur de la publication
et de la rédaction**
Jean-Marc Offner

Équipe éditoriale
Élodie Maury, responsable d'édition
Sandra Rinjonnet, assistante de rédaction
Laurence Cénédèse, relecture et corrections

Comité de rédaction
Agnès Berland-Berthon, François Cougoule,
Nathanaël Fournier, Thierry Oblet,
Gilles Pinson, Guillaume Pouyane,
Vincent Schoenmakers, Sandrine Vaucelle

Coordination graphique
Olivier Chaput

Conception maquette
Catherine Cassou-Mounat,
Olivier Chaput, Véronique Schiltz

Iconographie
Hélène Dumora,
sauf mention contraire

Commercialisation et diffusion
le festin
176, rue Achard
Zone d'activité Achard - Bât. F1
33 300 Bordeaux
05 56 69 72 46
contact@mail.lefestin.net
www.lefestin.net

Direction commerciale
David Vincent • 05 56 69 72 46
david.vincent@mail.lefestin.net
Chargées de diffusion
Anabelle Vischi • 05 57 10 58 67
diffusion@mail.lefestin.net
Estelle Fromy • 05 57 10 58 67
diffusion2@mail.lefestin.net
Chargée des abonnements
Julie Brochard • 05 57 10 58 60
julie.brochard@mail.lefestin.net
Chargée de communication
Maeva Auclin • 05 56 69 72 46
communication@mail.lefestin.net

Impression
Imprimerie Laplante (Mérignac)

Dépôt légal : novembre 2017
ISBN : 978-2-36062-183-5
ISSN : 2260-9075



10-31-2222 / Certifié PEFC /

Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



édito

Rendre visibles les flux du métabolisme urbain... Alors que les préoccupations environnementales commandent de s'intéresser chaque jour un peu plus à l'air, à l'eau, à l'énergie, aux circulations de toutes sortes, notre perception de l'espace reste focalisée sur le bâti, la morphologie ; l'immobile plus que le mobile. Certes, quelques enseignes de pharmacie affichent la température ambiante. Certes, quelques panneaux à messages variables autoroutiers informent d'un pic de pollution. Mais le tableau de bord des fonctionnements métropolitains, en filigrane derrière les écrans d'ordinateur des collectivités territoriales et des opérateurs de réseaux, n'a pas encore trouvé sa place publique.

Bleus lorsque la marée monte, verts quand elle descend, les pylônes du pont Jacques-Chaban-Delmas sur la Garonne participent, par leurs superbes lumières nocturnes, de cet objectif de mise en scène des flux, en l'occurrence des courants. Depuis quelques mois, Montréal a poussé plus loin le concept : le pont Jacques-Cartier s'illumine toutes les nuits au rythme des saisons, des jours et des heures ; selon des données sur la météo, la circulation, l'actualité. La mention de Montréal sur les réseaux sociaux fait varier l'intensité et la vitesse des scintillements lumineux. Connexions vivantes est ainsi le « baromètre de la vie dans la métropole et de l'énergie des Montréalais ».

Ce compteur urbain XXL a des prédécesseurs. À l'initiative d'énergéticiens soucieux de faciliter des comportements plus sobres, des designers ont élaboré des horloges énergétiques, par exemple pour indiquer en temps réel la consommation d'un bâtiment (exposition *So watt !* du design dans l'énergie à l'Espace Electra à Paris en 2007). Immatérielle, la consommation électrique devient visible. Changer d'échelle pour donner à voir de manière attractive et pédagogique les consommations (et productions) énergétiques d'une métropole ne pose aucun problème technique réductible. Il en serait de même pour l'eau, les déchets, le niveau sonore, la qualité de l'air... Des plasticiens, concernés par le développement durable, imaginent pour leur part de nouvelles esthétiques créant les conditions d'une expérience sensorielle de la ville des flux : une corde suspendue, une image sur grand écran, une sphère lumineuse, une fontaine... dont les mouvements, apparences, intensités se corréleront à divers paramètres urbains. Des chercheurs travaillent sur des « technologies calmes » aptes à rendre perceptibles, tangibles, des données numériques.

Au-delà de ces subtiles médiations artistiques, déterrer les réseaux, à tout le moins en révéler la présence, est une autre manière de faire « éprouver » le métabolisme urbain. L'urbanisme moderniste s'est ingénié, dans le légitime souci d'un meilleur confort citoyen, à faire disparaître sous les pavés les tripailles de la ville, et à rejeter en périphéries les installations de la « logistique urbaine ». Il ne s'agit certes pas de réinventer des égouts à ciel ouvert mais de considérer que des équipements techniques mieux pensés dans leur polyvalence potentielle sauraient s'insérer dans l'espace urbain. Leur éloignement participe d'un effet « boîte noire » peu propice à une compréhension intuitive des enjeux écologiques des territoires.

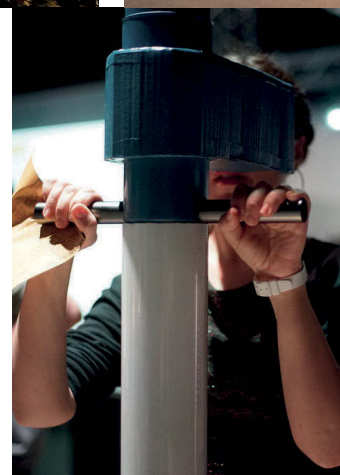
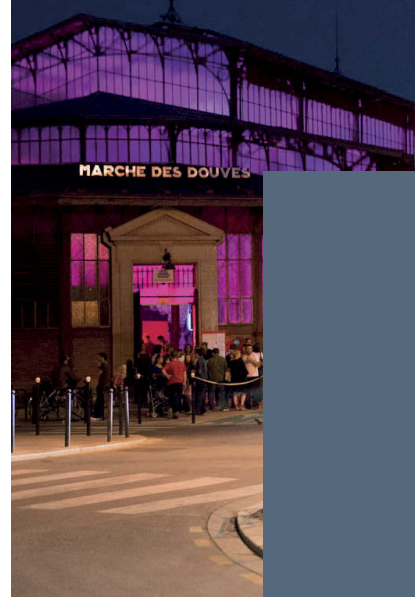
Datas, Internet des objets, connectivités humaines généralisées... Le nouveau monde numérique offre déjà mille possibilités de jouer avec des infographies urbaines, à la taille d'un pont, d'un mur ou d'un banc. Les projets qui se multiplient sous l'étendard de la « ville intelligente » gagneront à intégrer cette ambition citoyenne : une visibilité, directe ou médiatisée, des métabolismes urbains, gage de leur intelligibilité pour tous les usagers de la métropole, gage de mobilisation des acteurs locaux pour des politiques publiques attentives à la transition environnementale.

Jean-Marc Offner

© e.toile prod



© Charles Altorffer, ANPU



© Erasme, Museolab

DÉBATS

GRAND ENTRETIEN

Patrick Le Galès | Gilles Pinson

CONTROVERSE

France des villes et France des champs
| Guillaume Pouyane

IMPERTINENCE

Bordeaux à l'état sauvage | Thierry Oblet

BRUITS DE LA VILLE

ÉPHÉMÈRE

4 Photographie | Hélène Dumora **13**

SENS DE L'ÉVÉNEMENT

8 Trait d'union | Élodie Maury **14**

VOISINAGE

11 Nantes : le design des politiques publiques
| Antonio Gonzalez Alvarez **16**

INNOVATION

Les Urban Labs | Bob Clément **18**

DOSSIER Nuits urbaines

coordonné par Cécilia Comelli | Stella Manning 29

L'autre facette de la ville... Nicolas Chausson	33	Lumières sur la ville Sandra Mallet	49
Géographie du Bordeaux nocturne Cécilia Comelli	36	Lumière en transition(s) Samuel Challéat	51
Vers une gouvernance bordelaise de la nuit Stella Manning	40	La nuit, tous les déplacements des femmes sont gris... Arnaud Alessandrin Laetitia César-Franquet Johanna Dagorn	54
Prévenir, réguler, innover David Mourgues	42	Travailleurs de nuit Emmanuelle Goity	56
Se refaire une beauté Stella Manning	43	Une soirée avec le Samu social Emmanuelle Goity	58
Mieux vivre ensemble, entretien avec Christophe Vidal Lionel Bretin	44		

ACTEURS

IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES

Photographie | Hélène Dumora

19

MÉMOIRE

L'ordre caché des jardins bordelais
| Emmanuelle Bonneau

20

TRANCHE DE VIE

« Revisiter l'art et la ville » | Nathanaël Fournier

22

FABRIQUE URBAINE

Associons-nous !
| Maud Gourvellec

25

DÉCRYPTAGES

REPRÉSENTATION

Paysage, l'art de se mouvoir et de s'émouvoir
| Jean-Marc Offner

61

RECHERCHE

Biorégion urbaine
| Sandrine Vaucelle

64

MÉTHODE

La psychanalyse urbaine
| Jean-Christophe Chadanson

66

CHIFFRAGE

9 302 | Thomas Dal Farra

68

LEXIQUE

Frontage
| Sophie Bayce

69

ACTUALITÉ DU DROIT

Les Green Deals
| Michaël David

70

KIOSQUE

71

Patrick Le Galès

GILLES PINSON

Dans votre dernier livre, vous vous intéressez aux cadres supérieurs européens et à leur rapport avec leur environnement urbain. Pourquoi ?

Pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'en sociologie urbaine on a beaucoup travaillé sur les classes populaires, les migrants et sur le 1 % qui constituent l'élite sociale et finalement très peu sur les 10 % situés sous les élites qui bénéficient d'un revenu conséquent et d'un haut niveau d'éducation (au moins un master). La deuxième raison, c'est qu'historiquement la bourgeoisie européenne a toujours exercé un rôle structurant sur les villes. Au travers de leurs choix résidentiels, leurs pratiques de consommation, mais aussi leurs stratégies de scolarisation des enfants, les cadres supérieurs ont un rôle de structuration de la ville, c'est un peu une nouvelle bourgeoisie urbaine. On entend beaucoup dire que ce groupe social a désormais des stratégies qui débordent l'échelle urbaine et même nationale. Les managers des différentes villes européennes partagent de plus en plus les mêmes valeurs, les mêmes modes de vie, qui peuvent laisser penser que serait en train d'émerger quelque chose comme une nouvelle bourgeoisie urbaine européenne.

Ce groupe social aurait-il « largué les amarres » vis-à-vis de ces ancrages locaux ou nationaux ?

Il y a effectivement toute une littérature qui défend cette idée de « nouveaux barbares », de cadres supérieurs complètement désencastés et déterritorialisés. Ce n'est abso-

« Les cadres supérieurs plébiscitent encore le modèle de la ville européenne »

lument pas ce que nous avons vu dans les quatre villes – Milan, Madrid, Paris et Lyon – dans lesquelles nous avons enquêté. Parmi ces managers, seulement un tiers est ou a été concerné par une mobilité transnationale dans sa vie professionnelle. La majorité de ces managers restent très profondément ancrés dans leur ville et leur espace national. Par ailleurs, ce qui est frappant, c'est que ceux qui partent reviennent, et reviennent là où ils habitaient avant, là où ils ont de la famille ou des amis. La plupart du temps, ceux qui acceptent une mobilité le font parce qu'ils obtiennent de pouvoir revenir. Plus ils ont des assurances sur les conditions de leur retour, plus ils sont prêts à partir. Fondamentalement, ils restent extrêmement encastrés et enracinés dans leur ville, dans leur métropole et dans leur territoire national. Enfin, quand on observe les

pratiques de ces cadres supérieurs dans la ville, ce qui est très frappant, c'est à quel point ils sont très présents dans la ville. On est loin de la figure de groupe enfermé dans les « *gated communities* »¹. Ils sortent énormément, ils fréquentent les espaces publics et les transports publics. Ils utilisent les services publics et les transports. Ils vont dans des écoles publiques ou privées. Ils n'ont pas peur de la mixité et d'ailleurs, plus ils sont présents depuis longtemps dans une ville, plus ils acceptent la diversité sociale et la mixité... parce qu'ils contrôlent les interactions.

Toutefois, vous utilisez le terme d'« exit partiel » pour qualifier ce rapport à l'environnement urbain et national...

C'est un concept inspiré de la théorie de Hirschmann² qui disait que lors-

1 | Ce terme, que l'on peut traduire par « résidence » ou « quartier fermé », désigne une zone résidentielle clôturée et sécurisée et dont l'accès est strictement réglementé. Les dispositifs de sécurité et l'ensemble des services collectifs sont financés par des redevances versées par les copropriétaires.

2 | Économiste et sociologue étatsunien d'origine allemande, Albert Otto Hirschman élabore ce triptyque dans l'ouvrage éponyme *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States* paru en 1970. Cette grille d'analyse permettant de comprendre les comportements individuels et collectifs va être largement utilisée en sciences politiques pour étudier les conditions d'émergence ou de non-émergence de l'action collective.

Patrick Le Galès est directeur de recherches au CNRS, professeur à Sciences Po Paris et doyen de la nouvelle École urbaine de Sciences Po Paris. Il associe dans ses travaux un intérêt pour les villes et les sociétés urbaines d'une part et pour l'action publique et l'État d'autre part. Ses travaux se sont structurés autour d'une intrigue centrale : si l'on fait l'hypothèse que l'État national n'est pas la fin de l'histoire, à quelles autres échelles et selon quelles modalités les liens sociaux et politiques peuvent-ils se reconstruire ? Et quel rôle les villes peuvent-elles jouer dans cette nouvelle donne ? Sa grand œuvre *Le Retour des villes européennes* (Presses de Sciences Po, 2011 pour la 2^{de} édition) est consacré à cette question. Dans son dernier ouvrage, *Un monde à la carte* (avec Alberta Andreotti et Francisco Javier Moreno-Fuentes, PUF, 2016), il revient sur cette question en s'intéressant aux rapports qu'entre-tiennent les cadres supérieurs avec l'environnement urbain.



qu'un consommateur, un électeur ou un habitant est mécontent des prestations qu'une entreprise, une formation politique ou un territoire lui offre, il a le choix entre trois comportements : rester loyal (*loyalty*), exprimer son mécontentement pour faire changer les choses (*voice*) ou partir, « changer de crémier » (*exit*). Pour qualifier le rapport des cadres supérieurs à leur ville d'origine, nous avons forgé le concept d'« *exit* partiel ». Ce sont des gens qui vont partir un peu, pour revenir ensuite et tenter de changer les choses dans leur ville et leur pays d'origine et en tirer avantage. Les femmes cadres supérieures à Madrid et à Milan sont clairement dans ce cas de figure. Elles ont beaucoup de mal à avoir une carrière correcte dans leur ville respective. La solution pour elles, c'est de partir à l'étranger, d'y obtenir

des positions professionnelles de très haut niveau, puis de revenir à Milan ou Madrid en position de dirigeantes. On va vers l'extérieur pour cumuler des ressources et puis on revient dans son pays d'origine pour améliorer sa situation et changer son pays d'origine.

Les cadres supérieurs du sud-ouest de l'Europe ne vont-ils pas progressivement aligner leurs comportements sur ceux de leurs homologues britanniques ou américains, qui semblent moins attachés à un point d'ancrage initial ?

On sait que les relations familiales sont beaucoup plus importantes en Europe continentale qu'au Royaume-Uni. Et ça fait cinq cents ans que ça dure ! Donc, il n'y a pas de raison de penser que cela va changer radicalement. Pour ma part, je ne crois pas du tout

à cette idée de mobilité généralisée. Contrairement à ce que l'on croit, nous ne sommes pas face à un mouvement général d'augmentation de la mobilité. Je crois davantage à la généralisation de logiques d'*exit* partiel : on est un peu mobile et on intègre ça dans des stratégies de vie qui s'inscrivent encore dans un cadre national et urbain.

La mobilité généralisée n'est donc pas un horizon inévitable ?

Non, je ne le crois pas. D'abord on voit bien que la mobilité transnationale est liée à un type d'éducation et à un type d'entreprise. Elle touche bien évidemment les migrants, notamment les migrants économiques. Après, il y a tout le reste de la société. Pour la vaste majorité de la population, il est probable qu'on voit une augmentation très graduelle de la mobilité transna-

tionale, mais complètement articulée à de profonds ancrages territoriaux. Donc je ne crois absolument pas à cette mobilité généralisée. De plus, on voit bien, avec le Brexit par exemple, que ces mobilités sont très réversibles. Les Français de Londres sont souvent tout à fait prêts à revenir et ont d'ailleurs commencé à investir dans l'immobilier.

Quel impact ces pratiques de mobilité croissante des cadres supérieurs peuvent-elles avoir sur la ville, les relations sociales en ville, la ségrégation urbaine ?

Cela aussi, c'est un des résultats très clair de notre enquête. Les cadres supérieurs ne cherchent pas à se mettre à l'écart du reste de la société. Ils veulent être complètement intégrés à la société urbaine, mais ils veulent choisir à quelles conditions et à quels moments. Ils ont développé des stratégies très fines pour être à distance de certains groupes socio-ethniques à certains moments et au contraire à proximité pour d'autres. Le cas classique, c'est l'école. Si vous êtes cadre supérieur et que vous habitez dans un quartier avec une très forte concentration de cadres supérieurs, il n'y a aucun problème pour mettre vos enfants à l'école publique. À l'inverse, si vous êtes dans un quartier extrêmement mélangé, là les cadres ont peur

de l'école publique et mettent leurs enfants dans l'école privée. Donc, il y a un jeu de distance et de proximité. Les cadres supérieurs restent parfois dans des quartiers mélangés, parce qu'ils y ont grandi. Ils maîtrisent parfaitement les codes des quartiers diversifiés donc ils sont parfaitement capables de choisir les associations, les endroits où ils vont aller au restaurant. Il arrive que ceux qui vivent dans des quartiers de concentration de cadres supérieurs développent des stratégies pour échapper à l'homogénéité sociale. Je me rappelle d'entretiens réalisés au Vésinet, où les gens me disaient : « *Bon, on est dans le quartier du Vésinet, plus forte concentration de cadres supérieurs en région parisienne, mais je veux quand même que mon enfant joue au foot pour se mélanger avec d'autres enfants.* » Donc il y a ce jeu compliqué de distance et de proximité. Cela s'exprime aussi dans leurs rapports aux services publics. Contrairement à leurs homologues britanniques qui refusent de pratiquer et de financer les services publics, nos cadres supérieurs continentaux sont attachés à la qualité du service public. Bref, la bonne nouvelle, c'est que ces managers ne sont pas favorables à plus de ségrégation. La mauvaise nouvelle, c'est qu'ils ne feront pas de cadeaux non plus. Si l'école publique se dégrade dans leur quartier, ils n'hésiteront pas à jouer la carte de l'*exit*.

Quelles sont les politiques publiques qui, à terme, pourraient garantir un minimum d'ancrage de ces groupes sociaux qui peuvent prétendre à l'*exit* ?

Une des manières d'ancrer ces groupes, c'est d'assurer la qualité de l'école, des transports, des services de santé, des espaces publics. Ils sont très sensibles à cette dimension-là. La deuxième chose, c'est que s'ils sont favorables avec le fait de se mélanger à d'autres populations, cela doit se faire à leurs conditions. Il y a des limites qui, pour eux, ne sont pas à franchir. Ils sont très réservés sur les politiques du logement social ou les équipements qui pourraient faire venir dans leurs quartiers des gens de banlieue. On comprend qu'il faut un peu de mélange social, mais jusqu'à un certain point, et sous contrôle. Être en capacité de contrôler l'environnement urbain est quelque chose d'essentiel pour ces groupes.

Ces cadres supérieurs sont-ils encore disposés à s'investir dans la vie politique locale ?

Dans l'ensemble, ils ne participent pas plus ou pas moins que le reste de la population. Ils ne sont pas plus mobilisés que le reste de la population ou plutôt aussi peu mobilisés que le reste de la population. Ils travaillent beaucoup, ils voyagent pas mal, en

tout cas, pour certains d'entre eux. Et donc, leur temps disponible est assez peu réservé aux questions politiques. Ils sont plutôt peu mobilisés sur les questions politiques, associatives et, au niveau local, dans la vie municipale ; sauf pour défendre un intérêt particulier sur des projets singuliers qui pourraient mettre en cause leur intérêt.

Quelles sont les villes qui bénéficient des stratégies de localisation de ces cadres supérieurs ?

On sait aujourd'hui qu'il y a une tendance à la concentration des cadres supérieurs dans les très grandes métropoles. Si on prend le cas de la France, la métropole parisienne est clairement devenu le « pays » des cadres supérieurs. À mesure que le nombre des cadres supérieurs tend à augmenter dans la structuration sociale française, leur concentration dans la région parisienne s'est accentuée. Cela s'explique de plusieurs manières. D'une part, on sait que la très grande majorité des emplois de cadres supérieurs « destinés » aux femmes sont en région parisienne. Donc il est difficile pour une femme qui veut faire carrière d'éviter Paris. On sait aussi qu'il y a des logiques sociales de reproduction sociale très fortes. On le voit sur les mariages. On sait que les

femmes cadres supérieurs épousent très rarement des gens d'un niveau social inférieur au leur. Les couples de cadres supérieurs ont dès lors de très fortes chances de se former et de résider à Paris. Tout cela contribue au renforcement de la concentration spatiale de ce groupe social. L'effet métropolisation est donc très important pour cette catégorie sociale.

Qu'est-ce que cette enquête nous dit globalement sur les villes européennes et peut-être plus particulièrement sur les villes d'Europe continentale par rapport aux villes dans le monde ?

Ce que montre notre enquête, c'est que le modèle de la ville européenne continentale reste robuste et attractif. Ce modèle génère encore des groupes sociaux qui s'investissent sur ces territoires et désirent y revenir, y compris lorsqu'ils ont fait l'expérience de la mobilité internationale. Ce que cela montre, c'est qu'il n'y a pas que Londres et Paris. Que l'Europe est dotée d'une solide trame de capitales régionales. Même si les dynamiques et les politiques de métropolisation avantagent Paris et Londres, les grandes capitales régionales les plus dynamiques continuent à tirer leur épingle du jeu. Elles ont investi dans tout un ensemble d'équipements publics et de ressources collectives

auxquels les cadres supérieurs sont très sensibles. En revanche, on a eu le sentiment dans cette enquête que l'écart s'accroît entre les cadres supérieurs et les cadres classiques de l'ère industrielle, pour le dire vite. Il n'y a plus guère de disposition chez les cadres supérieurs contemporains à vivre dans des villes moyennes françaises, des préfectures ou des villes industrielles. Il y a un accroissement des inégalités territoriales entre le monde de ces classes supérieures qui peuvent vivre dans les très grandes villes et dans les capitales régionales, et celui des villes petites et moyennes. Pour ces dernières, les chances d'attirer ces groupes sont aujourd'hui très maigres. —

France des villes et France des champs

Les territoires du vote

GUILLAUME POUYANNE

Cette année électorale a laissé la plupart des commentateurs politiques sur le carreau : déroute des deux grands partis traditionnels, montée des populismes et, pour finir, victoire d'un candidat sans parti, inconnu il y a encore trois ans. Il reste toutefois une constante, confirmée depuis plusieurs élections : c'est la structuration spatiale du vote FN surreprésenté dans les espaces périphériques – villes petites et moyennes, espace rural et périurbain. Un phénomène intrigant, dans ces lieux où la population immigrée est particulièrement faible. Son interprétation a donné lieu à une controverse particulièrement vive, entre les tenants de la thèse de la « France périphérique » d'un côté, et les opposants au déterminisme géographique de l'autre. Décryptage.

La thèse de la « France périphérique »

Dans un contraste saisissant, les cartes du vote des dernières élections présidentielles nous montrent les métropoles, au vote plutôt « républicain », comme « assiégées » par leurs périphéries à la forte proportion de vote FN. Toulouse, Lyon, Bordeaux, Nantes – sans parler des villes du Nord-Est ou du Sud-Est –, bien peu échappent à la règle¹. Ce phénomène, observé depuis déjà plusieurs années, fait l'objet d'une interprétation polémique, portée par le géographe Christophe Guilluy.

1 | Voir le numéro spécial de *Métropolitiques*, « Les territoires du vote », juin 2017.

Cette thèse prend ses sources dans les analyses de Jacques Lévy à la suite du référendum sur le Traité de Maastricht en 1992. Constatant une nette différence entre les centres et les périphéries des villes, J. Lévy propose le « degré d'urbanité » comme principe explicatif premier – devant les explications traditionnelles, comme l'appartenance sociale ou la tradition politique familiale. Avec la périurbanisation se développerait un sentiment d'opposition à la densité et à l'altérité urbaine, un « repli derrière les haies de sapinettes » qui inciterait à refuser l'ouverture européenne².

« Il ne s'agit pas de déterminer le vote des individus uniquement par l'endroit où ils habitent... »

sation se développerait un sentiment d'opposition à la densité et à l'altérité urbaine, un « repli derrière les haies de sapinettes » qui inciterait à refuser l'ouverture européenne².

Vingt ans après, C. Guilluy théorise à son tour la montée du FN dans le périurbain³. S'appuyant sur la « ville à trois vitesses » de J. Donzelot⁴, il désigne le périurbain comme le grand oublié de l'époque, entre les centres-villes réhabilités, réinvestis par les classes dominantes, et les quartiers populaires, les « banlieues », qui

2 | Voir J. Lévy, « Périurbain : le choix n'est pas neutre », *Pouvoirs locaux*, 2003, n° 56.

3 | En plus de quelques interviews et articles, le lecteur pourra se référer aux deux ouvrages suivants, aux titres évocateurs : *La France Périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, 2014 ; *Le Crépuscule de la France d'en haut*, 2016.

4 | Voir J. Donzelot, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, mars 2004.

focalisent l'attention des médias et les budgets publics. Considéré pourtant comme un espace de conquête dans les années 1980, le lieu d'un nouveau mode de vie « rurbain » loin du béton des grands ensembles, le périurbain est devenu aujourd'hui un espace de relégation. Relégation subie, en raison des prix immobiliers du centre – et le vote FN est alors un vote de protestation face aux craintes de déclassement social ; relégation choisie, pour ceux qui quittent les grands ensembles – et c'est alors une adhésion aux thématiques xénophobes et sécuritaires portées par le FN.



Contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les populations les plus précarisées qui votent FN (elles auraient plutôt tendance à s'abstenir), mais ceux qui se situent juste au-dessus dans l'échelle sociale : la population des « petits-moyens » qui « *entretiennent le sentiment d'être lésés vis-à-vis des groupes qui se situent immédiatement en dessous dans la hiérarchie sociale, et se sentent exposés à la menace de déclassement et de la précarité* »¹.

Ce ressenti, C. Guilluy l'explique par un accroissement des inégalités sociales. Le vote FN serait amplifié par la « disparition [sic] des classes moyennes » qui peuplent traditionnellement le périurbain. La polarisation, réelle ou supposée², entre le « haut » et le « bas » de la société se traduirait par une opposition entre les métropoles et leurs périphéries. C'est

dans les métropoles que se créent les emplois et la richesse, mais les classes populaires n'y vivent plus : le marché immobilier s'est chargé, par sa logique économique aveugle, de « chasser les catégories dont le marché de l'emploi n'a plus besoin ». Celles-ci se retrouvent donc reléguées loin du moteur métropolitain, à l'écart des opportunités économiques comme de l'action publique.

Contre « l'obsession géographique »

Evidemment, il ne s'agit pas de déterminer le vote des individus uniquement par l'endroit où ils habitent, et c'est sans doute la principale faiblesse de l'argumentation : ainsi, lorsque J. Lévy fait dépendre le vote du « degré d'urbanité », il précise bientôt que ce n'est pas une question de distance à la ville – certains espaces, même ruraux, pouvant présenter une forte urbanité. De même, Guilluy n'oppose pas tant l'urbain et le rural que les territoires dynamiques aux territoires en déshérence.

C'est la principale critique de cette thèse : une « obsession géographique » qui, en plus de catégoriser

trop grossièrement les territoires, fait dépendre le vote uniquement de la localisation dans l'espace³... Et la plupart des spécialistes de rappeler l'importance des autres déterminants du vote, et surtout, de manière quasi unanime, de plaider pour « réintroduire de l'hétérogénéité », au niveau des espaces périurbains d'abord, au niveau des classes populaires ensuite.

Il n'y a pas un, mais des périurbains. Entre un périurbain populaire, à tradition de peuplement ouvrier, et un périurbain aisé, habité par des cadres ou des professions libérales ; entre un périurbain convenablement connecté au pôle urbain et un périurbain éloigné, peu accessible ; entre un périurbain de peuplement ancien et un périurbain où les nouveaux arrivants se heurtent aux réticences des autochtones – les différences sont considérables. La sensibilité aux enjeux de société, les préoccupations politiques des habitants varient d'un périurbain à l'autre, et ne relèvent pas forcément de l'attitude de repli ou de « mise à l'écart » si souvent décrite.

3 | C'était déjà la principale critique adressée au « fondateur » de ce type d'analyses, il y a plus d'un siècle : Jean Siegfried et son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, 1913.

1 | G. Pinson, V. Lehay, « Bordeaux, capitale de la Terre du Milieu ? », *Métropolitiques*, 19 mai 2017.

2 | Certaines contributions peuvent en effet aller dans le sens d'un accroissement des inégalités économiques : un récent rapport de l'OCDE note par exemple une augmentation du coefficient de Gini de plus de 5 % entre 2007 et 2011. Cette tendance pourrait tout simplement s'expliquer par la crise économique. Voir « *In It Together : Why Less Inequality Benefits All* », Presses de l'OCDE, 2015. Sur plus long terme, et avec plus de profondeur, c'est également la thèse défendue par Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, 2013.



Il s'agit aussi de se méfier des représentations cartographiques, parfois trompeuses : une surreprésentation du vote FN en milieu périurbain ne signifie pas nécessairement que celui-ci vote comme un seul homme. Délaissant le grain trop grossier des pourcentages de votes communaux, les études anthropologiques et socio-logiques montrent une grande diversité de situations et d'opinions. Le statut socio-professionnel, les trajectoires sociales et les appartenances subjectives qui en découlent sont de puissants déterminants du vote. Il faut alors s'intéresser aux trajectoires de vie des habitants et à l'influence de leur capital économique (revenu, patrimoine) et culturel (niveau de diplôme, pratiques culturelles, engagement associatif, réseau de relations...) sur leur socialisation politique.

On peut penser que c'est la « sortie » de la cité pour l'acquisition d'un pavillon qui, à l'occasion du passage au statut de propriétaires, serait à l'origine du vote droitier : « *Engagés dans l'acquisition d'un statut social respectable, de nombreux habitants sont sensibles au discours de dénonciation d'une montée de l'insécurité [et cherchent à] éviter la disqualification qui frappe les habitants des cités, dont ils restent proches par leurs liens familiaux et amicaux¹* ». Mais l'argument résiste mal à une analyse détaillée : les nouveaux propriétaires sont finalement peu nombreux à changer l'orientation de leur vote.

Les grandes recompositions économiques et sociales, à l'œuvre depuis une quarantaine d'années, peuvent également expliquer ce basculement politique. Retour sur l'histoire : dans les années 1980, le périurbain est vu comme la terre promise : on sort de la cité pour habiter « son » pavillon, enchâssé dans un écrin de verdure,

au calme... On se sent privilégié. Le développement d'emplois peu qualifiés dans des zones d'activité périphériques est un attracteur puissant, et la trajectoire résidentielle se double d'une perspective de promotion sociale pour les enfants des ouvriers : ils deviendront techniciens, employés, agents de maîtrise...

Mais notre époque voit ainsi la disparition progressive des grandes « forteresses ouvrières », et le lent déclin du militantisme de gauche. Le développement des PME industrielles, qui trouvent dans les zones d'activité périphériques une implantation idéale, amène à individualiser les carrières et à associer davantage les ouvriers à la bonne marche de l'entreprise. La segmentation des statuts, l'éclatement des lieux d'emploi peuvent se traduire par des parcours professionnels heurtés. De là, un effritement de l'appartenance subjective à la classe ouvrière, qui peut conduire à la droitisation.

On ne saurait trancher dans cette controverse qui oppose les déterminants géographiques aux déterminants sociaux dans l'explication du vote FN. Les deux points de vue peuvent, d'une certaine manière, se confondre, puisque la peur du déclassement social que ressentent les habitants de la France périphérique trouve sa source dans un certain nombre d'évolutions économiques et sociales, qui ont fait passer le périurbain d'une terre d'opportunité dans les années 1980 à un espace aujourd'hui stigmatisé et oublié. En matière d'urbanisme, l'éloge de la densité, la condamnation de l'automobile comme mode de transport quotidien ont fait du périurbain un antimodèle, sur lequel l'intervention urbanistique est réputée très complexe. Et c'est sans doute de notre responsabilité collective de réintégrer ces territoires dans les politiques publiques avant qu'il ne soit trop tard. —

POUR ALLER PLUS LOIN

- V. Girard et J. Rivière, « Grandeur et décadence du « périurbain ». Retour sur trente ans de l'analyse des changements sociaux et politiques », *Métropolitiques*, 3 juillet 2013.
- V. Girard, « Les votes à droite en périurbain : « frustrations sociales » des ménages modestes ou recomposition des classes populaires ? », *Métropolitiques*, 30 avril 2012.
- P. Lehingue, « Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux », *La Découverte*, coll. Grands Repères, 2011, 287 p.
- A. Lambert, « Accession à la propriété et trajectoires migratoires : les conditions d'un vote à gauche en lotissement périurbain », *Métropolitiques*, 16 mai 2012.
- G. Pinson et V. Le Hay, « Bordeaux, capitale du milieu ? », *Métropolitiques*, 19 mai 2017.
- J. Rivière, « Des ploucs de droite aux pavillonnaires lepénistes. Sur la construction médiatique du vote des ruraux », *Agone*, n° 51, p. 65-83.
- M. Cartier, I. Coutant, O. Masclet, Y. Siblot, « Les petits pavillonnaires : perdus pour la gauche ? », *Métropolitiques*, 21 mars 2012.
- E. Charmes, L. Launay, S. Vermeersch, *Le périurbain, France du repli ?*, laviedesidéées.fr, 2013.
- J. Lévy, *Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité*, laviedesidéées.fr, 2013.

1 | V. Girard, « Sur la politisation des classes populaires urbaines. Trajectoires de promotion, recompositions des appartenances sociales et distance(s) vis-à-vis de la gauche », *Politix*, 2013, n° 101, 206 p.

Bordeaux à l'état sauvage

THIERRY OBLET

L'esprit bordelais n'est pas un oxymore en soi, mais un assemblage d'oxymores¹ propices à la conciliation. L'ouvrage d'André Delpont et Jean-Bernard Gilles, *Bordeaux, business et grande vitesse*,² en est la dernière illustration. Leur présentation des nouveaux paradigmes économiques bordelais s'inscrit dans cette « révolution tranquille » (p. 16) censée combiner la gagne entrepreneuriale avec un art de vivre serein.

Ce faisant, Bordeaux reste fidèle à son passé. Bien des pans de son histoire se prêtent à cette figure de style (l'oxymore). À commencer par l'entre-soi cosmopolitain des familles qui firent la fortune de la ville au XVIII^e siècle. La plupart de ces négociants, d'origine étrangère, ouverts au commerce avec les pays lointains, préféraient rester cloîtrés dans le quartier des Chartrons, dans des cercles fermés aux autres habitants de la ville. Cette grande bourgeoisie a institué cet esprit bordelais fait d'ambitions retenues et de fastes discrets. Dans cette ville rétive au changement, l'intendant Tourny en fit lui-même l'expérience, l'« ardeur tempérée », manifestée durant la Révolution française, et « le modernisme modéré », adopté par les équipes municipales durant l'entre-deux guerres, apparaissent comme autant de leitmotifs dans les livres contant l'histoire de Bordeaux. Grand portraitiste de cet



1 | Figure de style qui réunit deux mots en apparence contradictoires.

2 | Éditions Mollat, Bordeaux 2017.

esprit, François Mauriac s'attendait à ce que sa ville lui consente une « gloire médiocre ».

Cet talent d'accommoder les contraires, Claude Lévi-Strauss l'a identifié comme celui de la pensée sauvage. Celle-ci ne désigne pas la pensée des sauvages, mais la pensée à l'état sauvage. Soit une pensée de l'ambiguïté dont la puissance réside dans sa capacité d'appréhender globalement ce que la pensée rationnelle disqualifie au nom de ses principes d'identité et de non contradiction. Soit cette logique propre aux mythes dont la puissance de mobilisation est si nécessaire à l'action politique.

Depuis sept ans, cette pensée a fleuri en bord de Garonne, dans la construction de l'écosystème Darwin. Un ouvrage en retrace l'épopée et le porte au rang de mythe fondateur d'une ville réinventée¹ : une ville intelligente, campagnarde et solidaire. Là encore, les oxymores vont bon train. Des « entrepreneurs sociaux » (pour certains, cela reste un oxymore !) mènent un « abordage pacifique » de la rive droite et choisissent une caserne pour y mobiliser des créatifs de toutes sortes. L'hybridation intensive de ce qui semblait antinomique est au cœur du projet : « sphère publique et initiative privée », « leadership individuel et gouvernance participative », « numérique et low-tech », « performance et solidarité », etc.

1 | P. Gagnebet, *Réinventer la ville, les (r)évolutions de Darwin à Bordeaux*, ateliers Henry Dougier, 2016.

Or, voici que des aspects du mythe menacent de s'effondrer. Non pas le Magasin général et les espaces de coworking, mais les hébergements d'urgence en forme de mobile homes « customisés », le skate-park, le lycée expérimental et la Zone d'agriculture urbaine expérimentale (ZAUE). Soit ces tiers lieux dont l'existence, selon Philippe Gagnebet, devaient beaucoup à des élus « visionnaires » (p. 116). Leur avenir est de céder la place à un parking requis par les 3 400 nouveaux logements de la Zac Bastide-Niel. Certes, les petites associations porteuses de ces dispositifs n'avaient que des autorisations d'occupation temporaires en attendant l'entrée en phase opérationnelle du projet urbain, mais elles plaident que leur évolution rend caduques les accords passés. Doit-on en conclure qu'en matière de considérations financières, le darwinisme social, cette loi du plus fort qui n'a de Darwin et de social que le nom, n'est pas un mythe ? Juste une action dénuée de pensée ? Ou plutôt remarquer dans les propos du directeur de la société d'aménagement en charge du projet, « il n'y a pas de conflit »², la persistance de l'esprit bordelais ? —

2 | Dossier proposé par A.-F. Gaspar-Lolliot et É. Dubrul, « Darwin, un écosystème en danger », *Vivre Bordeaux*, printemps 2017, p. 101.



Trait d'union

ÉLODIE MAURY

Après une parenthèse longue de plus de vingt ans, l'histoire de la salle des fêtes du Grand-Parc redémarre.

Construit en 1967 par les architectes Claude Ferret, Robert Rebout et Serge Bottarelli et inaugurée en grande pompe par Jacques Chaban-Delmas, alors maire de Bordeaux et président de l'Assemblée nationale, cet édifice en béton, haut lieu de la scène rock bordelaise dans les années 1980, rouvrira ses portes en mars 2018. À la salle des fêtes du Grand-Parc se sont produit Iggy Pop, The Cure, The Ramones, Metallica et des petits groupes prometteurs à l'époque comme... Noir

Désir. Si elle fait partie de la mémoire collective des Bordelais pour ses concerts mythiques, la salle des fêtes, fermée depuis 1993, était aussi un lieu emblématique de l'identité et de la vie du quartier du Grand-Parc. L'enjeu de cette réouverture est donc double : redonner aux habitants un lieu qui leur appartienne, espace de convivialité et d'animation du quartier, mais aussi créer un équipement d'envergure métropolitaine dont la programmation permettra d'attirer bien au-delà des frontières du Grand-Parc, comme c'est déjà le cas pour la piscine. Avec cette salle des fêtes rénovée, il s'agit

de tirer un trait d'union entre passé et présent, entre générations et populations, entre ville de pierre et tours et, surtout, entre le quartier et la métropole bordelaise.

C'est en juillet 2011, à l'occasion d'Evento, biennale d'art contemporain aujourd'hui disparue, qu'a lieu l'événement déclencheur. Le plasticien Michelangelo Pistoletto, directeur artistique de la biennale, découvre cette grande bâtisse désaffectée de 2 300 m² et sa façade en mosaïque multicolore, labellisée patrimoine du XX^e siècle. Il encourage les habitants et les acteurs locaux à porter un projet

La salle des fêtes rénovée sera largement ouverte sur le quartier du Grand Parc.





La mosaïque restaurée sera réinstallée en façade du nouvel édifice.

pour sa réouverture. Le collectif SDF (Salle Des Fêtes) voit le jour dans la foulée et lance une consultation auprès des habitants pour qu'ils imaginent l'avenir de leur salle. Une déclaration d'intention est rédigée pour faire de cet équipement un « lieu culturel, artistique, polyvalent, vivant, créatif et d'éducation populaire, rayonnant sur toute la ville de Bordeaux et son agglomération ». Elle trouve un écho favorable auprès du maire de Bordeaux, Alain Juppé. Fin 2011, l'annonce est officielle : la salle des fêtes du Grand-Parc rouvrira ses portes prochainement. La mairie lance un cycle de concertation

avec la population et un concours d'architecture pour la rénovation de l'équipement. L'architecte Christophe Hutin associé avec l'agence Lacaton & Vassal, et Frédéric Druot, est retenu, sur une proposition « assez simple ». *« On a proposé de ne pas faire grand-chose afin de préserver l'architecture originelle du lieu »,* explique Christophe Hutin. *« L'enjeu était de rouvrir l'édifice sur le quartier et de répondre à la polyvalence des activités qu'il a vocation à accueillir. L'intervention la plus importante et la plus visible a été d'ouvrir totalement le fond de scène avec une grande baie vitrée permettant de faire entrer la lumière naturelle dans la salle. La polyvalence se fera dans les usages et non pas dans la détermination de l'architecture. »*

Aujourd'hui, la pierre d'achoppement est celle de la gouvernance de l'équipement. Elle complique les relations entre la mairie, qui en assurera la gestion, et le collectif SDF, devenu association Grand Parc Pistoletto en septembre 2017, qui ne cache pas ses craintes de voir la salle des fêtes leur échapper. Côté mairie, on assure

que l'idée est bien de retrouver l'esprit initial en accueillant les activités des associations du quartier, la kermesse de l'école, les lotos et autres mariages... Mais il s'agit également de proposer une programmation musicale ambitieuse et de faire de la salle un équipement métropolitain. Car, comme le souligne Yohan Delmeire, chargé du projet à la direction générale des Affaires culturelles de la ville, *« il n'y a pas de salle de capacité équivalente dans Bordeaux (1200 places dont 350 assises) »*. Dès lors, qui aura la priorité sur l'utilisation de l'équipement ? Quelle répartition des horaires et du calendrier entre les activités liées à la vie du quartier et des habitants et la mise à disposition aux associations ou la location à des tourneurs privés ? Quelle programmation artistique ? Quelle gestion de la brasserie installée dans la future salle des fêtes ? Autant de questions sur lesquelles l'association Pistoletto veut avoir son mot à dire. Les arbitrages municipaux devraient être connus d'ici à la fin de l'année... —

© Philippe Ruault.



Nantes : le design des politiques publiques

ANTONIO GONZALEZ ALVAREZ

La volonté d'associer les habitants dans la conception des politiques publiques n'est pas récente, mais l'appel aux théories du design semble lui avoir donné un nouveau souffle. Qu'apportent ces « méthodes du design » aux solutions classiques de participation citoyenne ? Dans quelles situations semblent-elles les plus propices à produire de l'innovation ? Au-delà de l'effet de marketing, comment l'action publique peut-elle y trouver une inspiration ? L'exemple de Nantes qui a mené une démarche originale et volontariste d'introduction des méthodes de design dans la conception des politiques publiques est riche d'enseignements¹.

L'approche par le design : quelles nouveautés ?

Olivier Parcot, directeur général des services de la ville de Nantes, présente ainsi la démarche menée depuis 2010 sur le territoire nantais : « *Marquées par la volonté d'instaurer une gouvernance renouvelée et participative dans un dialogue constant entre élus, services et habitants, la ville de Nantes et la métropole ont engagé une diversité de démarches participatives pour coconstruire les politiques publiques. Dans cette perspective, plusieurs projets participatifs ont été conduits avec les apports du design de services.* »

Pourquoi solliciter le design ? Les responsables de la démarche nantaise évoquent quatre raisons : analyser les usages à partir de l'expérience de l'utilisateur ; conduire le changement par le

dialogue entre des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble ; arriver à représenter la complexité ; prototyper de nouveaux projets et services.

La première raison suppose de réinterroger les politiques publiques au regard des pratiques. Cette approche n'est pas nouvelle en urbanisme. Ce type de recherches se fait le plus souvent par des entretiens, individuels ou collectifs, et par des enquêtes de terrain. Les méthodes d'animation du monde du design se distinguent en ce qu'elles font appel à la créativité et au ressenti plus qu'aux connaissances des participants, ce qui peut permettre de libérer la parole. Mais les différences avec certains types d'entretiens groupés des sociologues sont finalement faibles.

La deuxième raison repose sur l'idée que le travail collectif des personnes provenant d'univers différents induit des échanges productifs et permet de débloquer des situations « crispées » et d'imaginer des solutions originales. Là encore, l'approche du monde du design n'est pas nouvelle. Les sciences politiques ont l'habitude depuis les années 1990 de faire appel à de nouveaux dispositifs de gouvernance et de participation.

C'est sur les deux autres aspects que l'approche du design semble vraiment originale pour le monde des politiques publiques. D'abord, pour faciliter la compréhension de phénomènes complexes, notamment par le recours à des outils visuels communicants (dessins, vidéos,

photographies, schémas), comme par exemple la mise en forme graphique d'un parcours d'usage. Ensuite, pour tester des solutions en faisant appel aux maquettes et aux prototypes. « *On a vraiment une culture de test, de prototypage, d'essai-erreur et donc, dès le démarrage du projet, on teste des petits morceaux du projet pour voir si on est sur le bon chemin ou pas.* »²

L'approche pragmatique (imaginer des solutions concrètes) et l'esprit « faiseur » (être dans le test, se tromper, refaire) distinguent donc clairement les « démarches design » des approches sociologiques ou politiques classiques qui restent dans l'optique de la compréhension. Mais comment ces techniques se traduisent-elles de façon précise dans les projets urbains ?

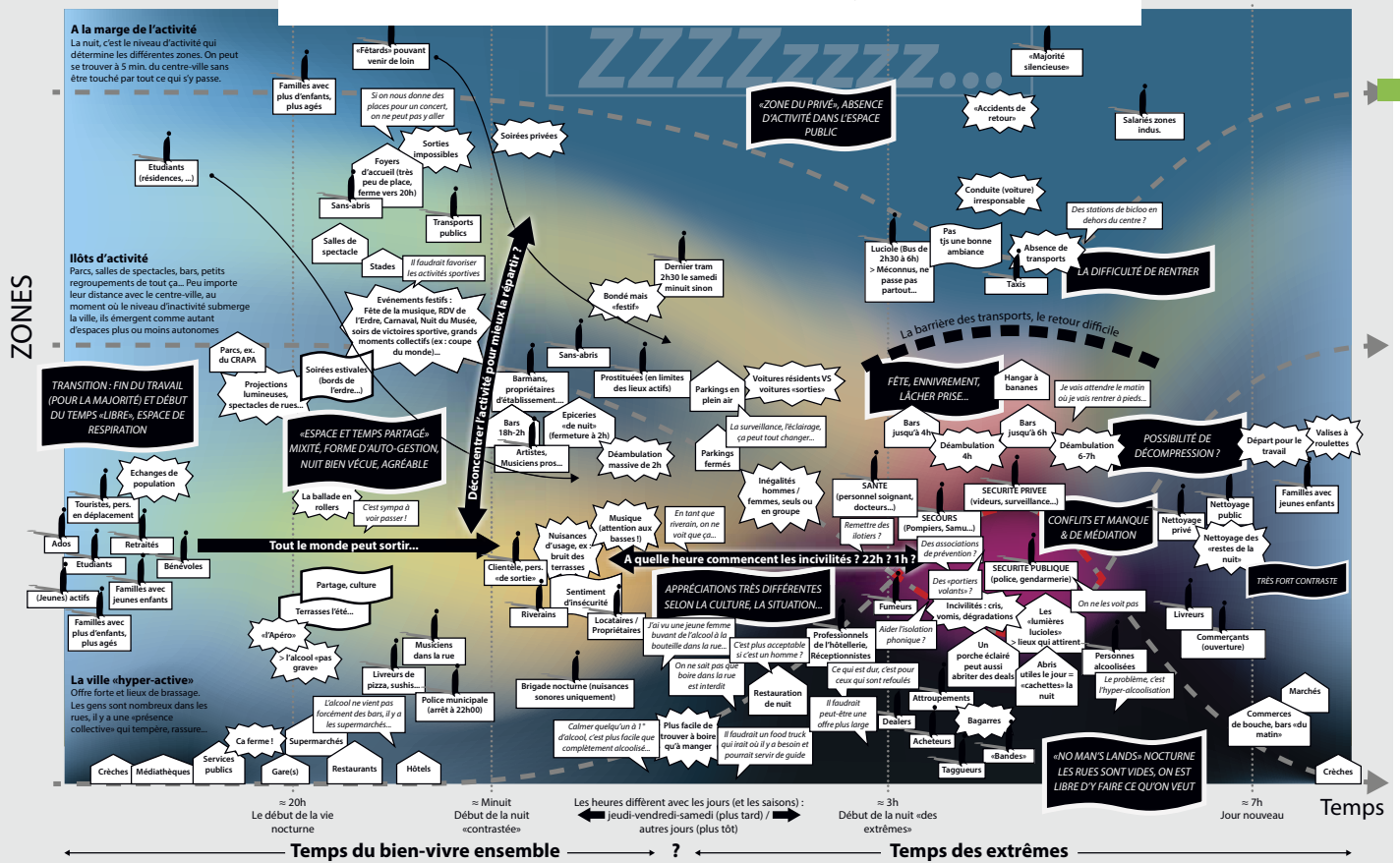
Les exemples de Nantes

Entre 2010 et 2016, Nantes a appliqué les principes du design à sept projets : l'accueil des nouveaux arrivants, la vie nocturne nantaise, la mairie de quartier de Nantes-Sud, la maison de la tranquillité publique, les « bibliothèques de demain », « Nantes dans ma poche » et l'Extranet citoyen. Prenons deux exemples ayant permis de représenter la complexité ou de prototyper de nouveaux services, puisque c'est en cela que réside surtout l'originalité de la démarche design.

1 | Nous remercions Francine Fenet, directrice du Pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective de Nantes Métropole pour les informations transmises.

2 | M. Marlin, de la 27^e région dans le film : *Design des usages, usages du design : quelles opportunités pour la construction des politiques publiques ?*, www.youtube.be/2lMglc8id7l

Radiographie de la nuit nantaise (atelier citoyen - 17 participants)



La représentation de la complexité est exemplaire dans l'analyse de la vie nocturne, sujet transversal qui avait déjà été étudié à Nantes (des maires de nuit ont été élus en 2014). Les ateliers de travail ont abordé le sujet à partir des expériences et vécus des participants pour aboutir à une « *radiographie de la nuit, représentation graphique synthétique des avis, des préoccupations, des envies et des craintes des Nantais pour la nuit dans leur ville* ». La démarche a permis d'enrichir et de prioriser un plan d'actions partagé pour la politique publique « vie nocturne » par le recours à des outils visuels tels que les photomontages, des dessins, ou différentes sortes de typographies. En cherchant des nouvelles formes de représentation, c'est une nouvelle vision de la vie nocturne qui a pu ainsi être construite, de façon partagée.

Dans le prototype du design, la démarche menée pour concevoir les « bibliothèques de demain » est un exemple intéressant. Dans un contexte où les habitudes et pratiques de lecture évoluent ainsi que les rythmes de vie, que trouvera-t-on, que fera-t-on dans les bibliothèques de demain ? Pour

répondre à cette question, 114 habitants et 12 professionnels de médiathèques et bibliothèques se sont réunis pendant plusieurs mois pour définir, à partir d'images, la « bibliothèque souhaitée » et construire des prototypes accompagnés par des élèves de l'école de design. Là encore, la démarche a permis d'aller plus loin que dans de simples réunions de participation par la volonté de donner une forme très concrète au projet : organiser les espaces pour des usages diversifiés, qu'ils soient individuels ou collectifs ; développer les liens entre l'intérieur et l'extérieur des bibliothèques ou encore imaginer des systèmes simples pour faire partager les recommandations de lecture.

Ces démarches originales peuvent être source d'inspiration pour la métropole bordelaise. L'interSCoT girondin a suivi récemment un atelier animé par la 27^e région autour de ces méthodes¹¹. La fascination autour des approches créatives et ludiques et un certain effet de mode autour du *design thinking*, peuvent aider à lancer des expérimentations. Cela dit, il ne faut pas oublier

1 | La 27^e région est la structure qui a animé la démarche de Nantes. www.la27eregion.fr

qu'à Nantes tout un écosystème favorable existe : « *On bénéficie aussi d'un territoire qui a investi déjà cette question, il y a des écoles qui ont investi le sujet, de la formation initiale et continue qui existent, d'autres collectivités qui ont aussi investi cette question... On s'inscrit dans un écosystème, ou en tout cas un contexte qui est favorable à ces pratiques puisqu'on peut s'appuyer sur des ressources ou des discussions locales.* »¹²

Finalement, pour pouvoir faire une évaluation complète de la démarche, il faudra attendre les résultats de la mise en œuvre des projets, observer le fonctionnement de la bibliothèque, celui des politiques publiques pour accompagner la vie nocturne.

Commencer à sentir les effets sur la vie courante est sans doute une condition indispensable pour éviter la déception et le désengagement progressif des participants, pour que la dynamique créative se poursuive, pour faire perdurer l'enchantement...

2 | F. Fenet, directrice du Pôle évaluation et dialogue citoyen de Nantes, film *Design des usages, usages du design : quelles opportunités pour la construction des politiques publiques ?*

Les Urban Labs

Creusets de l'innovation urbaine ?

BOB CLÉMENT

Les formes contemporaines de l'innovation collaborative sont multiples et évoluent continuellement. Les *Fab Labs*, principalement dédiés à la fabrication d'objets « manufacturés » n'ont désormais plus de secrets pour les lecteurs avertis de *CaMBo*.¹

Les *Living Labs*, sont, quant à eux, davantage orientés sur les usages : schématiquement, il ne s'agit pas tant de faire émerger de nouvelles technologies ou de nouveaux objets que d'imaginer de nouveaux usages de technologies ou d'objets existants.

L'enjeu est de sortir de la recherche « à huis clos » pour impliquer, dans des laboratoires « grandeur nature », des acteurs individuels en tant que porteurs de nouveaux usages. Il s'agit donc d'un processus de coproduction, réunissant acteurs publics, entreprises, associations et citoyens dans une logique de travail itérative (processus d'élaboration continue remplaçant la forme rigide du « cahier des charges ») et immersive (« découvrir en faisant »).

Au sein de la vaste étendue des *Living Labs* – le réseau européen des *Living Labs*, ENOLL, en compte plus de 170 à ce jour – c'est à leur déclinaison urbaine, les *Urban Labs*, que nous nous intéressons et notamment au cas singulier d'Erasme.

Erasme est le laboratoire d'innovation ouverte de la métropole de Lyon.

L'une de ses particularités est d'être désormais un service interne du Grand Lyon, ce qui n'était pas le cas à sa création. Ce positionnement est essentiel à sa finalité, qui est de permettre l'émergence de nouveaux usages des services publics. Ses champs d'intervention sont donc directement liés à ceux de la métropole lyonnaise.

Ainsi, en 2017, ont été programmés une série d'ateliers en collaboration avec le diplôme d'arts appliqués de Villefontaine, couvrant un large spectre de thématiques telles que le logement adapté, la qualité de l'air, le sport ou encore la concertation citoyenne. Une session créative de deux semaines, réunissant l'équipe d'Erasme, des services du Grand Lyon, des start-up et des étudiants, a permis de faire émerger un certain nombre de dispositifs permettant d'explorer de nouveaux usages en lien avec ces problématiques publiques.

Ces travaux ont abouti, concernant la qualité de l'air, à la création d'un nouveau mobilier urbain, le Polluscope, qui revisite le principe du périscope. Conçu en partenariat avec la start-up IHMTEK, spécialisée dans les technologies interactives, il permet aux passants de suivre en temps réel la pollution du quartier et de comprendre les bons gestes à adopter pour améliorer la qualité de l'air. Il doit désormais faire l'objet d'une période d'expérimentation auprès des usagers de la ville.

En écho au courant de la « gamification », l'activité 2016 d'Erasme avait, quant à elle, été consacrée à la question du jeu dans la ville, dans le but d'explorer les mécanismes ludiques favorisant une ville « plus joyeuse, inclusive et citoyenne », sur la base des nouvelles opportunités offertes par le numérique.

Partant du principe que les nouvelles technologies ont, *in fine*, une infinité d'applications possibles qui restent à inventer, ces pratiques d'innovation ouverte permettent de refonder les modes de construction des politiques publiques en les ancrant davantage sur les usages et les usagers.

Dans le même temps, elles invitent à repenser le mode de la commande publique. Comme le propose Yves-Armel Martin, directeur du Centre d'innovation Erasme : « *Par exemple, dans les appels à projets, plutôt qu'une évaluation administrative qui mesure l'écart entre les livrables, le nombre de jours-hommes annoncés et ceux réalisés, ne faudrait-il pas envisager un suivi 'bienveillant' tout au long du projet qui accepte que celui-ci change radicalement de cap et qui s'attache à des réalisations concrètes qui ont de la valeur même dans leurs ratés* »². Tout un programme... —

2 | www.erasme.org/Living-labs-territoires-d-innovation-et-design-participatif

1 | Voir *CaMBo* #11, « Des *Fab Labs* à la *Fab City* ».



L'ordre caché des jardins bordelais

EMMANUELLE BONNEAU

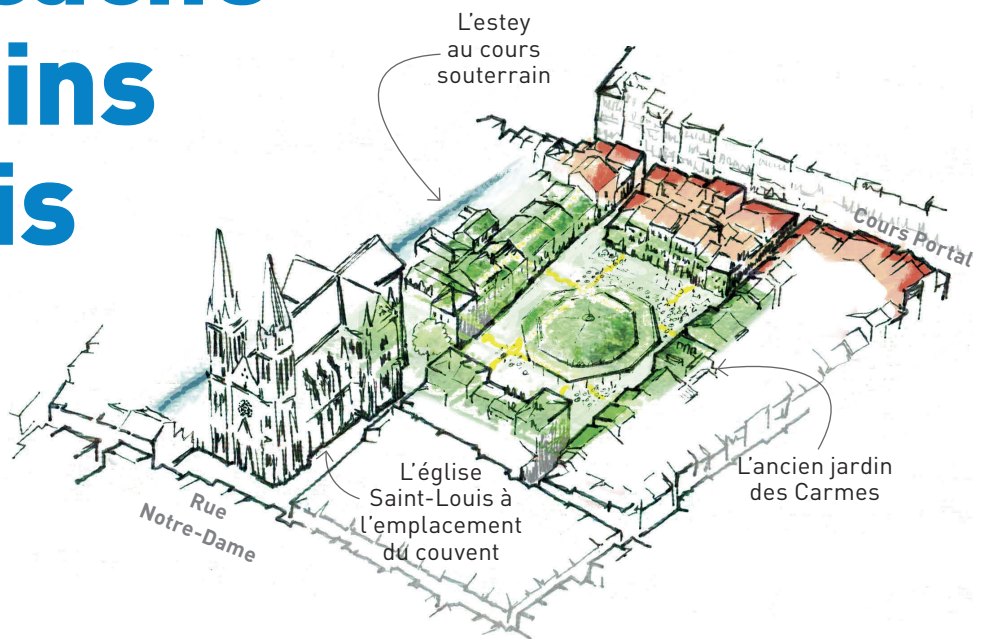
« On a fait à Bordeaux le reproche de manquer d'arbres. Ce reproche, le Bordeaux nouveau le mérite certainement moins que le Bordeaux ancien. Il y en a. Il y en a même beaucoup. Seulement, on ne les voit pas. Ils sont cachés ». Quatre-vingts ans plus tard, le constat du géographe Henri Cavaillès, à propos des arbres et des jardins bordelais, reste d'actualité. Plus de la moitié du territoire métropolitain est couvert d'espaces agricoles, forestiers et de nature, dont près de 5 000 hectares sont accessibles au public ; pourtant, le long des rues à échoppes puis dans le dédale pavillonnaire des communes proches, leur présence n'est que furtive, pour le moins effacée. Est-ce à dire qu'ils ne seraient réservés qu'aux seuls initiés ? Derrière les apparences et l'état des lieux dispersé que livrent les rares guides intéressés, les jardins et les parcs structurent l'espace urbanisé. Mais si leur découverte est à la portée de chacun, elle implique un regard dévoyé. Dessous, derrière et à côté : du « Bordeaux ancien » au « Bordeaux nouveau » et toujours à venir, ces trois items éclairent la visite de la « ville de pierre » par ses jardins cachés.

Sous la ville, les jardins

Dans le Bordeaux ancien, les jardins sont « sous la ville ». Recouverts par l'urbanisation, leur résistance s'organise symboliquement dans la composition de l'espace public. Au début du XVIII^e siècle, les jardins sont privés ; attachés aux monastères, ils s'implantent en périphérie, sur les

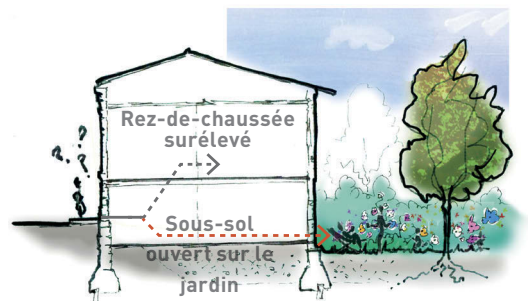
rares espaces vacants intra-muros et en transition avec le vignoble au contact des premiers faubourgs. Maigre reliquat, au sud de la ville, la mémoire des jardins de l'abbaye Sainte-Croix et du noviciat des Jésuites perdure sous la forme d'une frange jardinée, qui s'étend de la cour arborée de l'École des Beaux-Arts au nouveau Jardin partagé du noviciat. La conception de ce dernier, géré par les habitants du quartier, s'inspire explicitement du passé, sa superficie – 165 m² – est néanmoins bien modeste au regard de ce qui précédait.

Au nord de Bordeaux, sur 4 000 m², la place du marché des Chartrons a plus généreusement hérité de l'emprise du jardin des Carmes déchaussées. Mais qui le saurait ? La végétation n'a plus prise, l'eau de l'estey des Moines emprunte un cours souterrain ; quant aux fontaines et au marché installés lors du premier aménagement de la place, ils n'ont pas duré. C'est l'esprit du jardin qui demeure dans le caractère enclos de ce cœur d'îlot converti en terrasses de cafés où la halle de l'ancien marché témoigne d'une fonction vivrière sans cesse renouvelée.



Le cèdre derrière les maisons

Aux environs des boulevards, dans le « Bordeaux nouveau », évoqué en 1934 par H. Cavaillès, et dans les communes proches, l'urbanisation, plus tardive, a épargné de larges pans de jardins. Relégués en second rang, à l'arrière des constructions, ils sont devenus imperceptibles depuis l'espace public : imperceptibles ou presque, car deux réalités cohabitent de part et d'autre des boulevards. À l'intérieur, dans un Bordeaux soumis aux inondations, l'habitat en échappe s'ouvre sur la rue, le rez-de-chaussée au sec dominant le trottoir de quelques marches, tandis qu'à l'arrière le jardin volontiers plus humide s'étend un ou deux mètres plus bas. Impossible alors au piéton de profiter de la vue des jardins : encaissés, leur végétation est masquée derrière l'horizon semblant infini des échoppes.



Au-delà des boulevards, cette relégation en arrière plan a autrement participé à la création d'espaces publics, dotés d'un majestueux patrimoine arboré qui fait figure insolite au milieu des pavillons. Le jardin de la mairie de Villenave-d'Ornon est représentatif de ce particularisme lié à l'histoire viticole locale. Dans les années 1920, le vignoble est en crise. Les propriétés sont démantelées. Parmi elles, le domaine de Canteloup est divisé en près de 200 terrains à lotir. Le château et son parc, réduit à la dimension d'un jardin, sont volontairement préservés de l'urbanisation, mais, tandis que le parc étendait ses allées plantées jusqu'à la route de Toulouse, le jardin s'en trouve isolé par deux îlots d'habitation. L'hôtel de ville réinvestira plus tard le château en conférant une nouvelle vie publique au jardin que seules trahissent désormais, à l'arrière des pavillons, les cimes du vieux cèdre et des platanes.

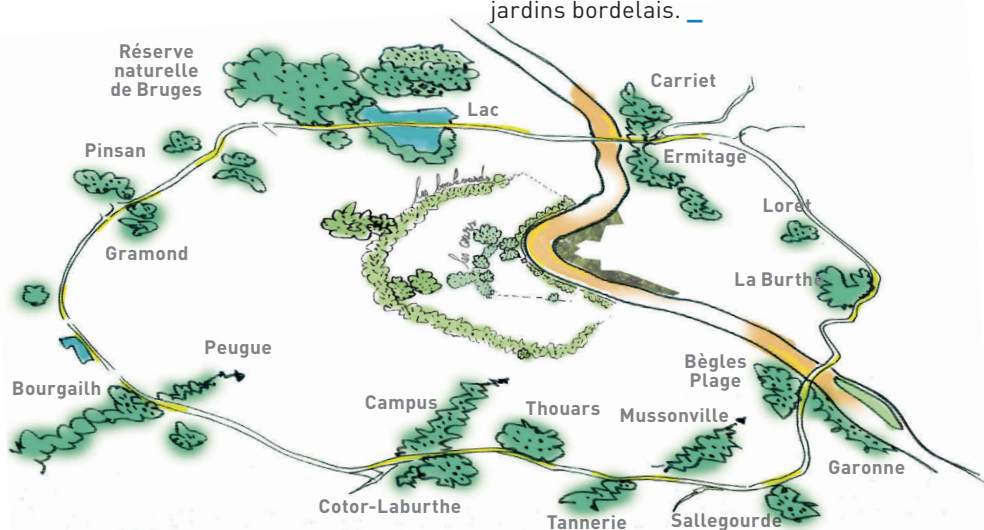
La rocade côté parcs

Nombreuses sur le tracé de la rocade, les propriétés viticoles, offrant de larges emprises foncières longtemps protégées de l'urbanisation, ont été à la fois des leviers opérationnels pour l'aménagement autoroutier, réalisé entre 1969 et 1994, et des opportunités pour la création de parcs publics grâce à un patrimoine arboré déjà constitué. Informel, le « maillage » de parcs de la rocade bordelaise reproduit pourtant un invariant de l'histoire locale de l'aménagement : à chaque création de voie périphérique répond celle de jardins et de parcs publics. En 1746, l'aménagement du Jardin public s'appuie sur le tracé des cours selon un dessein d'ensemble voulu par Tourny et ponctué d'espaces jardinés : du Jardin public aux allées portant le nom de l'intendant jusqu'au jardin du Palais Rohan préexistant depuis le XIV^e siècle et prolongé en 1973, de l'autre côté du cours, par le jardin sur dalle de Mériadeck. La place Gambetta complète la promenade avec son aménagement en square anglais en 1868.

À cette époque, l'ouverture des boulevards s'accompagne de la création du Parc bordelais. En retrait des voies, il s'étire discrètement jusqu'à elles par une allée de marronniers. Tout aussi discret, le cimetière de la Chartreuse dissimulé par des murs ne constitue pas moins un itinéraire de jonction directe avec le centre-ville. Bouclant les boulevards, les quais offrent une superficie jardinée équivalente à celle du Parc bordelais ; mais débarrassés de grilles ou de murs, ils induisent un nouveau rapport sans rupture visuelle ou physique entre la nature et la ville. Le long de la rocade, la création de parcs résulte d'une logique d'opportunités foncières locales, et bien qu'elle s'inscrive dans le dessin des « coulées vertes » du premier Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de Bordeaux, elle ne répond pas à une mise en œuvre coordonnée par l'intercommunalité. Au milieu des années 1980, le parc est compris dans une vision équipementière : un « espace vert » qui se constitue comme un équipement public, les châteaux laissés vacants étant investis de nouveaux usages culturels ou associatifs, tandis que leurs abords supportent, comme le domaine de Raba à Talence, des fonctions d'assainissement pluvial ou d'espaces sportifs. Cet aménagement fonctionnel fait l'objet de politiques différenciées selon les municipalités, sollicitant chacune un

décryptage particulier. À Gradignan, l'aménagement coordonné des espaces verts a contribué à la création d'un réseau cohérent le long de l'Eau Blanche ; à Pessac, la rivière Peugue sert aujourd'hui d'axe directeur pour relier des espaces dispersés.

Dans chaque commune, la rocade concentre autour d'elle une forte densité d'anciens parcs devenus espaces verts, telle une « boucle verte » qui préexistait déjà au projet de liaison douce actuellement porté par la métropole bordelaise. À long terme, la requalification de l'infrastructure, susceptible d'accueillir de nouveaux usages, cyclistes notamment, ne pourrait-elle pas mieux profiter de cette proximité en donnant une visibilité à un patrimoine existant, mais insoupçonné ? Au-delà d'une accessibilité cycle et piétonne retrouvée, la mutation des espaces verts en jardins constitue un nouveau défi pour la ville de demain : cesser de les considérer comme des équipements clos, rejetés dessous, à l'arrière ou à côté, mais comme des éléments non aliénables à la composition de l'espace public. Si le chemin paraît encore long, la proposition de reconquête des larges voiries de lotissement par la végétation, formulée dans le cadre de la démarche « 55 000 hectares de nature », pourrait ouvrir des perspectives aussi réalistes que stimulantes pour sortir de l'ombre les jardins bordelais. —



« Revisiter l'art et la ville »

NATHANAËL FOURNIER

Artiste travaillant à Bordeaux depuis toujours, I. K. nous reçoit dans un atelier en travaux. À 60 ans, il le rénove dans l'esprit du développement durable, à partir de matériaux recyclés – de la palette en bois non traité – que lui fournissent des commerçants des Capucins et du cours de l'Yser. On comprend que, outre son atelier, c'est l'art ainsi que la ville qui doivent en permanence se réinterpréter et se réinventer, pour conserver leur message et leur esprit.

« J'ai passé les six premières années de ma vie dans un magnifique endroit, le château de la Jarthe à Coursac, dans le Périgord. Ensuite, étant d'une famille de dix enfants, mes parents ont déménagé sur Bergerac et, à 7 ans, j'ai souhaité rejoindre mes frères au pensionnat de Tivoli à Bordeaux. Même s'il y a eu des moments difficiles, c'était extraordinaire d'être élève à Tivoli, j'ai eu accès à une certaine culture, y compris avant-gardiste : par exemple, il y avait un atelier de vidéo-télévision où, dès 13 ou 14 ans, j'ai pu m'amuser à faire des montages audiovisuels sur Théodore Agrippa d'Aubigné, avec des images des peintures de Jérôme Bosch... C'est un souvenir magnifique.

Je suis resté pensionnaire pendant dix ans et, en juin 1976, au lieu de passer la deuxième partie de mon bac, je suis parti au concert des Rolling Stones à Nice... À partir de là, j'ai été hippie un

peu partout en Europe, puis à 19 ans je suis parti aux États-Unis, au Mexique et au Canada, en stop pendant plus d'un an, tout seul, où j'ai appris l'anglais, où j'ai appris à voyager, comme un fou, une vie de hippie vraiment, à visiter les musées. Et là j'ai commencé mes premiers carnets d'artiste et de voyages.

Je suis entré aux Beaux-Arts en 1980 et j'y ai passé cinq années merveilleuses, avec des profs d'une nouvelle génération qui arrivaient de Montpellier, Marseille ou Nice... Et j'ai eu la chance de travailler un ou deux ans avec des intervenants extérieurs comme Christian Boltanski et Annette Messager.

Après mon diplôme, j'ai continué à voyager en Europe, à visiter tous les musées et, en 1988, je me suis installé dans un atelier rue Buhan. C'est là que j'ai développé les 'confitures de l'esprit', un concept inspiré de Andy Warhol, parce que c'était un travail sur la consommation, la production, la série, avec des produits manufacturés. Ce produit, c'est le pot de confiture en verre. Et dans ces pots, je pouvais exprimer toute la diversité qui m'intéressait dans l'art, je pouvais faire des empilements, des installations... Ce sont les traces de mon quotidien à Bordeaux ou en voyage, un quotidien vécu avec la poésie, l'image que je me fais de l'archéologie contemporaine. Aujourd'hui, quand on ouvre l'armoire à confiture, on voit un pot avec des

pattes d'ortolan. Comme on n'a plus le droit d'en manger, il y a cette trace là. Ou bien il y a la pompe à essence de ma Simca Aronde P60. En 1991, je m'occupais d'une émission à « La vie au grand hertz », qui était une radio libre extrêmement virulente et vivante de Bordeaux. Dans un pot, il y a la serrure de la radio, parce qu'on s'était fait cambrioler.

L'art contemporain m'a énormément intéressé, surtout avec la programmation que Jean-Louis Froment nous a offert au CAPC jusqu'en 1995. C'était époustoufflant, ils ont montré de très belles œuvres de grands artistes du monde entier : Richard Long, Simon Hantaï, Gilbert and George, Yannis Kounellis... Le carré de pollen de Wolfgang Laib, absolument extraordinaire. Donc là, j'ai eu le temps d'assimiler l'art contemporain, même si j'ai choisi de rester primitif et de travailler sur la couleur.

En tant qu'artiste, j'ai souvent trouvé des prétextes à peindre dans la région. J'ai travaillé sur les modillons érotiques des petites églises romanes, du sud de la France jusqu'en Bretagne en passant par la Saintonge, et là on a un patrimoine d'une grande richesse. J'ai aussi peint beaucoup de toiles sur le thème du vin, des Bacchanales à ma façon, mais en m'inspirant des œuvres de Poussin ou du Titien. Et les rouges, ce sont vraiment les couleurs les plus difficiles à rendre lumineuses tellement ils absorbent la lumière,

donc ce sont des défis extrêmement intéressants. Et quand on me demande d'exposer pour une porte ouverte dans un château de Pessac-Léognan et que, tout à coup, ils me commandent une œuvre de 4 mètres sur 2, c'est vraiment jubilatoire.

Mes toiles sont assez figuratives, ce sont des fables qui vont associer des petits éléments qu'on retrouve dans l'histoire du vin. Par exemple, un petit personnage qui a été très célèbre au Moyen Âge, la première femme qui vendange... Eh bien, je la réinterprète à ma manière, je l'intègre avec le goûteur de vin, ou avec ce petit personnage qui est appuyé sur son bâton et qui regarde la vigne. Je crée une toile qui raconte en couleur et en peinture, ça devient un peu une tapisserie, une allégorie sur quelque chose de très régional.

J'adore ma région : visiter le château de La Brède, admirer les grottes ornées du paléolithique, déguster de la lamproie au bord de la Dordogne... Je ne l'ai pas choisie, de même que je n'ai pas choisi mes parents, mais je suis extrêmement reconnaissant. Je considère que j'ai une chance inouïe d'être né ici, d'avoir eu accès à la culture, et tout à coup d'être là, aujourd'hui, en tant qu'artiste. C'est merveilleux. D'autant plus merveilleux que je suis très attaché à partager, à échanger, comme on partage une bonne nouvelle. Je trouve cela extrêmement important. Moi, j'ai besoin des autres, mais les autres ont besoin de moi.

En 1992, j'ai investi un grand atelier rue Elie-Gintrac. Le but était de créer une dynamique, pour exister en tant qu'artiste et pour faire exister d'autres gens,

Bordelais et étrangers, qui n'avaient pas forcément de lieu pour montrer leurs travaux. À partir de 2000, j'ai ouvert l'atelier un jour par mois à des artistes invités ou pour recevoir des écoles, comme Bordeaux 3, qui a eu des manifestations qu'elle ne pouvait pas recevoir chez elle, donc on les a faites ici. C'est devenu un atelier-galerie, avec beaucoup de passages, un public qui s'est constitué par le bouche-à-oreille, médecins, avocats, universitaires, artistes, artisans... Des Bordelais, mais aussi beaucoup de personnes qui habitent ou qui passent à Bordeaux et qui viennent des Charentes, de Dordogne, des Landes, du Sud Gironde...

Je suis attaché à Bordeaux. Malgré son nom connu dans le monde entier, c'était une ville excentrée par rapport



à l'Hexagone, qui était assez protégée jusqu'à l'époque de Chaban-Delmas, qui avait une dimension humaine vraiment intéressante, et en termes d'architecture, qui était très rassurante, avec un passé très présent, mais d'une beauté et d'une uniformité extraordinaires. Cette ville du XVIII^e est splendide, à chaque pas on voit que des artisans se sont appliqués à tailler les pierres, les portes, les mascarons... Pour moi, Bordeaux est une ville agréable, notamment parce que l'architecture a influé, transpiré, sur les comportements humains.

Mais la modernité ne m'effraie pas ! Je suis curieux chaque fois, et tolérant aussi, de voir des bâtiments qui sortent complètement du contexte, mais qui sont innovants... Je ne peux pas dire que j'aime beaucoup la Cité du vin, mais je suis content de la voir. Je regarde régulièrement l'avancement des chantiers du quai de Paludate et je

trouve que ça donne un élan nouveau à la ville. Après, je ne suis pas sûr que les choix qui ont été faits aux bassins à flot soient très judicieux. On aurait pu aller vers plus de qualité. Je crains que dans trente ou quarante ans, comme

« Cette ville du XVIII^e est splendide, à chaque pas on voit que des artisans se sont appliqués à tailler les pierres, les portes, les mascarons... »

pour les tours Palmer, on les fasse sauter pour reconstruire autre chose... Il y a une réalité de consommation, de déchets et de gaspillage qui, pour moi, est assez insupportable. En tout cas, il faut absolument arriver à préserver des espaces de vie et des façons de vivre comme les Capus, Saint-Michel, les Chartrons, les marchés, les bars, les places... Tout ça, il faut arriver à le réinventer pour en conserver l'esprit. Quand je sors dans Bordeaux, je suis plutôt dans un circuit authentique, qui

travaille à long terme, qui n'est pas dans le bling-bling. J'aime beaucoup toutes ces petites galeries parallèles, associatives, l'*atelier28*, rue Bouquière, avec Christophe Massé et Carine Tarin, et le programme Boustrophédon qu'ils réalisent avec la Machine à musique. J'aime beaucoup le travail des associations qui sont à Pola, le travail de *N'a qu'1 œil* au niveau de l'édition, j'aime bien aussi les manifestations menées par des associations à la halle des Douves, qui sont vraiment de qualité.

L'autre jour, nous sommes allés avec mon fils et ma compagne à la Création franche à Bègles, pour l'inauguration d'une nouvelle expo, où il y avait un petit spectacle sur l'histoire de Martial, qui est un fou de l'autobus, c'était vraiment génial. Bon, il n'y avait peut-être que cent personnes, mais voilà ! C'est une ville où malgré tout, tous les jours, il y a quelque chose à aller voir ! ➤



Associations-nous !

Quand les propriétaires fonciers deviennent aménageurs

MAUD GOURVELLEC

Dans la boîte à outil de l'urbaniste, une procédure opérationnelle commence à faire parler d'elle : l'AFU, Association foncière urbaine. Remise au goût du jour, elle est pourtant fort ancienne, affichant près de cinquante ans au compteur ! Née de la loi d'orientation foncière (LOF) de 1967, opérante depuis 1974, elle n'a pas su encore trouver sa place, contrairement au permis de lotir ou à la Zac, sortis pourtant de la même couvée.

AFU = association syndicale de propriétaires + remembrement

L'AFU est la conjugaison urbaine et moderne des associations syndicales de propriétaires et des techniques du remembrement, pratique ancestrale en milieu rural. Elle a pour objet d'associer temporairement des propriétaires voisins qui souhaitent valoriser leur foncier à des fins encadrées par la loi : le groupement, le remembrement et l'aménagement de parcelles, la construction, l'entretien et la gestion d'ouvrages d'intérêt collectif, ou encore la conservation, la restauration et la mise en valeur des secteurs sauvegardés. Le spectre est donc large. La loi distingue 4 formes d'AFU selon leurs modalités de constitution : elles sont dites libres (AFUL), autorisées (AFUA), de projet (AFUP) ou bien forcées (AFUF). Elles sont généralement d'initiative privée même si leurs statuts diffèrent. Le choix du type d'AFU dépend du contexte et des critères propres à chaque projet.

L'outil des fonciers complexes

L'AFU se distingue des autres outils sur trois principaux plans. Elle est tout d'abord la seule opération ouvrant la possibilité à des propriétaires privés de faire de l'aménagement alors que les procédures classiques sont généralement réservées aux aménageurs privés ou aux collectivités territoriales par le biais, souvent, de l'expropriation. D'autre part, la raison d'être de l'AFU étant la procédure de remembrement, elle permet la réorganisation de parcellaires complexes et morcelés, généralement délaissés par les aménageurs en raison de leur structure. Enfin, l'AFU étant une association, son mode de fonctionnement implique une démarche collective et participative des propriétaires, et des prises de décision collégiales.

Ces singularités en font donc une alternative à la Zac ou au permis d'aménager pour mobiliser du foncier à des fins d'aménagement sans portage public. Elle est aussi souvent le seul outil pour débloquer des situations foncières inextricables. En particulier, dans le cas où la maîtrise foncière est délicate, longue, coûteuse, voire source de contentieux et d'oppositions. Également dans les situations où la construction au coup par coup est rendue impossible par le morcellement du foncier, ou celles où les constructions tendent à se faire au gré des opportunités, sans réflexion d'ensemble, générant des problèmes de voisinage et d'insertion urbaine.

Tous les spécialistes s'accordent ainsi pour reconnaître que cet outil s'avère particulièrement adapté pour des opérations de densification pavillonnaire et de renouvellement urbain, notamment en cœur d'îlot, ce qui répond bien à l'injonction actuelle de construire la ville sur la ville.

Une procédure simple, mais longue

La démarche s'articule autour de trois grandes phases :

- Une phase préparatoire pour faire émerger le projet et s'organiser. Il s'agit là de conduire avec les propriétaires fonciers, les études préalables nécessaires et de constituer l'AFU.
- Une phase préopérationnelle pour concevoir le projet et engager le remembrement. Outre l'instruction administrative du dossier, cette phase intègre le cadrage du programme, la création de l'opération sous le régime de l'AFU, la définition des conditions et règles du projet et la production des bilans permettant de cerner la faisabilité et la pertinence de l'opération.
- La phase de réalisation pour effectuer les travaux d'aménagement et commercialiser les lots et enfin, dissoudre l'AFU.

Simple en apparence, monter une AFU peut être une démarche lourde et complexe dans la pratique. Tout d'abord, du fait de son portage privé, la question du financement et du préfinancement en particulier est centrale. En effet, les propriétaires sont généralement

réticents à payer des études préalables sans avoir de garantie que le projet aboutisse. En outre, une AFU est financée comme une association par la collecte de cotisations versées par les propriétaires et dont la répartition, nécessairement équitable, est librement débattue et intégrée dans les statuts. Le recours transitoire à l'emprunt est donc souvent inéluctable pour faire face au décalage entre l'encaissement des participations et le paiement des frais, même si un bon phasage du projet peut permettre d'autofinancer l'opération, par une première phase de commercialisation par exemple.

Au-delà de ces aspects économiques, le parcours est généralement long, car mobiliser et accompagner les propriétaires demande du temps et de l'énergie. Selon les professionnels, la procédure nécessite, outre les compétences techniques (maîtrise de l'urbanisme opérationnel et solides connaissances en droit civil et patrimonial), beaucoup de psychologie et d'engagement. Elle implique notamment, à l'image des remembrements, une parfaite connaissance des parties prenantes de l'opération et un travail constant de pédagogie et d'information. Les propriétaires sont souvent difficiles à convaincre, ou du moins,

demandent à comprendre avant de s'engager. Or, il faut qu'ils soient convaincus de l'intérêt de travailler ensemble et qu'ils deviennent, le temps du projet, de véritables entrepreneurs. Il faut donc plusieurs rencontres avec chacun d'entre eux pour établir une relation de confiance, entamer un dialogue solide et effacer les craintes. Certaines AFU comptant plusieurs centaines de propriétaires, cela donne une idée de l'implication nécessaire des professionnels... Les AFU ne sont en effet pas réservées à des opérations modestes, mais peuvent porter des programmes ambitieux. Par exemple, à Perrigny-les-Dijon, 28 ha sont ainsi

en cours d'aménagement avec l'association de 95 propriétaires et un budget de 20 M€, pour la réalisation de près de 800 logements, individuels et collectifs, 2 ha de parc paysager et 3 ha de plaine sportive.

Remède miracle en quête de reconnaissance ?

Ainsi, pour de petites ou grandes opérations, en communes rurales ou urbaines, l'AFU peut trouver sa place dans de nombreuses situations, dès lors qu'une restructuration parcellaire du foncier et qu'une adhésion des propriétaires autour d'un projet d'aménagement sont nécessaires.

Pourtant, sur le terrain, point d'AFU... Pourquoi un outil en apparence si efficace, dont la souplesse permet une adaptation à de nombreux contextes et projets, trouve-t-il si peu de débouché

opérationnel ? Même s'il n'est pas le remède miracle à tous les blocages fonciers, pourquoi son usage n'est-il pas à la mesure de ses avantages ?

Le recours à l'AFU reste en effet marginal et concentré sur quelques régions (Alsace, Bourgogne, Auvergne et Bretagne). Cette géographie est davantage liée à la localisation des spécialistes qui maîtrisent l'outil qu'à celle des structures foncières auxquelles l'AFU convient le mieux. De fait, l'AFU reste mal connue et peu pratiquée par les collectivités locales, professionnels de l'urbanisme, aménageurs et propriétaires fonciers, et reste cantonnée à une poignée d'« experts » qui en ont fait une spécialité.

Depuis quelques années, conscient de l'intérêt de l'outil, l'État a cherché à le moderniser et à le promouvoir avec

la création par la loi ALUR en 2014 de l'AFU de projet. Cette nouvelle formule intègre deux innovations : une impulsion plus forte des collectivités locales et un assouplissement des conditions de dissolution. Parallèlement, des retours d'expériences ont été réalisés (rapport Cerema).

À ce jour, ces mesures sont encore trop récentes (décret d'application en novembre 2016) pour en mesurer les effets. Mais, fin 2017, les professionnels n'ont pas vraiment l'air de se bousculer... L'AFU connaîtra-t-elle un destin plus heureux que les AFU de la LOF ? Le renouveau législatif associé à une implication citoyenne grandissante dans le devenir des villes serviront-ils de levier ? L'AFU saura-t-elle trouver son public ? N'existe-t-il pas des clés du côté de la formation des urbanistes ? _





Nuits urbaines



Peurs et transgressions, fascination et conflits

La nuit fascine. Objet de toutes les peurs : peur du noir, peur des agressions... mais également de tous les désirs, elle est le royaume des transgressions et des confusions, comme l'était le Carnaval, durant lequel les frontières et les identités sociales s'estompent.

Si Victor Hugo la considérait comme « une preuve du jour », « la nuit a longtemps été appréhendée comme une discontinuité, le temps des ténèbres et de l'obscurité, celui du sommeil. Par extension, la nuit symbolisée par le couvre-feu, l'arrêt de toute activité et la fermeture des portes de la cité, fut longtemps considérée comme le temps du repos social et de la vie privée », précise Luc Gwiazdzinski, l'un des pionniers de la réflexion sur la nuit urbaine¹.

Pour ces raisons, la nuit fut longtemps « la dimension oubliée de la ville » et elle commence seulement depuis quelques années à devenir un objet de recherches urbaines et un sujet d'intérêt des collectivités locales, comme le rappelle Nicolas Chausson (p. 33).

Pourtant, si la nuit peut se définir comme le temps qui se situe entre le coucher et le lever du soleil, l'expérience de la nuit est l'une des plus communément partagées : avec un soleil qui se couche à 17 h 20 en hiver à Bordeaux, même les enfants la connaissent.

Pour les géographes, au-delà de ce moment astronomique, la nuit est pensée comme un espace. Ce moment devient alors un espace-temps à conquérir, où se développent des activités économiques, où se pratiquent des loisirs, des mobilités, etc. Même dans les cas où la nuit est considérée comme un moment

¹ | L. Gwiazdzinski, *Nuits d'Europe. Pour des villes accessibles et hospitalières*, Belfort : Université de technologie de Belfort-Monbéliard (UTBM), 2007, 206 p.

L. Gwiazdzinski, « Métropole durable : quand la nuit éclaire le jour », *Métropolitiques*, 24 janvier 2014.
www.metropolitiques.eu/Metropole-durable-quand-la-nuit.html



de veille, le repos a lieu quelque part, que ce soit dans la rue pour les SDF ou dans un logement.

Dans les grandes métropoles, le moment où les activités sont le plus réduites, c'est entre 1 h 30 et 4 h 30, période que Luc Gwiazdzinski nomme le « cœur de la nuit », ce qui est confirmé par l'analyse des déplacements dans Bordeaux Métropole (p. 35).

Pourtant, il existe toujours une ville qui travaille et une ville qui veille sur elle-même, dont plusieurs facettes, de l'entretien des rues à l'assistance aux personnes, sont illustrées dans ce dossier. De nombreux services fonctionnent en continu pour assurer la sûreté et la sécurité des habitants : la police nationale (ou la gendarmerie), les pompiers et les hôpitaux sont disponibles en permanence, le jour, la nuit, tout au long de l'année. Les effectifs de ces services (sécurité et santé) peuvent varier entre le jour et la nuit et selon les saisons. Les personnels sont, de manière générale, moins nombreux la nuit, mais les équipes peuvent être renforcées dans les villes touristiques ou selon les événements, comme pour la Fête de la musique ou les ferias en Aquitaine.

La ville qui dort aspire à la tranquillité, et c'est à ce sujet que se créent les conflits avec les autres usages de la nuit, notamment la ville qui s'amuse. Ils sont surtout liés aux nuisances sonores. En effet, le bruit public, celui du dehors, est de moins en moins

supporté. Ces conflits sont plus importants depuis l'interdiction de fumer dans les établissements¹ et plus marqués aussi à l'heure de la fermeture, d'où la multiplication des chartes de la vie nocturne.

Il peut aussi y avoir de la part des riverains un sentiment d'« envahissement » de l'espace public. Cette impression est d'autant plus présente lorsque la vie nocturne se développe dans un contexte de centre ancien aux rues étroites et piétonnes qui permet le déploiement de terrasses par les établissements.

Si les conflits ne sont pas exclusivement liés aux pratiques nocturnes festives, ils sont de plus en plus médiatisés. La presse se fait régulièrement l'écho de « débordements » ou de faits divers nocturnes, à Toulouse ou à Lille par exemple. Il y a quelques années, ce sont les nuits rennaises et la réponse « musclée » des autorités qui attiraient l'attention médiatique. Aujourd'hui, ces tensions ne sont pas l'apanage des grandes villes, mais concernent aussi bien des villes moyennes (Besançon²) que des petites communes comme Avallon³ (Yonne, 7 000 hab.) ou encore Figeac⁴ (Lot, 10 000 hab.).

1 | Depuis la loi Évin interdisant de fumer dans les lieux publics mise en application le 1^{er} janvier 2008 en France dans les débits de boissons et les restaurants.

2 | www.macomune.info du 09/09/2013, « Un PV de 68 euros si vous faites trop de bruit ».

3 | www.lyonne.fr du 16/06/2014, « Gérants et clients des bars défendent la vie nocturne d'Avallon ».

4 | www.ladepeche.fr du 18/10/2013, « Une charte de la vie nocturne pour calmer les excès des jeunes ».

L'apparition des politiques publiques de la nuit

Cette émergence de la vie nocturne au niveau médiatique, et donc social, a des conséquences sur le plan politique : les élus se saisissent à leur tour de cette question, renforçant l'intérêt journalistique. En réponse au développement de la vie nocturne festive ou aux tensions dont elle est jugée responsable, certaines municipalités se dotent d'élus en charge de la nuit, font signer des chartes de la vie nocturne, organisent des États généraux ou des conférences sur la vie nocturne. De manière générale, à Bordeaux comme ailleurs (p. 40), depuis les premiers réverbères jusqu'à la prise en considération des questions d'alcoolisation, de toxicomanie ou de prostitution, la politique publique apparaît d'abord sous l'angle sanitaire et sécuritaire. Ce n'est que récemment que l'on constate une évolution du champ d'intervention et de réflexion qui oscille entre mise en valeur et régulation ou contrôle. Car, dans le même temps, la nuit devient belle. Depuis qu'il existe, l'éclairage artificiel a eu pour but de sécuriser et de contrôler les rues. Il fait aujourd'hui partie du quotidien des Occidentaux et des habitants des grandes villes du Sud. Cette habitude est telle que des pannes d'électricité sont devenues des événements historiques, comme celle de New York en 1977, décrite comme un moment de panique, un retour à l'état sauvage, des milliers de pillages ayant eu lieu. Mais, depuis la fin des années 1980, l'utilisation de la lumière n'est plus simplement

fonctionnelle et sécuritaire, elle est aussi devenue esthétique. Il s'agit désormais d'un outil quasi indispensable à la promotion d'une ville, complémentaire aux rénovations. L'« urbanisme-lumière » a ainsi remplacé l'« éclairage public », comme le décrit Sandra Mallet (p. 49) avec son revers : la pollution lumineuse de Samuel Challéat (p. 51). Cette nouvelle façon d'utiliser la lumière comme outil d'aménagement et de mise en valeur s'est ainsi faite parallèlement à la réfection des centres-villes et au réaménagement des espaces publics. Or, ceux-ci ont un impact sur la vie nocturne, la favorisant ici, la repoussant là, comme le montre Cécilia Comelli (p.36). Cette vie nocturne, pour reprendre un terme de L. Gwiazdzinski, « s'archipellise » : les activités nocturnes forment des îlots de vie dispersés dans une ville endormie. Plus la nuit avance, plus le nombre de ces îlots se réduit, voire se privatisent dans les appartements. Les lieux qui restent alors

ouverts, hormis les services de la « ville de garde », sont en grande majorité ceux dédiés aux loisirs et à la consommation : les théâtres et les cinémas, les restaurants et les bars, les boîtes de nuit et quelques épiceries.

Vers une « diurnisation » de la nuit ?

Tout comme l'offre diurne, l'offre nocturne est loin d'être homogène entre les villes, les pays ou les continents. Plus une ville est grande, plus l'offre de services sera diversifiée et nombreuse, de jour comme de nuit.

Paris fut la première ville française à proposer une offre d'activités nocturnes assez riche pour attirer des touristes venus spécifiquement pour cette dernière. Ainsi que le prouve un guide publié dès la fin du XIX^e siècle à Boston intitulé « Paris at night »¹, l'attrait pour la capitale française s'étendait déjà bien au-delà des frontières du pays. Cette attractivité fut aussi dès le départ liée aux loisirs et aux plaisirs, notamment sexuels. Aujourd'hui encore, l'offre nocturne est souvent bien plus abondante dans les capitales ; ainsi Paris, Berlin et Londres sont réputées pour leur vie nocturne riche de possibles, souvent liée à la fête.

**« Permise par la maîtrise de la lumière,
l'augmentation du temps libre (...)
et par la valorisation des loisirs,
la colonisation de la nuit
par les activités progresse. »**

Permise par la maîtrise de la lumière, l'augmentation du temps libre (qui a été multiplié par cinq en moins d'un siècle) et par la valorisation des

loisirs, la colonisation de la nuit par les activités progresse. Les évolutions récentes de la société et des technologies accélèrent ce mouvement : les sorties sont rendues plus faciles grâce au développement des services 24h/24, des guichets automatiques, des vélos en libre-service (qui permettent une mobilité lorsque l'offre de transports collectifs s'arrête), d'Uber (qui propose une offre plus souple que les taxis classiques), etc. Parallèlement, le travail de nuit se banalise et se voit assoupli dans le Code du Travail.

Mais ce phénomène de « floutage » des frontières entre jour et nuit est essentiellement le fait d'activités privées. Les services publics restent en général à la traîne. Dans l'agglomération bordelaise, les bibliothèques, publiques ou universitaires, ferment au plus tard à 19 h. Seules les bibliothèques universitaires de sciences ou médecine font exception,

1 | Paris at Night, 1869, cité par Simone Delattre, *Les Douze Heures noires : la nuit à Paris au XIX^e siècle*, Albin Michel, Paris, 2000, 674 p.

restant ouvertes jusqu'à 22 h. En dehors de créneaux pour les clubs, les équipements sportifs ferment tout aussi tôt : un seul soir par semaine le nageur bordelais pourra-t-il se livrer à son activité favorite, et ce pas au-delà de 21 h 30. Pourtant se multiplient des événements de nuit qui rencontrent beaucoup de succès : Nuit Blanche, Nuit des Musées, et localement Nuit de l'Eau (à la piscine de Mérignac), Nuit Verte, Marathon de nuit.

Cet effacement progressif des différences entre le jour et la nuit pose la question de la diurnisation de la nuit, sur lesquelles les positions sont souvent tranchées. Faut-il garder une spécificité à la nuit ? Trop d'éclairage pour la mise en valeur, notamment pour un tourisme qui se développe de manière accélérée à Bordeaux, ne va-t-il pas vers une aseptisation de la nuit ? Faut-il au contraire que la ville fonctionne jour et nuit, au mépris de nos biorythmes et qu'elle

perde toute saveur et tout piquant ? Cette question est particulièrement cruciale dans une agglomération comme Bordeaux, qui veut se hisser au rang des grandes métropoles européennes tout en gardant son image de ville de « capitale du bon vivre ». Pour résumer la complexité de la question, citons de nouveau L. Gwiazdzinski, pour qui s'intéresser à la nuit, c'est gérer les paradoxes : « *Éclairer la nuit sans la faire disparaître sous une nappe lumineuse permanente ; préserver son identité originelle et sa part de mystère ; développer l'activité nocturne sans créer de nouveaux conflits d'usage ; assurer la sécurité publique sans imposer de couvre-feu ; ouvrir la nuit à l'activité économique et respecter la santé des travailleurs ; assurer la continuité centre-périphérie sans uniformiser la pratique nocturne de la ville ; réguler la ville en fête tout en conservant une place pour la transgression ; ne pas tout réglementer sans pour autant abandonner la nuit au marché.* » —



L'autre facette de la ville...

NICOLAS CHAUSSON

Pendant longtemps, les nuits de nos villes ont été associées au calme, à l'obscurité, au repos et à l'arrêt des activités. Pourtant les temps changent et la nuit opère sa mue. Entraînée par le mouvement de la société contemporaine, la nuit urbaine se transforme et s'affirme progressivement comme un nouvel espace-temps au sein duquel s'expriment de nouvelles formes d'opportunités économiques et sociales. Nous connaissons peu la nuit. Pourtant, alors que la majorité de la population est en sommeil, c'est une autre facette de la ville qui se présente à nous.

Un territoire fragmenté et des activités spécialisées

S'intéresser à la nuit revient tout d'abord à appréhender un territoire différent du jour. En opérant sa transition du jour vers la nuit, la géographie de la ville se reconfigure pour donner l'image d'un territoire fragmenté. « Plus on avance dans la nuit, plus la ville rétrécit », indique L. Gwiazdzinski¹ qui compare alors la géographie de la ville à un archipel composé d'îlots en éveil.

Si les activités de la ville se concentrent dans l'espace, elles sont limitées et se spécialisent également dans le temps. Inutile de rechercher dans la nuit la diversité de l'offre urbaine que propose le jour : par exemple, les administrations ne répondent plus et la majorité des commerces et services sont fermés. Pourtant, au-delà des activités en veille dans les domaines de la santé ou de la sécurité, les activités de la nuit tendent à se spécialiser dans les domaines des loisirs et du divertissement au point de constituer un secteur économique à part entière de la ville. C'est notamment le cas dans les villes du monde anglo-saxon où le concept de *Night-time economy*² prend de l'ampleur depuis le milieu des années 1990. Ce dernier rassemble au sein d'un même système économique les activités liées au tourisme, à la restauration, aux débits de boissons ou encore à la

création culturelle et musicale. Cette lecture renouvelée de l'économie de la ville est porteuse. Certaines estimations annoncent que la *Night-time economy* aurait représenté 3 % du PIB³ britannique en 2008⁴. Par ailleurs, une étude new-yorkaise⁵ affirme que l'économie de la nuit, étendue aux secteurs du divertissement et du tourisme aurait représenté en 2002 un marché global de 9,7 milliards de dollars, dont 2,6 milliards directement portés par le monde de la nuit.

Au-delà des nuits ludiques et festives, l'augmentation de l'activité nocturne des villes entraîne une progression générale du travail de nuit. En France, les données de l'Insee⁶ indiquent que, en 2009, 15,2 % des salariés français travaillaient habituellement ou occasionnellement de nuit. Cela représente au total près de 3,5 millions de personnes. On est donc loin du temps mort qu'on pourrait s'imaginer.

Un espace social singulier

Bien que le travail s'y banalise, la nuit urbaine cultive toutefois sa spécificité en étant un espace social singulier. Tout d'abord, la population noctambule n'est pas représentative de la population urbaine puisque tous les individus n'ont pas la même appétence à vivre la nuit. Pour certains, c'est une temporalité effectivement associée aux sorties en ville, alors que pour d'autres c'est un moment de repli dans le cadre réconfortant du domicile. Si on s'intéresse aux noctambules, on s'aperçoit que leur sociodémographie tend à se structurer autour des jeunes et des hommes. En effet, plus on avance dans la nuit, plus la proportion de femmes diminue, tout comme celle des personnes d'âge intermédiaire et plus âgées. La singularité de la nuit réside ensuite dans sa capacité à être un espace-temps où s'exprime la recherche de

1 | L. Gwiazdzinski, *La Nuit dimension oubliée de la ville : entre animation et insécurité. L'exemple de Strasbourg*, thèse de doctorat sous la direction de C. Cauvin-Reymond, Laboratoire Image et Ville, UMR-CNRS 7011, université Louis-Pasteur, Strasbourg, 2002, 155 p.

2 | Économie de la nuit.

3 | Produit intérieur brut.

4 | M. Roberts, A. Eldridge, *Planning the Night-time City*, Routledge, 2009, 242 p.

5 | Audience research & analysis, 2004, *The \$9 billion economics impact of the nightlife industry on the New York City : a study of spending by bar/lounge and clubs/music Venues and their attendees*, Study prepared for the New York Nightlife Association, New York City, 23 p.

6 | Dares, « Le travail de nuit des salariés en 2009 », Dares analyse, n° 9, février 2011, 9 p.

liens sociaux consolidés et sécurisés. Certaines analyses sur les sociabilités dans les bars de nuit¹ indiquent par exemple que la sortie nocturne est une manière de s'échapper des normes de la vie quotidienne où la notion de choix est importante. Les noctambules choisissent leurs lieux de sortie et sélectionnent leur environnement social dans une recherche d'entre-soi. Dans l'anonymat des bars de nuit, les individus lâchent prise et ont ainsi l'impression d'être autorisés à se comporter comme ils le souhaitent. Dès lors, la sortie nocturne est un ailleurs qui s'apparente à un voyage dans un temps suspendu de toutes contraintes. Sortir la nuit dans un environnement social sélectionné s'apparente à une quête de soi où les rencontres sont synonymes d'enrichissement social.

Des ségrégations et des inégalités

Malgré cette description plutôt bienveillante, les individus ne sont pas tous égaux face aux aménités de la ville, la nuit. En effet, les phénomènes de ségrégations et d'inégalités qui s'observent dans la ville de jour se recomposent eux-aussi après le coucher du soleil. Lorsque les réseaux de transport public sont fermés, il devient par exemple difficile pour les habitants des périphéries d'accéder aux aménités de la nuit. Pour ces derniers, les distances s'allongent et les coûts des déplacements augmentent. De plus, une fois arrivés dans les lieux animés de la ville, encore faut-il être acceptés dans les établissements convoités. La sélection à l'entrée des établissements ou encore le prix des consommations constituent dès lors des « filtres » artificiels qui, certes, garantissent l'entre-soi recherché par certains, mais sont source d'exclusion pour d'autres. Enfin, les inégalités s'observent également chez les travailleurs de nuit qui vivent en décalé du rythme global de la société.

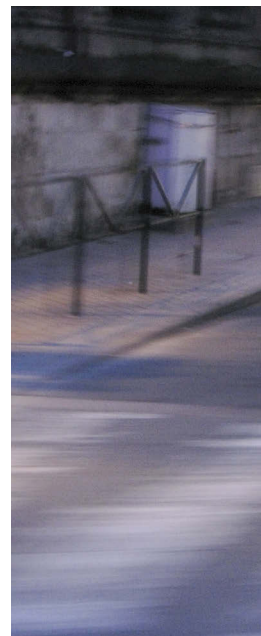
¹ | D. Desjeux, M. Jarvin, S. Taponier, *Regards anthropologiques sur les bars de nuit, espaces et sociabilité*, L'Harmattan, 1999, 203 p.

Des conflits dans la nuit

Enfin, la nuit est une temporalité où s'expriment de nouvelles formes de conflits ; principalement entre la ville qui dort, celle qui s'amuse et celle qui travaille. S'y révèlent par exemple des tensions liées à la coprésence d'activités *a priori* incompatibles : comment effectivement permettre à certains quartiers d'offrir une vie résidentielle de qualité – suggérant des nuits calmes et apaisées – tout en accueillant des aménités de soirées festives et ludiques ? La cohabitation spatiale et temporelle des différentes fonctions de la ville est ainsi un enjeu que soulève régulièrement l'analyse des nuits urbaines. Si le besoin de silence des uns se confronte à l'envie d'animation des autres, la progression de l'activité nocturne de nos villes comporte également des risques. Pollution lumineuse, perturbations des écosystèmes naturels, détérioration de la santé des travailleurs de nuit sont autant de conséquences du bouleversement profond que connaît notre société, et cela questionne nos modes de vie contemporains.

S'approprier cette face cachée de la ville

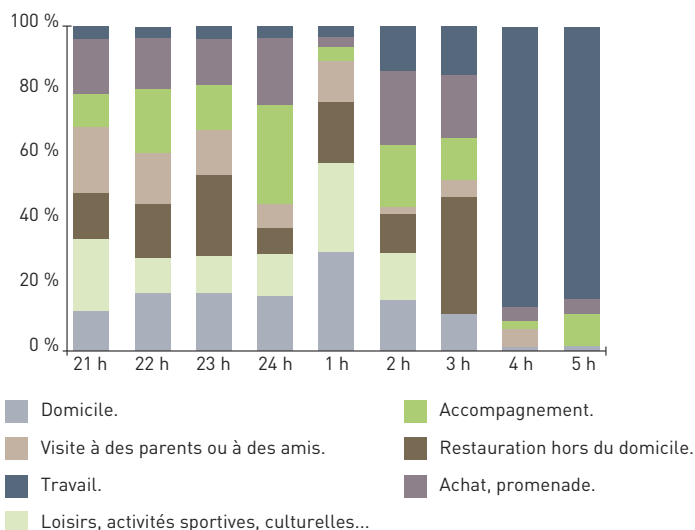
Face à ces transformations, la nuit interpelle le jour et mérite des investigations encore plus poussées. Heureusement, la connaissance sur la nuit progresse. Depuis le début des années 2000, la recherche s'organise et fait de la nuit un véritable objet de recherche scientifique. En témoigne la multiplication des ouvrages, publications, thèses et colloques qui mettent la nuit au programme. Plus timidement, la nuit se construit en tant que thème d'action publique. Nos acteurs politiques ont bien compris l'intérêt d'animer les nuits de leurs villes et tentent alors d'en faire un espace-temps accueillant, entre animation et apaisement de la ville. _



LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS DE NUIT DANS BORDEAUX MÉTROPOLE



Évolution des motifs de déplacements heure par heure



Source : Enquête ménages déplacements 2009, traitement a'urba.

Bordeaux Métropole conduit périodiquement une enquête sur les déplacements de ses habitants, appelée Enquête Ménages Déplacements (EMD), selon une méthodologie commune aux grandes villes et agglomérations. La dernière a été réalisée en 2009. Elle permet de recueillir les pratiques de déplacements d'une population pour un jour « normal et moyen » de semaine. Les déplacements du week-end n'apparaissent pas et l'effet « sortie du jeudi soir », chère aux étudiants bordelais, est lissé avec les autres jours.

L'enquête met en évidence que la majorité des déplacements nocturnes dans Bordeaux Métropole est effectuée plutôt en soirée (69 % entre 21 h et minuit, 31 % entre minuit et 6 h). De 37 000¹ entre 21 et 22 h, le nombre de déplacements décroît progressivement jusqu'à 1 500 entre 3 et 4 heures. Les motifs de déplacement sont principalement liés aux loisirs et à la restauration avec un renversement net à 4 h du matin, heure à laquelle le motif travail devient largement prédominant.

Les effets de visibilité des populations dans l'espace public sont parfois trompeurs face aux statistiques. L'idée reçue voudrait qu'il n'y ait que des étudiants la nuit... Ce sont en fait les actifs, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel, qui se déplacent le plus la nuit (55,4 % des déplacements sont de leur fait) comme le jour (50,2 %). Les usagers de la nuit ne sont donc pas majoritairement des étudiants. Pourtant la part des déplacements de ces derniers triple entre 21 h et 6 h (17,6 % contre 6,1 % le jour), et cela s'explique en partie par la baisse des autres

catégories que sont les retraités, les scolaires ou les personnes au foyer. C'est entre 2 h et 3 h qu'ils sont, en proportion, le plus nombreux, représentant 43 % des déplacements de cette plage horaire. Les âges reflètent cette observation : parmi les déplacements de nuit, 49 % sont le fait des moins de 34 ans, et 29 % des moins de 24 ans, avec un « pic de jeunesse » entre 2 h et 3 h, période durant laquelle ces proportions passent respectivement à 66 % et 42 %.

En revanche, l'enquête confirme les représentations sociales selon lesquelles il y a davantage d'hommes que de femmes qui se déplacent la nuit : 56,2 % des déplacements sont faits par des hommes et 43,8 % par des femmes. Et si les femmes représentent 47 % des déplacements entre 21 h et 22 h, elles ne sont plus que 20 % entre 3 h et 4 h.

En termes de modes de déplacement, la marche est un peu moindre que durant la journée, mais reste toutefois importante la nuit : 17 % des déplacements, contre 22 % le jour. Elle représente 43 % des déplacements effectués entre 2 h et 3 h ; après 4 h, ce mode devient inexistant. Les distances moyennes des déplacements nocturnes sont plus importantes : 7,7 km la nuit contre 5,5 km le jour, vraisemblablement du fait de l'importance des trajets ayant pour motif le travail, ces déplacements étant généralement plus longs que les autres. Et si les déplacements en voiture, en vélo et en bus enregistrent des distances plus longues, l'effet est inversé pour les trajets en tramway, et sans effet pour les trajets pédestres. —

Stella Manning

1 | Alors que les heures de pointe génèrent environ 250 000 déplacements.

Géographie du Bordeaux nocturne

CÉCILIA COMELLI

Depuis l'arrivée d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux en 1995, les opérations d'urbanisme se succèdent et participent à modifier l'image et les usages de la ville. La réintroduction du tramway et la requalification des quais en sont deux exemples particulièrement parlants, mais ces projets ont aussi des conséquences sur la temporalité nocturne de la ville. Ainsi,

dès son élection, le nouveau maire fit mettre en place un SDAL (Schéma directeur d'aménagement lumière) en faisant appel à un grand nom de l'urbanisme-lumière, Roger Narboni, de l'agence Concepto, preuve qu'une certaine dimension de la temporalité nocturne est désormais prise en compte. Au-delà de la mise en lumière, la vie nocturne d'une ville dépend en grande partie de son offre de loisirs. Ainsi, si les bars et les restaurants sont nombreux dans le centre-ville de Bordeaux, leur densité est plus forte par endroits, et certains lieux sont emblématiques des nuits bordelaises. Cette géographie de la vie nocturne est loin d'être figée, tant dans l'espace que dans le temps. Néanmoins, certains « hauts lieux » de la nuit bordelaise semblent immuables dans le temps, telle la place de la Victoire, qui accueille les étudiants depuis plusieurs générations ou le quai de Paludate, connu pour ses boîtes de nuit. D'autres quartiers, dont la vie nocturne sous sa forme actuelle est bien plus récente, ont toutefois une identité telle qu'il semble en avoir toujours été ainsi ; comme à Saint-Pierre, dont l'image et l'histoire populaire paraissent s'être effacées de la mémoire collective.

Les projets urbains ont un impact sur la vie des quartiers : ils sont à l'origine de nouvelles aménités qui modifient leur image et les usages qui y sont pratiqués. Certains projets sont à l'origine du développement d'une vie nocturne festive peu présente

auparavant ; d'autres, à l'inverse, concernent des quartiers où cette vie nocturne était préexistante et s'en trouve modifiée, au point parfois d'être amenée à disparaître lorsqu'elle ne correspond pas aux

nouveaux usages prévus. Les quartiers de Saint-Pierre, la Victoire et Paludate sont certainement les plus connus de la population bordelaise

pour leur identité festive nocturne. Ce ne sont pas les seuls, mais cette identification à la fête et aux loisirs nocturnes font d'eux les plus réputés (que cette réputation soit bonne ou mauvaise) et les plus fréquentés dans cette temporalité. Chacun a une histoire et une offre différente, mais tous ont vu leur vie nocturne évoluer ces dernières années en raison des projets urbains qui transforment la ville depuis une quinzaine d'années.

« Les quartiers ont vu leur vie nocturne évoluer ces dernières années en raison des projets urbains qui transforment la ville depuis une quinzaine d'années. »

Saint-Pierre, un quartier revitalisé par les aménagements

Ancien quartier populaire longtemps craint la nuit, il est désormais l'un des plus prisés de la ville. Sa mutation est emblématique du processus de gentrification que connaissent les hypercentres réhabilités. Il fut l'un des premiers quartiers de Bordeaux affectés par la politique de revitalisation : les façades ont été ravalées, la voirie piétonnisée, les places refaites et la mise en lumière soignée. Ici, la vie nocturne a été favorisée par les aménagements réalisés. Un grand nombre de restaurants y est désormais implanté, ainsi que des cafés et des bars à vin qui ont pu profiter de l'espace libéré par les voitures pour installer des terrasses. Ce secteur, devenu très attractif ces dernières années, toutes temporalités confondues, aussi bien pour les Bordelais que pour les touristes, est caractéristique des conséquences que peut entraîner la gentrifica-



a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

tion sur la vie nocturne, avec ses avantages et ses inconvénients. Un des aspects positifs en termes économiques est le développement commercial du quartier qui participe grandement à son attractivité nouvelle. Par ailleurs, et plus spécifiquement dans la temporalité nocturne, il est très apprécié en raison du sentiment de sécurité perçu par les usagers, notamment par les femmes. Ce sentiment est lié tout à la fois à l'esthétique des lieux et en particulier aux mises en lumière, mais aussi à la présence d'autres usagers rendant ce quartier « habité » et non plus désert la nuit. D'autant que l'offre proposée attire une clientèle plus aisée et plus âgée qu'à la Victoire, ce qui participe à renforcer ce sentiment de sécurité. Ce quartier peut être considéré comme faisant partie

GÉOGRAPHIE DU BORDEAUX NOCTURNE RÉCRÉATIF

Cette carte superpose la localisation des « centralités nocturnes » dans l'espace urbain bordelais (principalement les activités de bar, restauration, salles de spectacles et de cinéma, référencées dans le répertoire SIRENE - 2011) ; la localisation des « points de convergence » nocturnes dans l'espace urbain bordelais. Ces points correspondent à des lieux d'échange et de déploiement de mobilités et déplacements nocturnes.

a'urba, *La métropole bordelaise la nuit, premiers enjeux*, mars 2014.

des « *espaces inoffensifs, [...] qui dissipent la menace du contact* »¹. Malgré cette aseptisation, ou en raison de celle-ci, la vie nocturne festive est à l'origine de conflits d'usage : pas plus que la mairie, les riverains n'avaient anticipé qu'interdire l'accès aux voitures et rendre le quartier « agréable » attirerait de nouveaux commerces et une clientèle piétonne, notamment la nuit, dans une configuration morphologique où l'effet « caisse de résonance » est importante.

La Victoire, le rdv incontournable des étudiants

Parmi les espaces en cours de mutation, le plus important en termes de vie nocturne festive est la place de la Victoire. Historiquement, c'est le rendez-vous incontournable des étudiants, son attractivité auprès de cette population date du XIX^e siècle, lorsque des facultés furent installées sur la place et à proximité. Les étudiants y avaient un accès direct et s'y sont installés de nombreux bars. Aujourd'hui, les universités sont dispersées dans la ville et en périphérie, mais cette place garde une forte attractivité étudiante, d'autant qu'il existe une ligne de tramway la reliant au campus de Talence-Pessac-Gradignan. La Victoire est un lieu symbolique, concentrant des pratiques rituelles, tant par leur répétition d'une génération à l'autre que d'un week-end à l'autre. Sortir dans les bars de la Victoire, c'est montrer son intégration à la communauté des étudiants bordelais, particulièrement pour ceux originaires des départements voisins.

Le point de départ de la mutation de la Victoire est la mise en place du tramway qui a nécessité de repenser l'espace environnant. La place n'est désormais plus « éventrée pour l'automobile »². Depuis 2004, elle est traversée par le tram et les voitures peuvent en partie la contourner. Malgré la présence encore importante de véhicules, un large espace est consacré aux piétons : l'essentiel de l'esplanade leur est dédié, ainsi qu'aux terrasses des cafés. Bien que la Victoire soit le lieu privilégié des pratiques festives étudiantes, c'est le second quartier considéré le plus dangereux la nuit (après la gare) pour nombre d'entre eux et en particulier pour les filles. La raison principale de cette crainte est la forte alcoolisation des individus qui entraîne régulièrement des heurts entre jeunes hommes. Les altercations violentes entre individus ont surtout lieu à la fermeture des bars, et, quel qu'en soit le motif, la consommation excessive d'alcool reste un élément récurrent. Les bagarres nécessitant l'intervention des services de secours (police, pompiers) y sont plus fréquentes qu'à Saint-Pierre, mais les conflits d'usage moins

nombreux. Il y a pourtant plus de bars à la Victoire, mais la place et ses abords sont plus aérés que le quartier Saint-Pierre et les riverains moins dérangés par le bruit des noctambules, en partie couvert par celui des voitures. Ils sont peut-être aussi moins enclins ou moins en capacité de se plaindre. De plus, les pratiques festives étudiantes dans ce quartier existent depuis tellement longtemps qu'elles sont ancrées dans les représentations des Bordelais. Les usagers de la Victoire se différencient de ceux de Saint-Pierre : ils sont plus jeunes, en particulier le jeudi soir, et moins aisés financièrement. L'offre commerciale de loisirs se maintient, mais se transforme avec les rénovations, elle « s'adapte » au nouveau style. Là où se trouvaient de simples bars, officient souvent désormais des brasseries et des pubs. Ce type d'offre, plus « chic », est très en vogue et tend à ressembler à l'offre présente dans les secteurs gentrifiés.

Paludate, la fin annoncée d'un chapitre des nuits bordelaises

C'est le dernier secteur actif dans l'archipel de la nuit bordelaise, celui qui s'anime et qui s'éteint en dernier. Situé dans un quartier longtemps délaissé des aménagements, près de la gare Saint-Jean, à l'extrémité sud des quais, il concentrait la plupart des établissements de la ville ouverts la nuit. Il est l'un des lieux privilégiés de la fête étudiante et, durant de longues années, le seul pôle festif nocturne de la ville de Bordeaux, celui dont on repart quand la ville se réveille. L'implantation massive des établissements dans ce quartier date du milieu des années 1990. On y comptait jusqu'à très récemment une trentaine d'établissements (principalement des discothèques et quelques bars et restaurants) qui brassaient environ 15 000 personnes les week-ends. Le pic d'activité a lieu du jeudi au samedi, entre 2 et 5 h du matin, entre la fermeture des bars et la reprise des transports en commun. Très fréquenté, il est néanmoins considéré comme « glauque » et dangereux par de nombreux usagers. Cet aspect souvent cité par les usagers eux-mêmes est réel puisque le quai de Paludate est le lieu où le nombre d'interventions et d'interpellations réalisées est souvent le plus important les soirs de week-end. Comme à la Victoire, le cocktail foule + alcool n'y fait pas bon ménage et les rixes sont fréquentes. Sa réputation est mauvaise aussi bien pour ceux le fréquentant que pour le reste de la population bordelaise. En effet, se trouve à Paludate ce qui compose le monde de la nuit : des discothèques et donc des jeunes alcoolisés, de la drogue, des bagarres plus

1 | R. Sennett, *La Conscience de l'œil*, 1990.

2 | J. Dumas, *Bordeaux, ville paradoxale*, 2000.

fréquentes et plus violentes qu'ailleurs, et des prostituées. De plus, le peu d'attention portée à la mise en lumière renforce cette ambiance inquiétante. S'il est pourtant très fréquenté certains soirs par certaines populations, c'est qu'il n'a pas d'équivalent en termes d'offres accessibles à ces catégories de populations jeunes. L'autre pôle nocturne, situé aux bassins à flot, dont l'envergure est bien plus réduite et qui est en train de prendre le relais de Paludate, ne s'adresse pas au même segment de la population. L'entrée y est plus sélective, il est de ce fait fréquenté par une clientèle plus aisée et plus âgée. Le secteur de Paludate, malgré son attractivité, a longtemps été le grand absent de la rénovation : d'une part, il ne se situe pas dans la zone classée par l'Unesco, mais dans sa zone « tampon » ; d'autre part, il est au cœur du périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux-Euratlantique et les élus n'ont pas souhaité investir dans un quartier qui allait être complètement réhabilité. Un argument peu convaincant, dans la mesure où le quartier était déjà très

fréquenté et violent avant le projet, et dont la seule réponse apportée a été la mise en place de caméras de vidéosurveillance. Depuis que les travaux de l'OIN prennent forme, beaucoup d'établissements ont fermé, en partie suite à des expropriations. Il était pourtant prévu au début du projet de conserver sur le site un pôle nocturne baptisé le « Balcon de la nuit ». Le projet a semble-t-il évolué en refoulant ce pôle. Bordeaux est rarement citée en exemple pour la richesse ou la diversité de sa vie nocturne, contrairement aux efforts de mise en lumière qui sont salués. Cependant, la vie nocturne festive « ordinaire » existe et se renouvelle régulièrement. Elle n'est figée ni dans l'espace ni dans le temps et évolue notamment au gré des projets urbains. Ainsi, tantôt elle « naît » suite à de nouveaux aménagements, souvent sans que cela n'ait été anticipé comme ce fut le cas à Saint-Pierre, causant parfois des conflits d'usage, tantôt elle disparaît (comme c'est en train de se passer à Paludate) ou se déplace (tel son développement aux bassins à flot). _

ENTRETIEN AVEC FRANCIS VIDAL

Président de l'association *Allez les filles*, figure de la nuit bordelaise

Bordeaux est-elle une ville festive ?

Bordeaux n'est ni une ville du Sud ni une ville du Nord. C'est plutôt tiède ! Ça peut être festif, mais c'est par hasard, ce n'est pas régulier. À Toulouse, on est dans le Sud. Pas nous. Nous, on a un côté froid, on est moins dans la rue, même si parfois Bordeaux peut avoir des allures de Sud. Mais ce n'est pas tout le temps.

Quelle est la spécificité des nuits bordelaises ?

Bordeaux, c'est un peu plus rock que Toulouse, on dit ça parce que, à un moment donné, on a eu toute une ribambelle de groupes de rock qu'il n'y avait pas ailleurs. Maintenant, on peut dire que toutes les villes le sont, et il n'y a pas de lieux spécifiquement « rock » ouvert jusqu'à 2 heures. Pendant longtemps on a résisté à la techno, et c'est arrivé plus tard à Bordeaux qu'ailleurs. Je ne sais pas trop vers où on va, mais on va vers une uniformisation.

Comment la fête a-t-elle évolué à Bordeaux depuis les années 1980 ?

Contrairement à ce qu'on dit, il y a beaucoup plus de lieux maintenant qu'avant, il y a des dizaines de

petits lieux où il y a des concerts. Les gens aiment bien parler des choses qui ont disparu, mais en fait c'est leur jeunesse qui a disparu ! Il reste toujours des lieux, même si certains doivent fermer, parce que les voisins râlent. En France, on a gardé une mauvaise image de la boîte de nuit, liée au trafic de drogue et à la prostitution. C'est pour ça que le milieu de la nuit est très mal vu, parce qu'on pense que ce milieu-là ne vit que la nuit, mais, contrairement à ce qu'on pense, les gens qui travaillent la nuit et ceux qui tiennent des lieux de nuit vivent aussi le jour. Il faut qu'ils se réapprovisionnent en boissons, c'est un milieu où il y a beaucoup de *turn-over* (au niveau du personnel), donc on fait passer des entretiens le jour et non la nuit. Les gens de la nuit sont mal vus, car on se dit qu'ils veulent se cacher et que s'ils veulent se cacher, c'est qu'ils sont louches. Mais si on veut tenir le choc, il faut avoir une vie saine et faire attention pour tenir le coup. Et peu boire, parce que si tu bois plus que les clients ou autant que les clients... Les gens de la nuit, il y en a beaucoup qui sont *clean*. _

Cécilia Comelli

Vers une gouvernance bordelaise de la nuit

STELLA MANNING

En 2013, le guide *Lonely Planet* place Bordeaux en troisième place des « villes les plus fêtardes de France », avec le commentaire suivant : « *La ville, jadis appelée la « belle endormie », s'est mise à l'heure espagnole. (...) Un bémol : à 2 h du matin, on ferme !* » D'après le directeur de la gestion de l'espace public de la ville de Bordeaux, le tournant s'est effectué plus précisément en 1998, avec la Coupe du Monde de football, durant laquelle Bordeaux, ville atlantique, s'est réveillée méditerranéenne, et a réalisé qu'elle aimait faire la fête. Or, à cette époque, aucune réflexion particulière sur la nuit n'est engagée au sein des collectivités locales. Seuls quelques agents territoriaux travaillent la nuit, notamment ceux de la propreté.

Au départ, la sécurité et la santé publique

C'est en 2007 que la question de la nuit commence à émerger dans l'action publique bordelaise, et ce par le biais du développement social urbain et des travaux du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la ville de Bordeaux. La transversalité émerge via les questions de santé publique : par la prévention de l'alcoolisation et la lutte contre la toxicomanie sont abordées les questions de nuisances et de sécurité publique, avec la nécessaire médiation entre habitants et autres usages de l'espace public. Petit à petit, la réflexion s'élargit, au-delà de l'aspect festif et de la gestion des conflits, vers la question des loisirs de nuit et des liens avec la ville qui travaille et de manière plus globale, vers la question des temps de la nuit.

Le dynamisme récent de Bordeaux, ses ambitions métropolitaines, les grands projets urbains, économiques et ferroviaires, le coup de pouce du label Unesco ont amené la ville à changer de braquet dans son action et à se poser la question de la gouvernance de la nuit. Et cela d'autant plus que le dossier se complexifie : avec de plus en plus d'habitants,

mais également un afflux de touristes (près de 6 millions en 2015), un prestige unique : comment offrir une vie de nuit festive et attractive tout en conservant l'autre face de son image de ville sereine, paisible, où il fait bon vivre ?

La présence d'une offre nocturne de restaurants, lieux de concerts et spectacles, clubs et boîtes de nuit est un des ingrédients de l'image de marque d'une métropole qui ne peut faire l'impasse sur ce sujet, mais qui doit également veiller à ce que les usages de la ville cohabitent harmonieusement. L'un des risques est qu'une ville « trop » festive se vide de ses habitants par le départ de ses résidents permanents au profit des locations touristiques meublées de type Airbnb.

Parallèlement, les projets urbains bordelais (p. 36) ont conduit, dans certains cas, à une réduction numérique de l'offre nocturne, celle-ci étant souhaitée plus qualitative par les élus et les services de la ville. Pour autant, cela ne répond pas forcément à la demande des usagers, qui se reportent sur l'espace privé, créant de nouvelles nuisances de voisinage, ou vers de nouveaux quartiers. C'est ainsi que le quartier des bassins à flot émerge comme nouveau pôle de la nuit, ce qui n'a pas été pensé lors de sa conception et se traduit par des frictions diverses. Tout grand projet ne devrait-il pas être réfléchi au regard de sa densité diurne, mais aussi de sa potentielle densité nocturne ?

Trouver un mode local de gouvernance

Dès lors, il devient nécessaire de trouver un mode de gouvernance de la nuit. Faut-il créer une délégation municipale dévolue à un élu, comme à Paris ? Nommer un maire de nuit parmi les professionnels, comme à Londres ? Procéder à une élection, plus ou moins officielle, d'un maire de nuit, parmi les professionnels (comme à Amsterdam depuis 2003) ou



les clubbers (comme à Paris en 2013) ? Organiser des États généraux de la nuit, à l'instar de Paris ou Genève ?

La ville de Bordeaux fait le choix de créer un Conseil de la nuit, à ce jour en cours de constitution, pour une gouvernance croisée et participative. La démarche s'organise autour d'un Conseil restreint composé d'une équipe projet et de six élus et de leurs services : les adjoints délégués à la cohésion sociale et territoriale, à la vie urbaine et à la politique de proximité, à la culture et au patrimoine, à l'urbanisme, à l'habitat et aux déplacements, au commerce et l'artisanat, ainsi que l'adjoint aux finances, ressources humaines et à l'administration générale. Ce comité restreint travaille selon quatre axes : la vie nocturne festive, avec ses aspects santé et tranquillité, culture et loisirs, aménagements urbains, habitat et mobilité, et les économies de la nuit. Il est accompagné d'un comité d'experts nationaux et européens, spécialistes du monde de la nuit et de la culture, de la sécurité ou des addictions (alcool et toxicomanies). La démarche doit aboutir à la création d'un Conseil de la nuit, qui rassemblera les partenaires de la vie nocturne, et à la mise en place d'une Conférence de la nuit, temps fort qui devrait se reproduire annuellement.

La démarche naissante reste à ce jour très « bordelaise ». Si les pôles festifs sont essentiellement situés dans la ville centre, la réflexion gagnerait à s'ouvrir vers la métropole. Les usagers de la ville festive ne sont pas tous habitants de la commune, ce qui pose d'emblée la question des transports, compétence de Bordeaux Métropole. Talence, ville universitaire par excellence, est également polarisée par sa population étudiante vers l'offre festive centrale. Mais il existe également des équipements d'agglomération hors Bordeaux qui fonctionnent en soirée : le Rocher de Palmer, la future Aréna, sans compter toutes les manifestations de soirée que les communes organisent. La nuit peut également être un moment crucial et délicat de la vie d'autres quartiers métropolitains, comme dans les grands quartiers d'habitat social. En outre, la ville active n'est pas une spécificité bordelaise, plusieurs gros pôles d'emplois fonctionnent de nuit : Ford à Blanquefort, les pôles aéronautique et aéroportuaire, le port, les centres hospitaliers, les centres de tri de La Poste avec leurs propres questions de conflits de voisinage ou de desserte. La réflexion sur les temps de la nuit a donc de nombreux champs et territoires d'application qui pourraient s'inscrire plus généralement dans une démarche de type Bureau des temps métropolitains. _



Prévenir, réguler, innover

DAVID MOURGUES

La nuit est l'autre moitié de la vie humaine, mais elle a souvent été l'oubliée des politiques publiques. Les rythmes de vie contemporains désynchronisés invitent à mieux appréhender ses spécificités. La ville de Bordeaux a fait le choix de mener une réflexion sur ce thème et de mettre en place des actions coordonnées, avec un équilibre en matière de santé et de sécurité, ce qui est significatif par rapport à d'autres villes.

Pour la partie santé, la ville développe depuis onze ans des actions de prévention et de sensibilisation en direction des jeunes, des étudiants, autour de la fête et des risques liés aux alcoolisations importantes. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de partenariats avec des acteurs de la santé et sont regroupées sous l'appellation « Festiv'Attitude ». Parallèlement, la ville a pris des arrêtés pour réguler les activités nocturnes et les comportements (alcool, terrasses, événements...). Une brigade de la police municipale est dédiée à la nuit, la BPLI (brigade de prévention et de lutte contre les incivilités). Aujourd'hui, Bordeaux fait le choix de poursuivre une réflexion plus large et transversale sur le sujet. La ville a mis en place une Commission vie nocturne et s'oriente vers la création d'un Conseil de la nuit. Si la nuit semble parfois réduite à des nuisances et du bruit, il s'agit aussi de reconnaître ses multiples richesses et ses potentiels. La ville a fait le choix d'expérimenter des approches de médiation innovantes afin de favoriser la rencontre entre les riverains et les établissements de nuit avec l'initiative « Un jour, une nuit aux bassins à flot » le 8 avril 2017. Parallèlement, des calendriers concertés entre riverains et établissements de nuit ont été aussi mis en œuvre sur le quartier Bastide, rive droite. Des actions de prévention-médiation se déroulent au sein même du tram avec un DJ et des jeunes en service civique pour accompagner les retours festifs (ANPAA33). Bordeaux soutient l'action « Hangover Café » (CEID), un dispositif mobile de Réduction Des Risques entre 23 h et 7 h du matin, temporalité nocturne propice à des situations plus aiguës. Des plans de médiation sont proposés par le GIP Bordeaux métropole Médiation aux organisateurs d'événements.

Et ailleurs ?

La ville de Paris a organisé ses premiers États généraux de la nuit en 2010 et s'est engagée dans une stratégie sur la vie nocturne. À partir de 2005, le programme européen DC&DII lance une réflexion sur les contextes festifs, la prévention et la Réduction Des Risques. La plupart des capitales européennes se sont inscrites dans cette perspective en expérimentant des actions autour de la santé et des contextes festifs nocturnes. La municipalité de Tarragone et la Généralité de Catalogne soutiennent des « Nuits de qualité » (*Q de Festa, Nits de Qualitat*). Des initiatives portées par des associations invitent au développement de pratiques à moindre risque, en nouant des partenariats avec des établissements de nuit, les villes et parfois l'État : Fêtez Clair à Paris, *Quality Nights* à Bruxelles proposent même une labellisation des établissements qui s'impliquent (formation des personnels, eau fraîche gratuite et accessible...). Des dirigeants de clubs de musiques électroniques à Amsterdam portent de telles démarches, ainsi que le festival *Electric Zoo* à New York, avec le soutien des artistes. En France, le décret du 7 août 2017 prévoit une baisse du niveau de décibels dans les établissements de nuit. Depuis 2015, le ministère des Affaires étrangères soutient un pôle tourisme nocturne dans le cadre de la promotion touristique de la France. Désormais, la nuit s'invite au cœur des politiques publiques et des débats en devenant un enjeu d'urbanisme, de transport, de tourisme, de sécurité, d'action sociale et de santé... —



Se refaire une beauté

STELLA MANNING

Alors que la majorité des habitants vaque à ses occupations vespérales ou s'apprête à dormir, la ville se met en branle pour se refaire une beauté afin d'offrir son meilleur visage le lendemain. Le maître-mot de l'organisation de ces activités d'entretien est la moindre gêne des usagers. Or la conciliation de la prise en compte des différents usages relève de la gageure. Les moments où l'activité économique bat son plein et ceux où les habitants aspirent au calme couvrent l'essentiel du cycle journalier. Dès lors, comment s'immiscer dans l'espace public pour entretenir la ville en limitant la gêne des uns et des autres ? La réponse sera différenciée selon les territoires, le centre-ville de Bordeaux disposant de dispositifs et d'horaires adaptés, notamment plus nocturnes que le reste de l'agglomération. Mais partout, à la fin de la nuit, dès 5 h, il y aura du monde sur le pont pour nettoyer la ville de nos déchets.

Dans le centre-ville de Bordeaux, à l'intérieur de la ceinture des cours, la collecte des ordures ménagères attend la fermeture des commerces et le retour à une circulation fluide. À 21 h, six jours sur sept, onze camions-bennes quittent la base opérationnelle de Bègles pour collecter les bacs des déchets ménagers. Ils seront à l'œuvre jusqu'à 1 h, 3 h, voire plus, en fonction de la masse à collecter. Car, certains soirs, les déchets sont plus volumineux : les lundis soir, du fait de l'absence de ramassage le dimanche, les mardis, jour de collecte des déchets recyclables, et les mercredis, rattrapant l'absence de collecte des bacs gris le mardi. Les tournées de

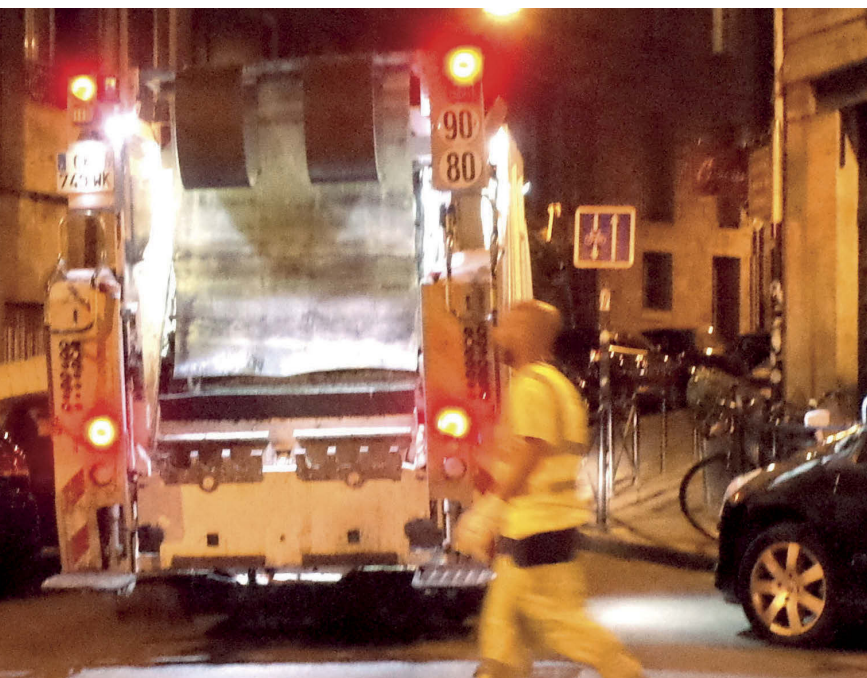
fin de semaine sont généralement plus rapides, car moins chargées.

Parallèlement, les équipes de propreté de jour finissent leur service à 20 h. L'équipe de nuit, composée de 15 agents, commence à 23 h et travaillera jusqu'à 6 h. Elle passera après la fin des piqueniques sur les quais, qui s'attardent jusqu'à 23 h ou minuit, croisera les fêtards plus ou moins alcoolisés vers 2 h ou 3 h, et pourra être confrontée à tous les débordements vers 4 h ou 5 h. Alors que leur travail est de nettoyer l'espace public, vider les corbeilles, préparer le travail de l'équipe de jour, les agents sont confrontés à la population du milieu de la fête, à laquelle ils n'hésitent pas à apporter aide et soutien, tout en ayant consigne de se mettre en retrait dès que des signes d'agressivité apparaissent. Pour les situations difficiles, ils sont équipés de radios avec un bouton d'urgence qui, dans les faits, n'est jamais utilisé. Seuls deux incidents graves ont été dénombrés en vingt ans.

Dans le reste de la ville et de la métropole, les ripeurs embauchent à 5 h. À 5 h 30, la noria de camions se met en marche à partir des trois bases opérationnelles, Bègles, Eysines, et Latule à Bordeaux. 102 équipes de trois agents, dont un chauffeur, sillonnent 22 communes de l'agglomération¹. Chaque circuit a été étudié au cas par cas, de manière à minimiser les nuisances. C'est ainsi que les grands axes sont effectués en premier, avant que la circulation ne devienne trop dense, et suivant le principe que leurs habitants ont une meilleure tolérance au bruit. Les secteurs plus résidentiels seront collectés plus tardivement, tout en évitant les points durs, comme la proximité des écoles à leur ouverture. Et si les agents ont pour consigne la discrétion, on ne peut éviter le bruit du roulage et des relevateurs. Les plaintes restent cependant rares, guère plus d'une dizaine par an pour l'ensemble de l'agglomération et, au besoin, les tournées peuvent être adaptées.

Dans les équipes de collecte comme dans celles de propreté, l'équipe de nuit jouit d'une certaine aura et les postes sont convoités. Outre l'aspect financier de la majoration des heures de nuit, les travailleurs de nuit affirment mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, avec notamment plus de temps passé avec leurs enfants, le cas échéant. _

1 | Six communes de la rive droite appartiennent à un SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) associant des communes hors Bordeaux Métropole.



Mieux vivre ensemble

Entretien avec Christophe Vidal

LIONEL BRETIN

Comment est née l'idée d'élire un maire de la nuit ?

Le premier maire de la nuit a été élu à Amsterdam en 2003. On en compte maintenant une vingtaine dans le monde regroupés depuis 2016 au sein d'une fédération internationale. À l'automne 2013, le collectif nantais Culture Bar-Bars a initié des élections dans trois villes françaises : Paris, Nantes et Toulouse. Le premier tour s'est fait via Facebook et le deuxième dans des établissements de nuit. L'objectif était de faire entendre leur voix sur les thématiques de la nuit auprès des candidats aux élections municipales de 2014, surtout sur le volet culturel. J'ai écrit un programme plus vaste sur le « droit à la ville de jour comme de nuit » dans la continuité de la première Charte urbaine européenne de 1992, qui appelle à un droit à la ville pour tous. Le titre de maire de la nuit est purement honorifique, avec un mandat d'une durée d'un an qui n'a pas été reconduit. Aujourd'hui, seule Toulouse a un représentant de la nuit.

Comment cela s'est-il déroulé à Toulouse ?

Dès octobre 2013, nous avons créé l'association Toulouse Nocturne dont les membres sont des citoyens (toulousenocturne.com). Nous n'avons pas de professionnels de la nuit afin de ne pas être « juge et partie ». Des États généraux de la nuit ont été convoqués, rassemblant des universitaires, experts, associations et élus. Nous avons rédigé un *Livre blanc* composé à partir de témoignages de professionnels dans tous les secteurs, qui nous ont permis d'établir une feuille de route avec des propositions sur : « Comment penser la ville la nuit autrement ? »

En parallèle, nous avons organisé la première cérémonie « Les Nocturnes » qui met en lumière des acteurs de la nuit dans différentes catégories afin de démontrer que la nuit n'est pas uniquement le champ des loisirs.

Christophe Vidal a été élu maire de la nuit de Toulouse 2014. Il est ensuite devenu président des associations Toulouse Nocturne et Occitanie Nocturne. Journaliste depuis de nombreuses années, il est aussi fondateur et rédacteur en chef à Toulouse de *Minuit Magazine*, trimestriel gratuit sur les multiples facettes de la nuit depuis 2009.

Quelles ont été vos actions, ensuite ?

En 2015, nous avons publié *Toulouse en mode nuit*, un guide de prévention des risques (alcool, drogue, sexualité, alimentation, handicap...) conçu avec des associations de prévention et une dizaine de partenaires financiers, privés et publics. Il nous sert également de support lors de nos échanges avec des lycéens. En mai 2017, nous avons édité *La Haute-Garonne en mode nuit* distribué sur le département. Nous avons également lancé avec la mairie de Toulouse une étude, financée par ses soins, pour mesurer le poids économique de la nuit et connaître le nombre de travailleurs concernés. Les résultats devraient être connus fin 2017. Nous allons donc pouvoir faire des préconisations auprès des pouvoirs publics pour accompagner les travailleurs de nuit dans tous les domaines (transport, crèches, risques professionnels...). C'est une réalité économique en France, avec près de 10 millions de personnes concernées, mais aussi une question de santé publique.

Intervenez-vous aussi sur le terrain ?

Nous avons lancé, entre autres, « Votre chauffeur » en février 2017, en partenariat avec un transporteur. Ce service de bus fonctionne toute la nuit du jeudi au samedi soir entre centre-ville, discothèques et campus, pour un tarif modeste. Nous allons visiter le dispositif à la demande de la Dreal (direction

régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement], qui nous a confirmé qu'une association ne pouvait se substituer à une AOT (Autorité organisatrice de transport) pour un tel service. Notre partenaire assurera donc l'organisation à partir de septembre 2017 et nous mettrons à disposition du matériel de prévention.

Nous avons aussi travaillé sur le projet « SOS Toulouse Nocturne » avec neuf associations de secouristes. Nous souhaitons mettre en place un poste de premier secours de nuit, dans un bus, qui permettra d'accueillir les personnes en difficulté, notamment celles trop alcoolisées. L'argument est aussi économique, car le coût du dispositif est largement en deçà des coûts publics de prise en charge des personnes alcoolisées à l'hôpital. La mairie et la préfecture ont déjà décidé de tester des maraudes pédestres avec des secouristes et privilégieraient, par la suite, la création d'un centre de secours dans un bâtiment.

Comment les institutions ont-elles réagi à l'arrivée de ce « deuxième » maire ?

Les deux premiers mois, le titre a fait sourire. Puis, les nombreuses couvertures médiatiques et les premières actions de l'association ont fait la démonstration du sérieux de mon engagement. Ma rencontre avec les candidats aux municipales a permis, notamment, de sensibiliser le nouveau maire à la question des transports de nuit. Ainsi, neuf mois après son élection, il a décidé d'étaler les horaires du métro jusqu'à 3 h du matin le week-end. La reconnaissance existe, mais ce titre de maire de la nuit suscite des interrogations. Les pouvoirs publics doivent composer avec. Dans la rue, il n'est pas exceptionnel que l'on m'appelle « monsieur le Maire », je réponds « monsieur le Maire... de la nuit ! ».

Y-a-t-il une complémentarité ou une concurrence entre les missions de chaque maire ?

Je ne parlerais pas de concurrence. Toulouse Nocturne impulse des idées, met en place des actions quand les pouvoirs publics ne s'y attellent pas. Le temps associatif n'est pas le temps des collectivités. Je suis un simple citoyen engagé. Comme beaucoup d'associations, nous ouvrons des voies et bataillons. Nous n'avons pas de subventions, nous fonctionnons projet par projet. Notre volonté est que la ville développe une politique de gestion globale de la nuit. L'approche est encore trop sectorielle. Les pouvoirs

publics agissent essentiellement en réaction à une situation difficile. À Nantes et à Paris, des élus municipaux sont en charge de la nuit et des « Conseils de la nuit » ont été mis en place. À Toulouse, il serait nécessaire d'avoir un interlocuteur officiel avec une vision. L'association travaille à la constitution d'un Conseil associatif de la nuit.

Comment travaillez-vous avec d'autres acteurs ?

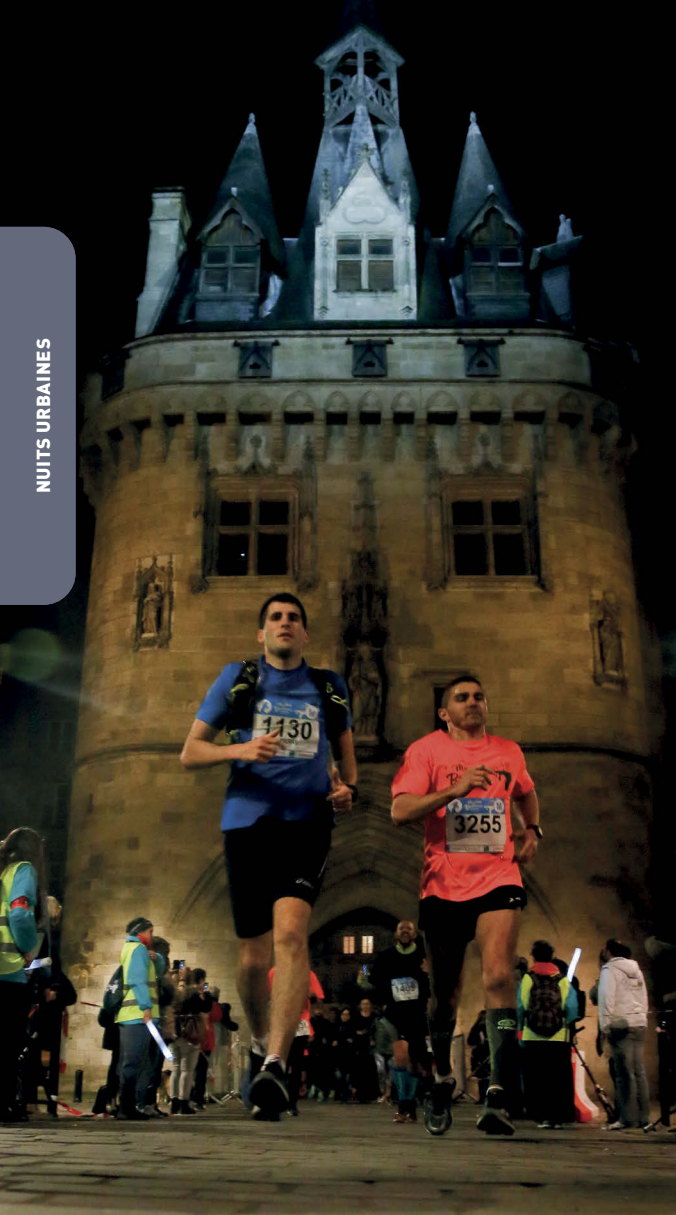
À partir de 2014, nous avons sollicité les candidats à chaque élection : les régionales, la présidentielle puis les législatives via notamment des rencontres ou des lettres ouvertes. La thématique de la nuit n'a été présente dans aucun programme. Nous avons aussi rencontré plusieurs ministères à Paris dès 2015, et la ville de Montpellier, qui semble intéressée par le guide de prévention. Pour avoir plus de légitimité, l'association Occitanie Nocturne a été créée en 2017. L'objectif est de faire de l'« essaimage » dans d'autres villes françaises.

Comment votre démarche s'inscrit-elle dans un mouvement plus mondial ?

Depuis 2015, les colloques se multiplient et les différents ambassadeurs de la nuit ont tissé des liens. Certaines villes sont davantage ancrées sur la culture et l'événementiel. D'autres, comme Toulouse, Zurich ou Madrid y intègrent les chapitres prévention, transport, sécurité... La création du Pôle d'excellence tourisme nocturne en France par le gouvernement marque aussi un tournant. Il existe une compétition internationale entre les cités pour développer leur attractivité nocturne. Nous sommes dans le partage d'expériences et avons le même objectif prioritaire : faire que nos décideurs intègrent la nuit dans leur feuille de route politique.

Qu'est-ce qui motive vos actions au quotidien ?

Apporter des réponses aux besoins des travailleurs et des usagers de la nuit (notamment en les sensibilisant aux risques), mais aussi des solutions pour apaiser les tensions entre riverains, établissements... Il est nécessaire d'instaurer un véritable dialogue, pérenne. Apporter notre contribution pour que Toulouse soit la vitrine en matière de politique de la ville la nuit sur tous les chapitres. Enfin, développer la conscience au plus haut niveau de l'État de l'importance de prendre en compte et d'intégrer le champ nocturne dans sa politique. _



© Fabien Cottureau.

LE MARATHON DE NUIT DE BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Pourquoi un marathon de nuit à Bordeaux ? « Parce qu'il y avait un créneau à prendre, alors on l'a pris ! » répond Frédéric Gil, responsable de la direction générale Éducation, Sports et Société de la ville de Bordeaux.

Mais l'idée d'un événement de nuit n'est pas arrivée de but en blanc. Alors que le projet d'un marathon à Bordeaux chemine dans les esprits, pour des raisons de prestige national et international, ainsi que pour les retombées économiques induites, la réflexion préalable a porté sur la manière de se démarquer dans un paysage français où plus de 80 marathons se disputent la notoriété, dont le très proche et très festif marathon du Médoc.

De fil en aiguille, la mise en valeur du patrimoine et le prestige du vin ont été les deux concepts-clés centraux, et c'est l'expérience de Bilbao, jumelle de Bordeaux, qui a fait pencher la balance vers une épreuve de nuit, encore inédite en France.

En termes d'organisation, un marathon la nuit présente un certain nombre d'avantages puisque l'impact sur la circulation est moindre. La vie commerciale n'est pas entravée par des limitations et fermetures, mais au contraire dynamisée par l'apport d'une population touristique liée à l'événement. Il a toutefois été nécessaire de renforcer les éclairages, tant pour la mise en valeur patrimoniale que pour la sécurité des coureurs, en particulier dans les espaces les plus sombres comme le Jardin public, le vieux Bordeaux ou la traversée des vignes. 300 agents territoriaux, de Bordeaux Métropole et des villes de Bordeaux, Pessac, Talence et Mérignac ont été mobilisés, épaulés par 1 600 bénévoles.

En termes sportifs, le marathon attire essentiellement des coureurs qui ont envie de se faire plaisir. Les grands coureurs savent qu'ils ne pourront faire leurs meilleurs temps lors d'une course de nuit, décalée par rapport à leurs biorythmes. Cela n'empêche pas le marathon de Bordeaux d'être populaire et de voir ses inscriptions progresser d'année en année, avec plus de 19 000 participants en 2017, dont 2 700 marathonniens, 14 000 semi-marathonniens et près de 1 000 équipes. _

LA NUIT VERTE

Tous les deux ans depuis 2010, le dernier week-end de septembre, se déroule, dans un espace emblématique du parc des Coteaux, une Nuit Verte. Temps fort de la biennale Panoramas, projet culturel et artistique du Grand Projet de Ville, elle attire jusqu'à 5 000 visiteurs entre 21 h et 3 h du matin pour une déambulation dans un des parcs qui s'égrènent le long de la rive droite de l'agglomération.

L'idée est née d'une démarche de marketing territorial : la rive droite n'est pas composée que de quartiers d'habitat social, mais dispose également d'un maillage d'équipements culturels et d'un chapelet d'espaces verts mis en réseau : le parc des Coteaux. Précédée d'un long travail avec les habitants des quartiers du Grand Projet de Ville avec notamment des résidences d'artistes, la Nuit Verte est ouverte à tous. Elle permet de découvrir une succession d'œuvres d'art et d'installations scéniques éphémères, mais surtout d'appréhender sous un « jour » différent un lieu connu. Moyen de jouer à se faire peur, de vivre une expérience extraordinaire dans un lieu somme toute ordinaire, elle est appréciée par tous les publics.

Elle a eu lieu jusqu'à présent au lac de l'Ermitage (Lormont) et au parc du Séguinaud (Bassens). Alors que Panoramas va devenir un événement annuel, la Nuit Verte restera biennale.

C'est également Panoramas qui est à l'initiative des refuges périurbains puisque le premier, le Nuage, a été conçu par Le Bruit du frigo pour la première Nuit Verte de 2010. Les refuges sont des cabanes, créations artistiques, ouvertes au public sur réservation, permettant de passer gratuitement une nuit dans un espace naturel de l'agglomération et d'avoir une autre perception de la nuit périurbaine (www.lesrefuges.bordeaux-metropole.fr). _

Stella Manning

LES ÉTOILES DISPARUES DES NUITS BORDELAISES



LES SONS DE LA NUIT

Le C2D (Conseil de développement durable), qui est une instance citoyenne consultative, a choisi cette année de s'autosaisir sur la question des « sons de la ville ». L'idée est de lancer une réflexion exploratoire qui va au-delà de l'approche classique de la notion de « bruit » ou de « nuisances sonores », le C2D souhaitant en effet l'élargir à une approche globale du son. Pour ce faire, le C2D a pour la première fois fait appel à deux jeunes du service civique. Nous. Notre mission : mener une enquête sur la place qu'occupe le son dans l'identité et la qualité des territoires de la métropole. L'objectif à long terme est la prise en compte de la dimension sonore dans les futurs projets d'urbanisme de la ville.

Nous avons commencé en novembre 2016 et le compte rendu a été fait à l'occasion de la biennale d'architecture Agora en septembre dernier. Nous avons tout d'abord diffusé un questionnaire, par Internet et sur le terrain, à toute personne intéressée, et nous avons enregistré les sons « caractéristiques » de la métropole. Ces sons ont été rendus publics sur un site Internet dédié, et diffusés lors d'Agora 2017.

Concernant les sons de la nuit, nous sommes allés sur le terrain lors d'un *workshop* avec les étudiants de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme (IATU). Nous étions divisés en équipes par lieux et par tranches horaires. Nous avons alors enregistré, mesuré et comparé les ambiances et niveaux sonores.

L'équipe de Paul était place Gambetta, de 9 h à minuit. Ils ont principalement enregistré des sons de passage, que ce soit des personnes à pied, en voitures ou en bus. Ils en ont conclu que Gambetta était pensée comme une place, mais utilisée comme un

rond-point : un espace uniquement dédié aux déplacements. L'équipe s'est ensuite exercée à inventer un projet qui rendrait à Gambetta son statut de place à occuper.

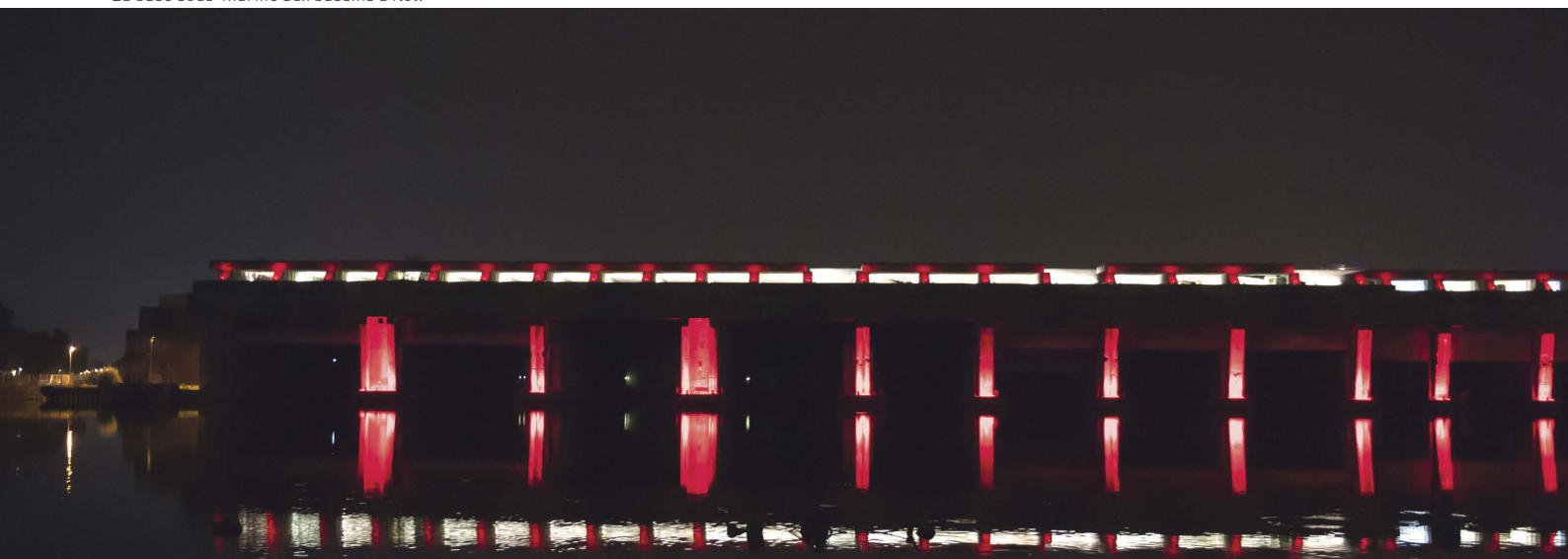
L'équipe de Lola était quant à elle aux bassins à flot, de 9 h à minuit. Un constat : le calme. Seules quelques voitures et bourdonnements (liés à des machines) viennent ponctuer le silence ambiant. Ils ont cependant rencontré un habitant qui a parlé d'un son caractéristique du quartier : la sortie des boîtes de nuit entre 4 h et 6 h du matin.

Par rapport à notre expérience et aux retours que nous avons eus à Bordeaux, des éléments reviennent régulièrement, notamment dans le questionnaire : le son le plus identitaire de la ville est sans conteste la cloche du tram qui est appréciée par au moins la moitié des répondants. Les nuisances liées au trafic n'arrivent qu'en deuxième position, suivies par un autre son perçu positivement : les sons des terrasses.

Cette étude exploratoire nous a rendus plus sensibles à notre environnement sonore auquel nous prêtons désormais plus d'importance. Après avoir effectué tous ces enregistrements sur le territoire de la métropole, Lola a pris l'habitude de tendre davantage l'oreille, étant toujours à l'affût de sons insolites produits par l'activité de la ville. Un exemple, le contraste entre le son du didgeridoo d'un musicien de rue et les bruits de l'activité place Pey-Berland. Paul, quant à lui, est davantage à l'écoute des sons de la ville dans les lieux extérieurs à la ville de Bordeaux, sons auxquels il est le moins habitué et dont il est le moins imprégné. _

Paul Martin et Lola Tonin

La base sous-marine aux bassins à flot.



Lumières sur la ville

Rôles et enjeux de l'éclairage urbain à Bordeaux

SANDRA MALLET

Depuis les années 1990, la lumière occupe une place renouvelée dans la fabrique urbaine¹. Certaines actions pionnières ont marqué les esprits, comme l'éclairage de l'ancienne base sous-marine de Saint-Nazaire (qui a renouvelé l'image d'un port jusque-là répulsif) ou le plan-lumière de Lyon, qui a permis à la ville de devenir une référence internationale. Si l'éclairage a longtemps été réduit à un outil technique au service de la sécurité², il est désormais vu comme un puissant moyen d'intervention sur l'espace, accusant certains éléments, en cachant d'autres, jouant avec les couleurs et les intensités lumineuses, métamorphosant la vision habituelle des bâtiments, des espaces publics, des quartiers et de la ville tout entière. Les dimensions sensibles de la lumière sont mises en avant par les concepteurs, tandis que les échelles de réflexion et d'action se transforment.

Des éclairages au service d'une politique urbaine

À Bordeaux, le paysage nocturne s'est métamorphosé suite au renouvellement de la municipalité en 1996³. Les éclairages sont mis au service d'un projet urbain visant à revitaliser le centre historique et à recentrer la ville autour de son fleuve. Une cellule des « mises en lumière » est créée en ce sens au sein du service « Projet urbain » de la ville. Un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL), un plan-lumière et une charte-lumière sont rédigés, alors que ces outils restent encore rares à l'époque. La ville fait appel à une agence indépendante, Concepto, dirigée par Roger Narboni, concepteur-lumière renommé. Symbole de vie, peu coûteuse et rapide à mettre en place, la lumière joue un rôle annonciateur des projets à venir : l'éclairage des façades des quais

de la rive gauche (qui se libère alors des hangars noirs et abandonnés liés aux anciennes activités portuaires) offre un spectacle à contempler depuis l'autre rive ; la mise en lumière de l'église Sainte-Marie de La Bastide fournit un repère encourageant les gens à (re)découvrir la rive droite, tandis que le nouvel éclairage du pont de pierre met en évidence la liaison entre les deux rives. La lumière préfigure des aménagements majeurs : l'éclairage de grues présentes durant les travaux confirme l'existence de projets ; des simulations montrant l'emplacement du futur pont reliant Bacalan à La Bastide réalisées fin 2009 à l'aide d'un laser vert installent momentanément dans le paysage ce pont dont la construction fait alors débat. La lumière est aussi utilisée pour renforcer la modernité de certains projets : l'éclairage des espaces publics du tramway, dynamique et coloré, renforce l'image d'un tramway innovant. Les nouveaux éclairages offrent aussi une mise en valeur inédite du patrimoine bâti, accompagnant et mettant en évidence la réhabilitation des architectures traditionnelles, la restauration des bâtiments historiques et le ravalement des façades des quais.

L'éclairage urbain face à la transition énergétique

Aujourd'hui, la ville doit faire face à de nouveaux enjeux : l'affirmation du développement durable dans les politiques publiques questionne les coûts énergétiques et la pollution lumineuse. Les actions se centrent sur des aspects techniques, avec le remplacement partiel et progressif du parc par des lampes de haute performance. Cela ne signifie pas pour autant une baisse de l'intensité lumineuse : il est possible d'utiliser des lampes de puissance moindre en gardant un même éclairement au sol, voire en l'augmentant. La pollution lumineuse suscite un intérêt grandissant en France, et des actions innovantes : des « trames noires » sont dessinées ou à l'étude à Rennes, Lille ou Reims, des chartes d'engagement visant à réduire les éclairages inu-

1 | A. Masbouni (dir.), *Penser la ville par la lumière*, éditions de La Villette, Paris, 2003, 112 p.

2 | J.-M. Deleuil, J.-Y. Toussaint, *De la sécurité à la publicité, l'art d'éclairer la ville*, Les Annales de la Recherche Urbaine, Plan Urbanisme - Construction - Architecture, 2000, p. 52-58.

3 | S. Mallet, « Exposer les espaces référents d'une politique urbaine : le cas des mises en lumière à Bordeaux », *Lieux communs*, n° 13, septembre 2010, p. 37-54.



tiles sont signées entre certaines villes et l'ANPCEN (Association nationale de la protection du ciel et de l'environnement nocturne). Bordeaux est loin de faire figure de proue et a même été récemment critiquée pour ne pas avoir suffisamment respecter l'arrêté ministériel de 2013 limitant les éclairages¹.

La ville éclairée : un espace public

Enfin, la question du lien entre les éclairages et les usages de la ville nocturne reste en suspens. Si les discours affichent, depuis les années 1990, une préoccupation nouvelle aux usages et au vécu des habitants, force est de constater que les mises en lumière restent d'abord au service d'un paysage à regarder, réduisant les habitants au statut de spectateur d'une ville à contempler. Les processus de mise en lumière se sont ainsi déroulés selon une hiérarchie visuelle, et non selon une hiérarchie fonctionnelle qui tiendrait compte des espaces publics les plus utilisés durant la nuit. Les éclairages des quartiers festifs nocturnes font d'ailleurs l'objet de peu d'attention (par exemple, les quais de Paludate). Des dispositifs de participation, de concertation ou d'évaluation restent à créer afin de mieux tenir compte des usages et des perceptions de la ville nocturne. Plus largement, il reste à envisager la nuit non plus comme une simple « masse noire », obscurité rendant possible l'éclairage d'éléments à regarder, mais comme un temps urbain qui se vit, à part entière. _

1 | Voir le communiqué de presse de l'ANPCEN du 23 juin 2017.
www.anpcen.fr/docs/20170623142233_md1uto_doc215.pdf



Lumière en transition(s)

Écologisation et démocratisation de la fabrique de l'éclairage urbain

SAMUEL CHALLÉAT

Si en termes de commodité, de sécurité et d'esthétique urbaines, les apports de la lumière artificielle sont largement admis, une diversité d'impacts négatifs sont mis en avant depuis les années 1970 dans des champs multiples, de l'astronomie à la santé, en passant par l'écologie ou l'économie. Les astronomes amateurs, les médecins ou encore les écologues, questionnent le bien-fondé des usages intensifs et homogènes de l'éclairage artificiel, désormais appréhendé en termes de pollution par de nombreux travaux scientifiques. En faisant de la compréhension des besoins – humains et non-humains – d'obscurité un nouveau point focal, cette requalification environnementale de l'éclairage urbain s'accompagne d'une démocratisation de sa fabrique, par l'usage et à différentes échelles territoriales.

La lumière artificielle nocturne, quels effets négatifs ?

L'effet négatif le plus immédiatement visible est la dégradation de la qualité du ciel étoilé. La diffusion atmosphérique de la lumière artificielle génère des halos lumineux qui diminuent les contrastes et interdisent la vision des objets célestes faiblement lumineux. Dans les grandes agglomérations, le ciel nocturne est réduit aux quelques étoiles les plus brillantes, à quelques planètes et à la Lune. Selon les auteurs du *Nouvel Atlas mondial de la clarté artificielle du ciel nocturne*¹, un tiers de la population mondiale a ainsi perdu la vision de la Voie lactée – notre galaxie – à l'œil nu (60 % pour l'Union européenne).

Du point de vue environnemental, les écologues constatent que des espèces sont fortement perturbées par la lumière artificielle. De nombreux effets sont observés sur la faune par les biologistes à plusieurs échelles. Ils relèvent essentiellement, à

échelle fine, de mécanismes d'attraction et de répulsion par les sources lumineuses, ainsi que de perturbations, à échelle plus large, d'espèces désorientées lors de leurs migrations par les halos lumineux des agglomérations. Des troubles comportementaux sont également relevés sur les communautés et les écosystèmes à des échelles de temps variables. Certains impacts négatifs sont également montrés sur la flore.

Du point de vue de la santé humaine, la recherche médicale souligne que l'alternance naturelle du jour et de la nuit est le premier donneur de temps pour l'horloge humaine interne. Ce synchronisateur exogène régule la rythmicité circadienne (c'est-à-dire d'environ 24 heures, en grande partie réglée par l'alternance naturelle entre lumière et obscurité) de sécrétion de plusieurs hormones, notamment de la mélatonine. Une désynchronisation de sa sécrétion peut générer stress, fatigue, dégradation de la qualité du sommeil, irritabilité ou troubles de l'appétit. Enfin, la bonne qualité de la rythmicité circadienne de sécrétion de la mélatonine pourrait freiner l'apparition de certains cancers (cancer du sein, notamment).

Mais, au-delà des questions scientifiques soulevées par la pollution lumineuse, c'est l'enjeu d'une appropriation plus générale des politiques de transition et de protection de la biodiversité qui apparaît.

Éclairer au plus près des usages de la nuit

Les volontés de protection de l'environnement nocturne ne doivent pas mener à une dissociation éculée opposant les préoccupations environnementales aux velléités d'aménagement du territoire. Les réflexions sur l'environnement nocturne gagneraient à être menées suivant le cadre d'analyse interdisciplinaire des « systèmes socioécologiques ». Le problème de la pollution lumineuse s'est ouvert ces dernières

1 | « The new world atlas of artificial night sky brightness », 2016, paru dans *Science Advances*, sous la plume d'une équipe de chercheurs emmenée par F. Falchi (Light Pollution Science and Technology Institute, Italie).

années à de nouveaux publics, au-delà de l'astronomie amateur. Mais cette prise de conscience ne doit pas déconsidérer les besoins en éclairage exprimés par certains usagers, ou leur demande de plus en plus pressante et légitime d'un éclairage modernisé.

Les technologies flexibles d'éclairage (variation des intensités, détection de présence, éclairage à la demande, etc.) offrent l'opportunité d'un nouveau référentiel d'action : « éclairer juste » (c'est-à-dire où et quand s'exprime un besoin, et avec la juste quantité). Dans le même temps, la technologie LED se débarrasse lentement de ses erreurs de jeunesse et ne sera, d'ici quelques années, plus nécessairement synonyme d'une lumière blafarde et carcérale. On trouve aujourd'hui des sources dont les flux sont souvent spatialement bien maîtrisés (peu de pertes hors de la surface utile à éclairer), et dont les spectres comportent de moins en moins de lumière bleue fort justement décriée pour ses effets écologiques et sanitaires.

La lutte contre la pollution lumineuse ne peut rester l'apanage de quelques associations encore fortement marquées par le milieu de l'astronomie.

Habitants, élus, ingénieurs territoriaux, bureaux d'études, chercheurs issus de multiples disciplines des sciences du vivant et des sciences de la société, etc. : la fabrique de l'éclairage urbain doit être ouverte à toutes les formes d'expertises et porter attention aux différents usages de la nuit pour, par exemple, mettre en place des politiques localement concertées de réduction des niveaux d'éclairement, voire de coupure de l'éclairage durant certaines plages horaires.

C'est l'attention portée à ce que les usagers font de et dans la nuit qui permet l'adaptation locale des pratiques d'éclairage, au plus proche des spécificités territoriales et des besoins exprimés de façon située. Ce travail permet d'ériger la protection de l'environnement nocturne en nouveau principe d'aménagement.

Réhabiliter l'obscurité, expérimenter la protection de l'environnement nocturne

Des initiatives locales de lutte contre la pollution lumineuse existent. Ces expériences puisent dans des bricolages qui donnent une place aux enquêtes de terrain conduites auprès des habitants et usagers de



l'éclairage urbain. Ici, les communes jouent un rôle prépondérant. 12 000 d'entre elles modulent ou éteignent leur éclairage public durant certaines plages horaires. Elles élaborent un compromis d'aménagement : en s'appuyant sur la prise en considération de ce que font les usagers de et dans la nuit, les élus locaux identifient les besoins et usages des espaces nocturnes pour adapter l'éclairage public.

Dans le même temps, des labels internationaux et nationaux émergent, qui sont autant de nouveaux outils pour les territoires et les sciences de la conservation. Dans les Pyrénées françaises, une « Réserve internationale de ciel étoilé »¹ a ainsi vu le jour en décembre 2013 autour du pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées, région Occitanie). En faisant de la nuit étoilée une nouvelle ressource pour le territoire haut-pyrénéen, les parties prenantes portent des représentations et intérêts qui obligent à considérer la pollution lumineuse et ses effets dans leurs dimensions certes énergétiques, mais également scientifiques et culturelles.

1 | www.darksky.org/idsp/reserves

Enfin – et de par leur mission d'innovation – les Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux sont en première ligne pour mettre en œuvre protection et valorisation de l'environnement et du paysage nocturnes. Plusieurs d'entre eux (Parc national des Pyrénées, des Écrins, du Mercantour, Parc naturel régional des Baronnies provençales, du Luberon, des Bauges, etc.) travaillent actuellement à la caractérisation et à la mise en œuvre d'une « trame noire ». Suivant les principes de l'écologie du paysage et de l'écologie fonctionnelle, celle-ci permettrait d'enrayer la fragmentation des habitats naturels causée par l'éclairage artificiel. Cet outil d'aménagement en devenir diffuse la protection des aménités environnementales liées à l'obscurité jusque dans les « territoires ordinaires », voire les territoires urbains : la ville de Lille travaille par exemple à la restauration d'une continuité écologique nocturne le long du canal de la Deûle. _

La voûte céleste, photographiée depuis le pic de Batboucou, à proximité du refuge de Migouélou (Hautes-Pyrénées), dans la Réserve internationale de ciel étoilé du pic du Midi. À l'horizon, les halos de pollution lumineuse émis par les zones urbanisées (Pau, Lourdes, Tarbes...).

© Samuel Challéat, UMR CNRS 5193 LISST, collectif RENOIR, juin 2017.



La nuit, tous les déplacements des femmes sont gris...

ARNAUD ALESSANDRIN | LAETITIA CÉSAR-FRANQUET | JOHANNA DAGORN

À bien observer les représentations de la ville de nuit, force est de constater que nous n'avons guère le choix. *La nuit* de Victor Hugo « *Tout ce qui vit, existe ou pense, / Regarde avec anxiété / S'avancer ce sombre silence* » ou l'amour de Lamartine dans *L'hymne à la nuit* « *L'aurore t'admire, / Le jour te respire, / La nuit te soupire* » nous font constamment osciller entre peurs et plaisirs, peines et loisirs. Un phénomène d'attraction-répulsion dans lequel la nuit est porteuse d'ambivalences puissantes. L'expérience sociale du nocturne s'en fait aujourd'hui l'écho, tout particulièrement chez des publics en proie aux harcèlements et aux discriminations. C'est le cas des femmes, qu'une récente enquête tente d'appréhender via leurs déplacements urbains. Cette recherche pilotée par ARESVI¹, financée par Kéolis (exploitant du réseau de transports publics), Bordeaux Métropole et la mairie de Bordeaux, a été réalisée entre septembre 2015 et juin 2016 auprès de 5 218 femmes par questionnaire, ainsi que par de nombreux entretiens et des séances d'observations. L'un des constats de cette grande enquête est le poids numérique de la nuit comme théâtre du harcèlement de rue, notamment chez les premières victimes : les étudiantes... Toutefois, toujours située entre craintes et loisirs, la nuit est souvent ressentie comme un instant ambigu.

La nuit : un élément du sensible

Quel que soit le lieu, le sentiment d'insécurité est davantage ressenti la nuit, par les femmes en particulier. Cet élément qualitatif est à analyser non en raison d'un danger réel qui augmenterait au coucher du soleil, mais en raison des représentations sociales du nocturne. L'affaiblissement des flux de population dans certains lieux et l'accumulation d'échanges dans d'autres polarisent les émotions. Ainsi, ce n'est pas le manque de lumière qui, seul, augmente le sentiment d'insécurité des femmes lors de leurs déplacements nocturnes, mais plus

vraisemblablement la dimension sociale de la nuit. Si la nuit n'est pas pensée comme une extension du domaine du jour (de l'activité, de la visibilité...), la « diurnisation » de certains espaces (places, boîtes) et de certaines temporalités (horaires de travail atypiques) inscrivent la nuit comme un défi, pour les aménageurs(ses), mais également pour les habitant(e)s. Plus encore, la nuit représente souvent un risque significatif, qui évoque tous les dangers, le moment de la journée où une femme ne devrait pas se retrouver au dehors, seule. Les femmes et les hommes ne sont donc, symboliquement, pas autorisés de la même façon à arpenter la ville de nuit. Les témoignages en la matière sont sans appel : la nuit apparaît inlassablement comme critère principal du sentiment d'insécurité, associé à quelques autres phénomènes (non sans lien avec la nuit par ailleurs) comme la présence d'hommes qui stagnent, ou d'espaces reculés ne disposant pas de visibilité. Il convient de noter que sur les 5 218 répondantes à notre enquête, plus de 82 % ont eu le sentiment d'avoir été victime de violences verbales ou sexuelles, d'interpellations sexistes ou discriminantes au cours des douze derniers mois. L'aspect tout à fait massif du phénomène de harcèlement de rue n'est plus discutable. Cette expérience du sexisme se couple d'évitements, de stratégies d'adaptation, d'absences de contact. Dans ce qui nous rassemble ici, « le soir » et « la nuit » cumulés représentent 1 244 réponses relatives aux espaces/temps évités dans la ville. Ce couple est même, tous les lexiques confondus, le plus usité dans les témoignages laissés par les femmes aux questions ouvertes que nous avons posées dans le questionnaire.

La nuit, la fête et le consentement

Mais la nuit n'est pas réductible aux angoisses et aux craintes. La ville offre une multitude de raisons d'apprécier la nuit, ses festivités, ses sorties, ses ambiances, sa sociabilité particulière. En témoignent les chiffres de fréquentation des événements publics

¹ | Association de recherches et d'études sur la santé, la ville et les inégalités.



Carte issue de : a'urba, ADES, CNRS, *L'usage de la ville par le genre*, Communauté urbaine de Bordeaux, juin 2011.

nocturnes proposés par la ville de Bordeaux (Fête du vin ou Fête du fleuve) ainsi que la présence, rarement démentie, d'habitant(e)s sur les quais les soirs d'été, en terrasses ou aux cafés. Toutefois, les chiffres de notre enquête montrent sans ombrage que les étudiantes sont les plus confrontées au harcèlement de rue. Plus d'un cas de harcèlement de rue sur deux les concernent. Ce sont d'ailleurs elles qui pointent le plus du doigt le sexisme comme principale cause du harcèlement (face à l'homophobie ou au racisme). Si ce dernier n'attend pas la nuit pour se déployer, le sentiment d'insécurité est décuplé le jour tombé. De plus, les récits de violences paroxystiques semblent se dérouler bien souvent la nuit (viols, agressions physiques, menaces).

Mais la nuit n'est pas d'un tenant. Elle compte ses propres paradoxes. Par exemple, c'est dans le régime de fête que l'attention portée à la notion de consentement paraît le plus faible. On distinguera de ce point de vue plusieurs spécificités. Tout d'abord, consentir n'est pas désirer : on peut désirer une relation sans forcément consentir à la voir se déployer dans un endroit ou à un instant précis. On peut, à l'inverse consentir à quelque chose qui ne relève ni du désir, ni du plaisir (pour avoir la paix). Il semblerait alors que cette notion de consentement n'apparaisse réellement qu'*a posteriori* d'une action de harcèlement, mais très peu au cours de l'action, jamais en amont. Cela nous interroge sur la prise en compte politique de la notion de « harcèlement ». Dans ce contexte, les femmes apparaissent comme celles qui n'ont pas su dire, face à des hommes qui n'ont pas su comprendre. Aussi, les témoins et les auteurs confondent-ils sidération et consentement. L'interprétation en termes d'incompréhension domine alors malheureusement, à défaut d'une interprétation plus juridique ou « implicante » pour les auteurs. Si la nuit n'est pas la seule temporalité où le consentement des victimes est bafoué (pensons aux frotteurs des tramways, agissant en pleine journée), la dimension festive de certains espaces de nuit tend à relativiser encore plus cette notion (alcool, oubli, effet de groupe...).

L'ensemble de ces éléments nous conduisent à appréhender la nuit non comme synonyme d'insécurité, mais comme un défi à habiter la ville ensemble. Notre enquête a par exemple pu souligner que la journée du 21 juin 2016, qui combinait la Fête de la musique et un match de l'UEFA, fut une journée marquée par de nombreux agissements sexistes et discriminatoires (racisme, homophobie...). L'accompagnement et la sensibilisation, notamment dans les espaces festifs, doivent alors nous préoccuper en premier lieu¹.

1 | A. Alessandrin, J. Dagorn, N. Charaï [dir.], « La ville face aux discriminations », *Les Cahiers de la LCD*, n° 1, 2016.

Travailleurs de nuit

EMMANUELLE GOÏTY

LES URGENCES DE NUIT, UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE POUR LES JEUNES MÉDECINS

Amandine a 30 ans et organise sa vie en fonction de ses deux passions : son métier de médecin généraliste et la danse. Il arrive souvent que des généralistes viennent soutenir les équipes de nuit d'urgentistes. Elle a décidé de s'y investir : « *En médecine générale, il faut savoir traiter le fréquent et déceler dans le bénin un élément de gravité, l'expérience des urgences est en ça très importante.* » Elle fait des gardes à la Clinique mutualiste et à la Clinique des Pins de Pessac. Elle consulte aussi six jours par mois dans un cabinet en Charente... tout en rédigeant sa thèse à côté. L'ambiance de ces trois structures est très différente. Elle y développe ses compétences en médecine, puis en psychologie et en sociologie en lien avec la diversité des publics qu'elle rencontre.

« *Il se passe moins de choses que le jour... Mais quand la personne arrive aux urgences, en général elle a quelque chose. Même si c'est une angoisse, ce n'est pas anodin. Elle a besoin que l'on pose un diagnostic. Et il y a un phénomène d'urgence ressentie qui est majeur.* » La nuit, les maux et/ou les angoisses peuvent être amplifiés. L'isolement des personnes, le manque de connaissance ou, au contraire, trop de connaissances participent à cette urgence ressentie... Parfois exacerbée par la consommation de substances (médicaments, alcool, drogues). À la clinique psychiatrique des Pins, il y a très peu d'urgences nocturnes. Son rôle consiste alors, lorsqu'un patient arrive dans la soirée, à effectuer un bilan initial pour éliminer du diagnostic tout problème clinique ou somatique. Les psychiatres prennent en charge l'aspect mental et psychologique.

À la clinique mutualiste, où Amandine fait quatre nuits par mois de 20 h à 8 h, les urgences étaient plutôt calmes avant l'installation du panneau « Urgences » ! L'affluence grandissante depuis deux ans conduit le service à des restructurations continues. Les personnes s'y rendent pour éviter les gros services d'urgences. Le Samu oriente aussi davantage aujourd'hui vers cette clinique. Or, celle-ci ne possède pas forcément tout le plateau technique du CHU. Les ambulanciers le savent, mais pas les personnes arrivées par elles-mêmes, ce qui peut conduire à des réorientations.

Au cours de la nuit, la période la plus tendue se situe entre 20 h et minuit... « *Mais parfois, quand il y a un match, tout le monde débarque après 23 h, car ils veulent voir la fin du match !* » Il y a moins d'arrivées entre minuit et 3 ou 4 h. En général, Amandine s'organise avec son binôme médecin pour que chacun puisse dormir un peu durant les moments calmes. Puis il y a ceux qui arrivent seulement à partir de 6 h du matin, car ils n'ont pas de moyens de transport personnel. Durant l'année, si l'été est une période relativement calme, les fêtes de fin d'année et la rentrée en septembre sont des moments tendus. À fréquence régulière, les soirs de fête en ville s'accompagnent d'accidents de personnes alcoolisées. L'affluence observée le lundi soir reste plus étonnante. Une hypothèse : des personnes viennent le lundi pensant les urgences saturées le week-end. D'autres encore qui, se blessant au travail, attendent la soirée pour se rendre aux urgences.

La nuit, les patients ont moins de retenue : « *On va se prendre les choses en pleine face, il faut être psychologue et donc bien soudé dans les équipes.* » Les repas ou les pauses collectives, lorsque le contexte le permet, sont l'occasion pour l'équipe de nuit de décompresser « *lorsqu'on arrive à manger ensemble, on se retrouve, on met un peu de musique...* » C'est important de partager des moments légers avec les collègues, de construire et d'entretenir la confiance, cela permet une meilleure gestion du stress.

Pour Amandine, travailler la nuit est très enrichissant sur le plan humain, à condition de savoir gérer son stress et son sommeil. Il faut être attentif et dépasser sa zone de confort, écouter les gens, être empathique... Si le patient est vulnérable, le personnel soignant est lui-même également vulnérable. Pour l'instant, travailler de nuit ne la décale pas dans sa vie privée. Il suffit de s'organiser : « *J'ai des gens compréhensifs autour de moi, qui sont souples... sauf quand je travaille trop, je fatigue... on me le dit !* » (rires). Lorsqu'elle aura fixé son rythme au cabinet, elle continuera à faire des gardes aux urgences, car c'est l'assurance de rester alerte en médecine générale. _

JOHNNY, BOULANGER DE NUIT AUX CAPUCINS

Plutôt habitué au monde du BTP, Johnny ne s'était jamais imaginé travailler de nuit à la boulangerie *Le Fournil des Capucins*. C'est grâce à son meilleur ami, y travaillant déjà, qu'il se laisse tenter par l'aventure. S'il habitait le quartier et connaissait son côté animé, il avoue avoir eu quelques appréhensions les premières nuits, au point de se demander où il avait bien pu atterrir. Il découvre un monde organisé : « Je connaissais la boulangerie en tant que client, et du coup, lorsqu'on arrive en coulisse, ça fait bizarre. On ne s'attend pas à ça, le système est efficace. Il est bien rôdé. Sa particularité, être ouvert 24 h/24 et 365 j/365 : vous pouvez trouver à manger tout le temps ici. »

Une vingtaine de personnes sont employées (vendeurs, boulangers, pâtisseries) entre matin, après-midi et nuit. L'équipe de nuit est essentiellement masculine pour faire face à une clientèle parfois difficile et alcoolisée. Les gérants, responsables depuis dix ans de l'établissement, sont là tous les jours. Johnny ne travaille que de nuit, sur des créneaux de 21 h 30 à 7 h quatre soirs par semaine. L'équipe est âgée entre 30 ans et 50 ans à peu près. Il y a du *turn-over* sur la nuit et le matin, car le travail ne convient pas aux modes de vie de certains, ou tout simplement parce qu'ils ne s'adaptent pas à ce travail.

Cette boulangerie est une institution des nuits bordelaises pour les « locaux » de la métropole mais également pour les visiteurs : « Pour un gros événement comme le carnaval... la communauté antillaise vient de partout en France, Paris, Toulouse... depuis trois ans que je travaille ici. J'ai vu des gens revenir ici chaque année pour la période du carnaval. La boulangerie, c'est un point de repère. Et les gens nous reconnaissent, c'est agréable et c'est marrant. » Il a eu même l'occasion de croiser quelques personnalités, tels que joueurs de foot, artistes, rappeurs, animateurs télé... La fréquentation augmente progressivement du jeudi soir au samedi soir,

nuit culminante. Entre minuit et 2 h du matin, il sert des gens qui sortent des bars ou qui vont en boîtes de nuit sur le quai de Paludate, puis « ceux-là on les récupère à la sortie (...), ça peut durer de 5 h à 7/8 h ». Contre pains, pâtisseries et viennoiseries vendus la journée, la nuit laisse place à une danse endiablée de méga pizzas, paninis et frites salutaires pour « éponger ». Le rythme de l'année est marqué par les temps universitaires. Les nuits estivales sont des périodes plus calmes, la clientèle est alors essentiellement composée d'étudiants qui ne sont pas partis en vacances « mais... de toute façon, il y a toujours des gens la nuit... ».

Il connaît les habitués, dont certains sont devenus des amis. Durant l'interview qui s'est déroulé au sein de la boulangerie, plusieurs personnes viendront lui serrer la main, lui demander comment il va. À cette femme qui vient tous les soirs, il garde une baguette blanche. À cet autre homme qui débauche tôt le matin, il fera couler un café noir, sachant exactement à quelle heure il arrive. De manière générale, le personnel de la boulangerie côtoie également beaucoup de gens qui travaillent aux marchés, notamment pour se fournir en légumes frais, pour approvisionner en pain les restaurants... ou encore pour faire une pause et discuter. La boulangerie « fait partie du système ».

Travailler au *Fournil des Capucins*, ce n'est pas simplement vendre des produits, nous raconte Johnny : « Il faut de la psychologie, de la patience, sinon tu ne tiens pas, surtout la nuit, par exemple tu peux dire dix fois bonsoir à une personne avant qu'elle te réponde. » Il faut savoir cerner les gens, « être flic » aussi, par moment. Il plaisante de cela « mais les soirs de pleine lune, c'est plus tendu, on sait qu'il a des chances qu'on en bave » ! La rénovation et l'agrandissement de la partie accueil de la boulangerie a probablement joué un rôle sur l'ambiance et sur les comportements des clients. Dans un cadre neuf, avec des tables hautes et un comptoir tout en longueur qui incite à faire la file de manière plus organisée, les clients ne se disputent plus comme autrefois pour passer. Ce côté neuf apaise, permet d'accueillir les gens dans des conditions agréables.

Ce travail de nuit a influencé les choix de Johnny en termes de vie privée. Il apprécie de sortir hors samedi. Désormais il y a trop de monde : « Je les vois assez le samedi au travail ! » Son déménagement à Bruges est en partie motivé par une recherche de calme, pour faire la coupure. Même si elle n'est pas de tout repos, son activité lui plaît parce qu'il y a du relationnel. La nuit « est un monde complètement à part ». Il assiste parfois à des formes de violence... mais c'est aussi plus simple sur certains aspects : « On peut déconner, les gens sont plus ouverts aux blagues, ils sont plus ouverts d'esprit, moins pressés. » Il y a quelque chose de complètement différent du jour... _



Une soirée avec le Samu social

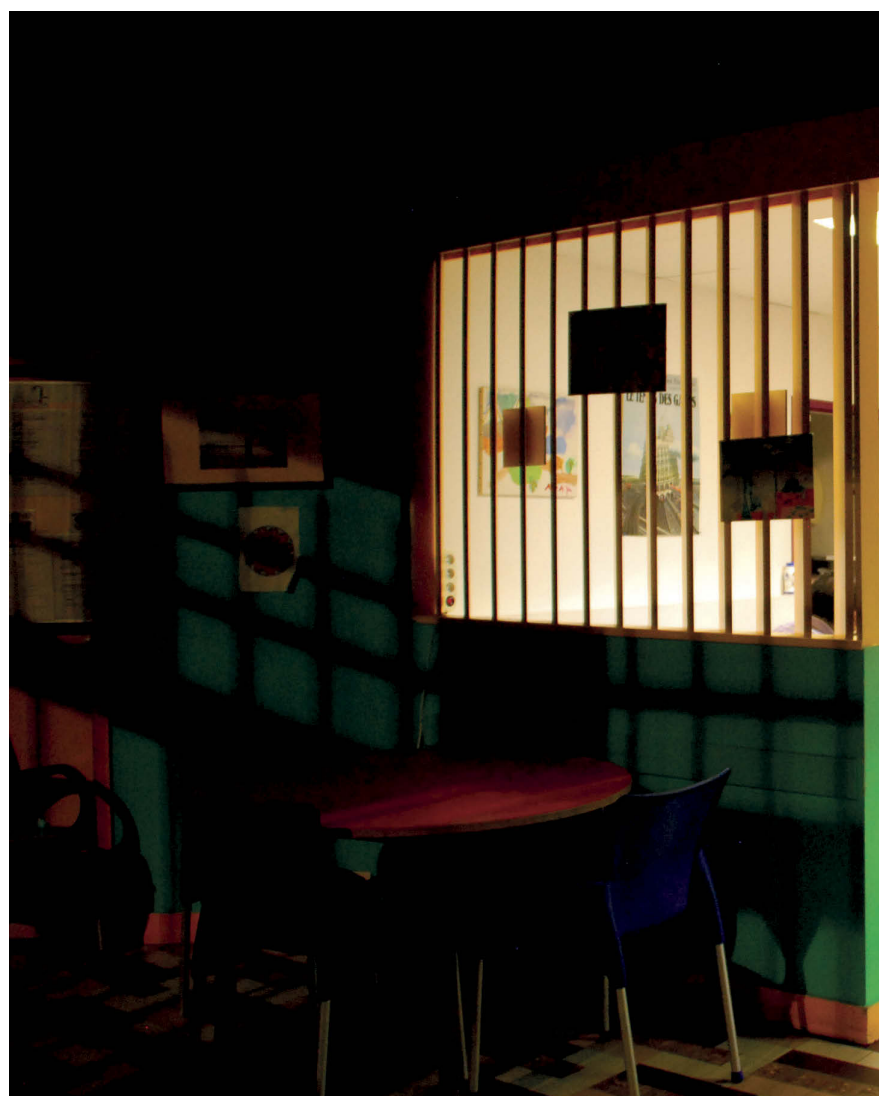
EMMANUELLE GOÏTY

Le premier Samu social a été créé à Paris en 1993 par le docteur Xavier Emmanuelli pour « aller à la rencontre des sans-abris, quels que soient leur âge ou leur situation, et qui, dans la rue, paraissent en détresse physique et sociale ». Le Samu social de Bordeaux voit le jour en 1996 après le décès d'une personne sans-abri. Et comme la réponse au constat d'une augmentation importante du nombre de sans-abris, préoccupation des services de l'État, du conseil général de la Gironde, de la ville de Bordeaux et des structures associatives et caritatives (Médecins du Monde, Croix-Rouge française, CAIO centre d'accueil, d'information et d'orientation).

L'objectif du Samu social est d'aller à la rencontre des sans-abris de la métropole de Bordeaux afin de favoriser leur accès aux dispositifs de droit commun. Ses principales missions sont le travail de rue via des maraudes en journée et en soirée et l'accueil quotidien dans les locaux du Samu social pour un suivi médicosocial, pour prendre une douche, pour entretenir un lien. Ce travail se fait en partenariat avec des structures d'hébergement, de suivi social, de soins de santé et d'entraide.

Arrivée vers 17 h, je cherche l'entrée du Samu social et longe un grand bâtiment gris entre le marché des Capucins et le cours de la Marne. Je sonne à la porte et le directeur, M. Challa, m'accueille. Après m'avoir expliqué ce qui fonde la raison d'être du Samu social, il me parle du fonctionnement de la structure et me fait visiter les locaux où ils sont installés depuis 2000, dans un ancien immeuble de La Poste. Au rez-de-chaussée se situe l'accueil de jour, avec une réception, un espace réservé aux consultations médicales, un bureau pour l'activité sociale... Dans les étages, on trouve les bureaux de la direction, la

cuisine, les chambres et des sanitaires. Il y a sept lits disponibles. Les personnes accueillies peuvent être celles rencontrées en maraude qui acceptent d'être aidées ou bien celles qui viennent d'elles-mêmes. Il me présente les quatre membres de l'équipe (trois travailleurs sociaux et une infirmière) avec qui je vais passer cette soirée riche en émotions. Les maîtres-mots de cette expérience à leur côté sont le lien et la confiance. Écouter, comprendre et ne pas juger. Savoir donner des conseils en respectant la liberté de choix. La confiance est parfois très longue à établir, elle peut prendre plusieurs mois...



■ ÉQUIPE

- 10 travailleurs sociaux (+ 2 en période hivernale), 5 infirmiers, un médecin, 2 surveillants de nuit, un secrétaire, un agent d'entretien, un chef de service et un directeur.

■ EN 2016

Par mois :

- 1 500 rencontres en maraude et au local.
- Environ 1 300 accueils pour la partie médico-sociale, 700 entretiens et aides administratives.

Sur l'année :

- Activités de soins : 4 010 consultations médicales et infirmières et 828 personnes ayant fait l'objet d'un suivi médico-social (711 hommes et 117 femmes).
- 57 hospitalisations (20 en psychiatrie, 37 en médical) ; 9 décès de personnes connues du Samu social.
- Hébergement : 109 personnes hébergées (2 124 nuitées), 250 sur des places extérieures (1 452 nuitées).
- Budget : 1 075 527 euros (État ; agence régionale de santé ; département ; villes de Bordeaux et Pessac).

À 17 h 30, j'assiste à un moment fort, qui donne déjà le vertige sur l'ampleur du travail exercé quotidiennement par le Samu social : la lecture des cahiers d'informations, base de la coordination entre équipes de jour et de nuit, pour parler des situations personnelles des publics visités, l'évolution de leur état de santé et de leur dossier en cours... Je suis impressionnée par le niveau d'implication envers chaque personne dont ils parlent. Des humains qui s'occupent d'humains. Les professionnels du Samu social ont une connaissance de la ville et de cette population en difficulté que les autres ne voient pas, n'entendent pas, ou ne veulent pas voir et entendre. Ils voient les « invisibles ».

Dès 17 h 50, des personnes attendent devant l'entrée. À 18 h, les portes s'ouvrent. Les personnes se mettent à discuter avec les trois travailleurs sociaux et l'infirmière qui forment, avec le surveillant de nuit, l'équipe du soir. Certaines viennent pour des choses précises ou un renseignement. D'autres souhaitent prendre une douche, charger un téléphone. Il arrive que certaines personnes ne soient pas en mesure de garder sur elles leurs médicaments et le Samu social leur délivre chaque jour leur traitement. Enfin, on vient parce qu'on s'y sent bien, on y est accueilli, tout simplement. C'est un endroit où l'on n'est pas rejeté socialement.

Le Samu social effectue d'ordinaire deux maraudes dans la soirée. Ce soir-là, nous partons donc de 20 h à 22 h, puis de 23 h à 1 h 30 du matin dans les rues bordelaises. Le périmètre d'intervention s'étend sur l'ensemble de la métropole. Généralement en binôme, ils vont rencontrer des personnes qu'ils connaissent, et il y a beaucoup de monde en difficulté. Les membres de l'équipe savent où les uns et les autres s'installent, mais vont aussi à la rencontre des personnes encore jamais vues et font connaissance, puis interviennent suite à des signalements transmis par des professionnels et des particuliers. Pour dormir dans la rue, il y a des stratégies de localisation : ne pas être vu tout en étant proche



de la vie... ou audible pour un appel à l'aide. À partir de cette connaissance méticuleuse, ils établissent un rythme de visites en fonction des difficultés avérées de la personne, de la facilité à être visitée la journée ou le soir. Il faut entendre ici opportunité et possibilité d'entrer en contact avec la personne pour le Samu social, puis préférence, volonté et/ou capacité physique et mentale de la part de la personne à accepter une discussion. Pour celles qui s'abritent dans des endroits plus reculés de la métropole, le Samu social passe plutôt en journée.

Pour cette première maraude, nous allons à la rencontre de J.-V., un homme d'environ soixante ans, dans un parking souterrain du centre-ville. Allongé, bouquinant des ouvrages d'histoire sur Napoléon trouvés dans la rue, il nous accueille dans son espace. L'éducatrice et l'infirmière qui observent une dégradation de son état depuis deux mois ont décidé de lui rendre visite au moins une fois par semaine. Elles le saluent et lui serrent la main. Cette main crasseuse et abîmée, je la serre aussi. Et je comprends la puissance de ce geste quotidien. Bannir le caractère intouchable, rendre son humanité à la personne. « Vous avez votre œil infecté, ça coule là, vous avez envie de venir avec nous ? On va s'en occuper. On va nettoyer tout ça, hein ? » J.-V. accepte de venir se faire soigner et dormira cette nuit-là au Samu social.

Le public aidé par le Samu social est très divers et de tout âge, bordelais, français, étranger... S'il y a une majorité d'hommes, il y a aussi quelques femmes. Au fur et à mesure que la nuit tombe, l'approche des personnes est différente. Elles peuvent être plus craintives... ou plus agressives, m'explique-t-on. C'est souvent le cas lorsqu'il y a consommation d'alcool ou de stupéfiants. Le fait de joindre activité de soin et activité sociale permet une approche complémentaire en faveur d'un meilleur suivi. Le Samu social est une porte d'entrée, il oriente vers les dispositifs les plus adaptés, en lien avec les autres structures sociales d'accueil ou d'accompagnement et les hôpitaux. Si le grand public a tendance à pen-

ser aux personnes à la rue plus souvent en hiver, le Samu social rappelle que ces personnes existent toute l'année et les épisodes caniculaires comme la semaine précédant cette soirée du 26 juin 2017 sont aussi très lourds de conséquences d'un point de vue sanitaire. Les membres du Samu social soulignent l'importance de créer du lien tout en gardant du recul et en ayant une approche professionnelle : « *Savoir aimer ne signifie pas savoir aider.* » Certaines situations peuvent être très dures.

Lors de la maraude suivante, nous nous rendons rue Sainte-Catherine suite à un signalement par une autre structure sociale. C'est au pied de l'enseigne Dr Jekyll et Mister Love, mal nommée au vu de la situation, que l'on assiste à un conflit un peu violent entre deux hommes. Lorsque la camionnette du Samu social s'y arrête, l'un d'entre eux s'éloigne rapidement. « *Comment t'appelles-tu ? Ça va ? Nous sommes du Samu social.* » L'homme d'une trentaine d'années arrive à se calmer grâce à un dialogue apaisé. « *Tu es fatigué, tu veux qu'on t'emmène dormir à la halte de nuit pour te reposer un peu ?* » Après avoir fondu en larmes, il accepte. Le Samu social, qui a la possibilité de bénéficier de deux lits à la halte de nuit près de la place Ravezies, appelle alors les responsables et nous nous y dirigeons.

Ce soir-là, nous avons discuté avec plus d'une vingtaine de personnes, entre visites spontanées au local et maraudes. À l'issue de cette soirée d'accompagnement des professionnels du Samu social – et je les remercie chaleureusement d'avoir accepté ma présence parmi eux –, j'ai eu du mal à cerner ce qui avait changé dans mon regard sur la ville. Puis, les jours suivants, voyant des personnes à la rue, la journée ou la nuit, je réalisais que probablement le Samu social leur aurait déjà témoigné de l'attention, leur aurait demandé comment ils allaient, leur aurait serré la main. Les « invisibles » ne sont pas un monde parallèle et le Samu social fait tout pour que le naufrage n'ait pas lieu. _

Paysage

L'art de se mouvoir et de s'émouvoir

JEAN-MARC OFFNER

Le paysage ne se donne pas à voir facilement. Admirer un paysage est d'ailleurs une activité relativement récente : depuis quelques siècles en Europe, depuis un peu plus longtemps en Chine. Ce sont en effet les peintres de la Renaissance qui ont « inventé » le paysage : un fragment de nature encadré par une fenêtre ; un morceau d'espace découpé et mis à distance, parce que vu à travers... une fenêtre, un parapet, un rideau. Le regard n'est plus celui du pèlerin qui fixe le sol, mais du spectateur, du contemplatif, tel le « rêveur du moulin » dans la fameuse fresque du *Bon et du Mauvais Gouvernement* d'Ambrogio Lorenzetti,

un des premiers paysages occidentaux (dès 1340, avant les Flamands du XV^e siècle).

Cette manière de voir formate notre cerveau spatial. Elle est omniprésente avec la photographie, art du cadrage, avec la carte postale... Le paysage y est en situation d'harmonie, d'équilibre ; composition jardinière. On la retrouve aussi, paradoxalement, dans des films comme *Chambre avec vue*, de James Ivory, ou dans *Meurtre dans un jardin anglais*, le réalisateur Peter Greenway se servant de la mire du peintre pour fractionner l'espace. Le western des années 1930 joue avec les mêmes

codes pour magnifier, en Technicolor et CinémaScope, les grands panoramiques de l'Ouest américain.

Le paysage est une représentation, pas une donnée. Son intelligibilité est médiatisée par des filtres culturels, techniques, artistiques. L'ingénieur et historien Marc Desportes le démontre avec perspicacité dans son ouvrage *Paysages en mouvement* : « Chaque technique de transport recèle/révèle un paysage, modèle une approche de l'espace traversé. » La fenêtre de la diligence continue à cadrer le paysage. Le train supprime le premier plan et privilégie le regard au loin. L'autoroute

Les coteaux de l'Entre-deux-Mers, © e.toile prod.





La Garonne,
L'Entre-deux-Mers,
Les vignes de Pique-Caillou,
© e.toile prod.



oblige au regard frontal. Kevin Lynch, déjà en 1960, s'était intéressé dans *The Image of The City* à la perception de l'espace urbain par l'automobiliste, depuis la route.

Le processus de conditionnement du regard est similaire avec l'art. « *C'est la vie qui imite l'art* », affirmait Oscar Wilde. Et Alain Roger d'expliquer dans son *Court traité du paysage* que l'art instaure à chaque époque des modèles de vision.

En finir avec le paysage tableau

« *Tout plan est un paysage* », expliquait Sergueï Eisenstein. Mais si le cadrage est l'essence de la photo, c'est bien le montage qui fait du cinéma un art complet du mouvement : mouvement dans l'image, rythmes intérieurs (l'arrivée du train en gare de La Ciotat !) ; mouvements de l'image (le travelling) ; mouvement des images (le montage, rythme extérieur).

Victor Vasarely ne s'y trompa pas, créant l'art cinétique avec l'exposition « Le Mouvement » en 1955 : la vitesse devient un nouveau modèle cognitif. Vitesse, mobilité, flux... fabriquent aujourd'hui la métropolisation. C'est donc à un schéma de vision du paysage inédit qu'il faut faire appel. Un paysage qui relie, qui redonne de l'intelligibilité aux lieux par les liens, qui crée des relations dans la ville contemporaine devenue *patchwork* urbain.

Les paysagistes le savent bien, répondant pour partie à ce défi en combinant des séquences visuelles, comme le proposait déjà l'architecte britannique Gordon Cullen, dès 1951, dans son *Concise Townscape*, inventant à sa manière le paysage urbain



Pessac, la vallée du Peugue, © e.toile prod.

par tableaux successifs d'un regard en déplacement. Cette vision sérielle trouve néanmoins ses limites, à l'instar des futuristes qui au début du XX^e siècle s'inspiraient de la chronophotographie pour restituer des mouvements par leur décomposition. C'est bien l'image animée du cinéma et de la vidéo qu'il convient de mobiliser pour rendre perceptibles les mouvements et les territoires fragmentés des métropoles contemporaines. Le paysage passe de l'art du voir à l'art du mouvoir ! Dans cet esprit, l'a-urba a conçu deux films¹, à l'occasion de la biennale Agora, pour arpenter de long en large les paysages de la métropole. Ils présentent deux parcours à vélo (ou au rythme du vélo, quand l'outil d'observation prend de la hauteur, drone aidant) : entre vignes et pins, d'est en ouest, des coteaux de l'Entre-deux-

Mers jusqu'au plateau des Landes girondines ; entre esteys et jalles, du sud au nord, depuis la vallée fluviale de Cadaujac jusqu'à Parempuyre.

Pour un paysage sensoriel

Le progrès n'est pas mince d'adopter la mobilité comme point de vue, pour reprendre l'expression de l'universitaire Alix de Morant. Mais, au-delà, les paysages métropolitains invitent à une autre rupture, pour sortir de l'hégémonie du visuel. Car photographié ou filmé, le paysage en images reste dominé par le sens de la vue.

Or, un paysage n'est-il pas d'abord à éprouver, à ressentir ? À habiter ? « *Tout grand paysage est une invitation à le posséder par la marche* », écrivait Julien Gracq. Cette domination de l'œil, depuis la culture de la Renaissance, se trouve aujourd'hui renforcée par ce que d'aucuns appellent l'esthétisa-

tion de la société, à laquelle la nature n'échappe pas.

Il faut prendre au sérieux la mode des balades urbaines, des explorations sensorielles... « *Le marcheur habite le paysage, qui n'est pas pour lui une photo inerte... Marcher, c'est découvrir l'intériorité d'un paysage* », souligne justement Frédéric Gros, en philosophe de la marche. _

Les images sont issues du film *La métropole en long et en large* projeté lors la biennale AGORA 2017, © e.toile prod.

POUR ALLER PLUS LOIN

- M. Desportes, *Paysages en mouvement*, Gallimard, 2005.
- A. Roger, *Court traité du paysage*, Folio Essais 2017.
- F. Ferrari, *Paysages réactionnaires*, Eterotopia, 2016.

¹ | Ces films sont disponibles en ligne sur www.aurba.org.

Biorégion urbaine

SANDRINE VAUCELLE

Depuis son apparition outre-Atlantique, dans les années 1960, dans des cercles écologistes (notamment *deep ecology* ou environnementalisme radical), le terme de « biorégion » a été abondamment travaillé, discuté, et le biorégionalisme a évolué en différents courants idéologiques. En Europe et notamment en Italie, les chercheurs de l'école territorialiste mobilisent depuis vingt ans le concept de « biorégion urbaine » pour construire une pensée du projet local qui concilie développement territorial et mise en valeur du patrimoine naturel et des paysages. Posant l'auto-soutenabilité des territoires comme la condition de leur futur, ils fondent leurs propositions sur l'identification de leur patrimoine territorial appréhendé dans le temps long de l'Histoire. À Bordeaux, sous la responsabilité scientifique d'Agnès Berland-Berthon et en partenariat avec plusieurs institutions locales et régionales, des chercheurs de l'UMR Passages explorent l'apport de cette approche culturaliste à l'urbanisme dans le cadre du programme de recherche « Biorégion ».

Une recherche en urbanisme et planification

Inscrite dans la perspective des lois Grenelle, cette recherche souhaite apporter à la région Nouvelle-Aquitaine sa contribution au défi d'un ancrage territorial durable de sa politique environnementale. Les chercheurs font en premier lieu un constat : celui d'une approche dissociée entre

planification écologique (Schéma régional de cohérence écologique) et développement (Schéma régional d'aménagement et de développement durable). Ils partent du postulat que pour concilier ces démarches et permettre leur efficacité environnementale, la condition est que les acteurs territoriaux s'en saisissent pour développer leur propre projet. Les chercheurs se tournent alors vers les universitaires de l'école territorialiste qui, à la suite d'Alberto Magnaghi, ont développé une approche théorique et spatialisée du « projet local » qu'ils se proposent d'expérimenter.

Les territorialistes italiens

Fortement nourri de culture ruraliste, le récit territorialiste développe une position critique à l'égard du traitement technique et sectoriel du développement des établissements humains dans l'espace. À ce modèle, qualifié de « topophage » (qui dévore les lieux), ils opposent celui de « biorégion urbaine » censé accompagner les territoires, fragilisés par une métropolisation subie, vers un développement autosoutenable qui valorise leurs spécificités culturelles. À partir d'expérimentations conduites dans les Pouilles et en Toscane, qui mobilisent les ressources de la planification paysagère, ils élaborent des projets ayant pour objectif de réduire la consommation du sol agricole et naturel. Proposant une vision idéalisée du territoire et souhaitant faire modèle, leur démarche est qualifiée d'« utopie concrète » par Françoise Choay.

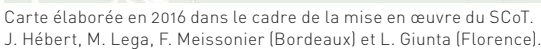
Expérimentations locales

Le programme Biorégion a permis la mise en place d'une série d'échanges entre chercheurs, praticiens et étudiants florentins et bordelais. Dans ce cadre, plusieurs expérimentations ont été conduites avec les institutions partenaires. Les chercheurs bordelais ont laissé chacune d'elles poser les enjeux sur lesquels elles souhaitent réfléchir (InterSCoT et polycentrisme en Gironde ; morphologie urbaine et rapport au site dans les Landes de Gascogne ; projet de Parc naturel régional (PNR) Médoc ; ceinture de projets agroforestiers pour la mise en œuvre du SCoT). Pour A. Berland-Berthon, un fait marquant de cette démarche a été la manière spécifique dont chaque partenaire s'est saisi des concepts de la pensée territorialiste et a interprété leur méthodologie de projet.

Les apports d'un projet local spatialisé

Au plan théorique, le programme de recherche a permis de confirmer l'apport du projet spatial au décloisonnement des savoirs et des logiques sectorielles portés par les différents acteurs. Conçu comme un support à la fois informé et interprété, le projet n'est plus le produit d'une expertise savante, mais le prétexte d'une démarche collective d'élaboration d'un « projet de lieux ». C'est ici sans doute que s'établit l'écart avec l'approche territorialiste du projet local, pour laquelle le projet souhaitable doit faire modèle. —

- A. Berland-Berthon, « Pour une globalisation par le bas », *EcologiK*, n° 24, 2011.
- E. Bonneau, *L'Urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial*, thèse soutenue à l'université Bordeaux-Montaigne, 2016.
- A. Magnaghi, traduit de l'italien par E. Bonneau, *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia, 2014, 174 p.



Projet de recherche dirigé par Agnès Berland-Berthon, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme (directrice de l'IATU, membre de l'UMR Passages).

Principaux participants au programme : Michel Favory, Emmanuelle Bonneau, Bernard Brunet et les étudiants de l'IATU (Bordeaux) ; Daniela Poli, David Fanfani et les étudiants de l'université de Florence (Italie).

La psychanalyse urbaine

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON

Améliorer l'urbanisme des villes et la qualité de vie de leurs habitants est un principe impératif qui s'impose aux urbanistes. Mais traiter cette question en considérant la ville comme un patient souffrant de névroses et qui mérite donc une psychanalyse est bien moins habituel.

En 2008, Laurent Petit a créé une méthode pour psychanalyser les agglomérations et en identifier les maux pour mieux les dépasser. Dénommée doctement l'Agence nationale de psychanalyse urbaine (ANPU), son équipe a traité plus d'une cinquantaine de villes comme par exemple Hénin-Beaumont, Rennes, Angers, Aix-en-Provence, Marseille, Alger, Tours et Vierzon.

L'idée est à la fois sérieuse et décalée. Elle vise à produire un diagnostic urbain des lieux en mêlant la parole des habitants à celles des spécialistes, des historiens, des architectes, des économistes et des élus. Des propositions d'actions et de projets réels ou poétiques sont alors formulées, parfois réalisées.

Psychanalyser la ville : la méthode

Opération divan : en plus de multiples rendez-vous pris auprès des personnes ressources (experts locaux, services du patrimoine, de l'urbanisme, associations, chefs d'entreprises, artistes...), les habitants sont interviewés en plein air, confortablement installés dans des transats.

Questionnaire chinois : lors de ces entretiens, les habitants sont invités à s'exprimer

sur leur ville comme s'il s'agissait d'une personne avec des goûts, des préférences et des névroses.

Diagnostic de l'imaginaire : l'équipe de psychanalystes urbains recueille les paroles puis les confronte, les articule avec d'autres sources d'informations obtenues au travers d'enquêtes ou de ses propres analyses. Il s'agit de rechercher des messages codés dans les noms même des territoires. La recherche porte parfois sur l'identification de parents « historiques » et « nourriciers ». Ainsi, lorsqu'une rivière est à l'origine de la ville, elle peut alors correspondre à la mère. Dans certains cas, les parents identifiés sont un rocher, une mer tropicale, un océan, un saint fondateur, un père nourricier (exemple : le blé), une mère nourricière (la vigne), un « grand » maire, une montagne, une colline, une butte, un marécage... Un personnage historique peut également être identifié s'il a changé le cours de l'histoire de la ville.

Par ailleurs, le « territoire » patient subit des événements qui peuvent le fragiliser tels que des inondations, des licenciements massifs, une guerre, une descente du club de foot en deuxième division. Identifier ces fragilités est censé permettre de proposer des moyens de les dépasser.

Point névro-stratégique urbain : dans un second temps, l'équipe des psychanalystes urbains s'attache à identifier certains lieux de référence auxquels peuvent être associées les névroses les plus

caractéristiques du « territoire patient ». Concernant le Grand Paris, l'équipe de l'ANPU a par exemple considéré le périphérique comme un point névro-stratégique urbain, c'est-à-dire un lieu dans lequel la défiance de Paris envers sa banlieue s'exprime. Construit sur les anciens remparts, le périphérique resterait une sorte de rempart métropolitain servant à protéger Paris des villes proches, empêchant la construction du Grand Paris, en s'opposant au mariage de la capitale avec ses villes voisines.

Les soins prodigués

Entre les communes de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, il existe une coupure physique, l'autoroute A10. Afin de réduire cette séparation pénalisante dans la vie quotidienne des habitants, un monument de réconciliation – appelé « Traitement Radical Urbain » – a été réalisé. Ce monument prend la forme d'un pilier d'autoroute repeint de lignes rouges et blanches. Il marque symboliquement le point zéro. Inauguré en grande pompe par le maire de Tours et celui de Saint-Pierre-des-Corps, il représente la réconciliation entre les deux villes.

D'autres formes de traitement sont prodiguées comme le « Traitement Radical Cathartique ». Dans ce cas, la reconstitution d'un événement historique marquant et souvent traumatisant est proposée aux villes. Ces événements collectifs sont supposés permettre de dépasser puis de guérir les névroses par une mise en scène du traumatisme et par la proposition d'une sorte de résolution ludique de ce dernier. Par exemple, à Rennes,

« À dire vrai, j'ai commencé ce projet très naïvement sans connaître ni le monde de l'urbanisme ni le monde de l'architecture. Même si très vite j'ai travaillé sur le terrain en étroite collaboration avec Charles Altorffer, architecte de formation, qui a pu m'initier aux us et coutumes du milieu, on était implicitement d'accord tous les deux pour bouleverser les codes des études urbaines. Tout ça s'est fait naturellement, tellement la dimension ludique de la psychanalyse urbaine nous a vite entraînés dans la construction d'outils innovants comme les opérations divan, la crypto-linguistique, la morphocartographie ou l'urbanisme enchanteur.

Il est intéressant de remarquer que le monde de l'urbanisme et de l'architecture s'est très vite intéressé à notre pratique en nous invitant régulièrement à des congrès ou des colloques, signe d'une belle ouverture d'esprit comme chez certains élus qui ont tenu à ce que l'on présente nos travaux devant un public plus élargi que celui confiné dans les théâtres. À Charleroi, Port-Saint-Louis, Genève ou Rennes par exemple, on a ainsi acquis

une sorte de légitimation du monde civil, alors que sur l'autre versant, celui de la psychanalyse, nous n'avons jamais été invités dans un colloque ou dans un congrès, certains psychanalystes considérant notre travail comme choquant et dénué de tout fondement scientifique.

Après dix années de pratique, on retrouve ça et là des éléments de discours qui montrent que certains urbanistes et architectes s'inspirent plus ou moins directement de la psychanalyse urbaine pour présenter leurs travaux, ce qui est pour nous le meilleur hommage que l'on puisse rendre au travail accompli. Il nous reste maintenant à la fois à poursuivre notre travail à l'étranger afin de mener à bien le projet de psychanalyse urbaine du monde entier et aussi de profiter de la reconnaissance du monde civil pour envisager des projets plus proches des populations et qui pourront se concrétiser dans l'espace public. ».

Laurent Petit
Fondateur de l'Agence nationale de psychanalyse urbaine.

c'est la simulation de l'incendie de son ancien parlement qui a été mise en scène (lequel s'était déroulé dans la nuit du 4 au 5 février 1994 et avait profondément traumatisé la ville). À Marseille, c'est l'épidémie de peste qui a fait l'objet d'une reconstitution collective.

À tester ?

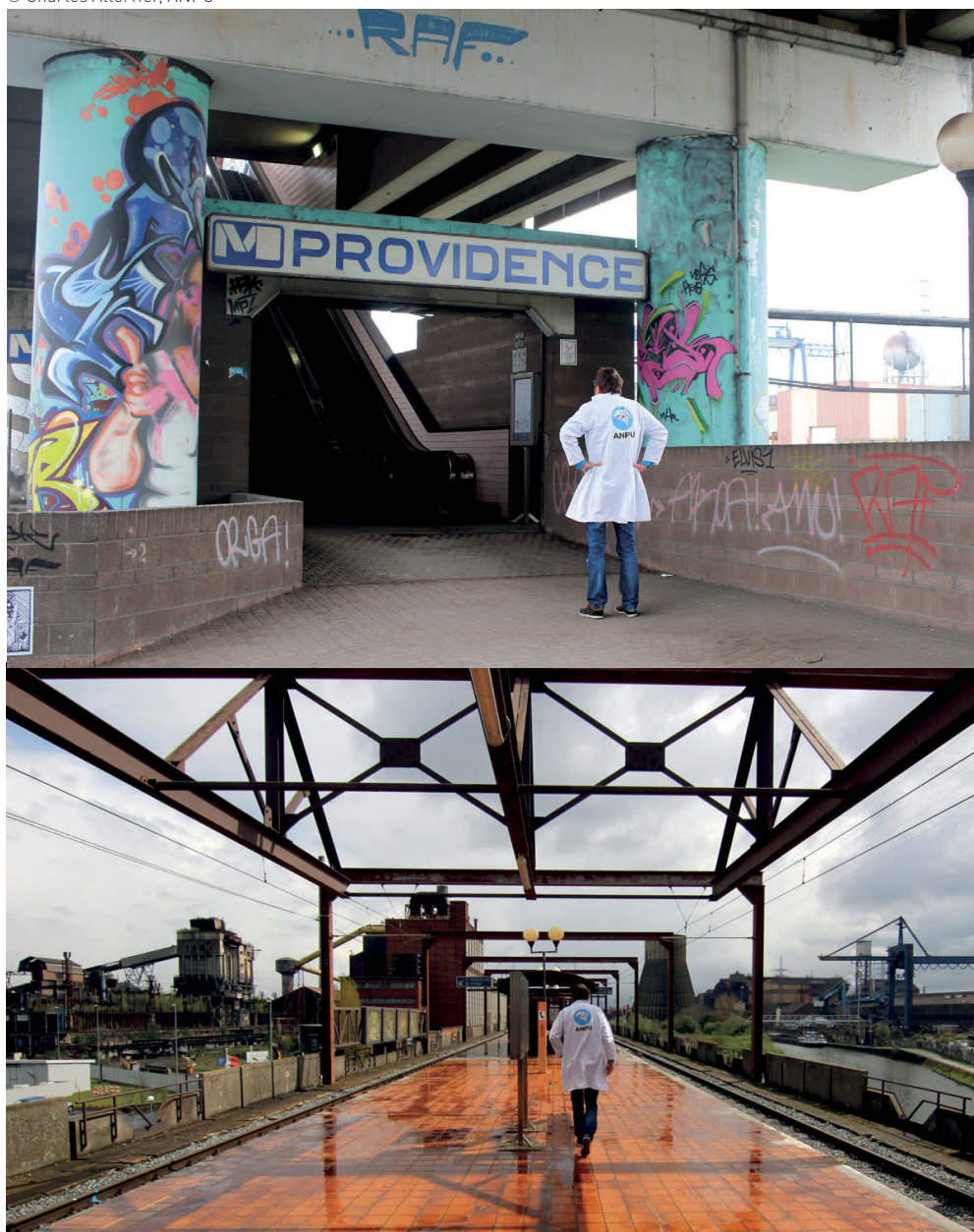
La question de la pertinence de cette méthode peut, bien sûr, être posée. Pourtant, elle a au moins deux mérites. Le premier est d'apporter une vision poétique et drôle d'un territoire et de construire une partie de la description d'une réalité qui peut utilement s'ajouter à celle qu'apportera un diagnostic sociologique, spatial, historique ou économique. Le deuxième mérite est de faire parler les habitants et les experts sur des sujets compliqués comme une rupture physique, un incendie, la transformation d'un quartier. —

POUR ALLER PLUS LOIN

- www.anpu.fr

L. Petit, *La Ville sur le divan, introduction à la psychanalyse urbaine du monde entier*, édition La contre allée, 2013.

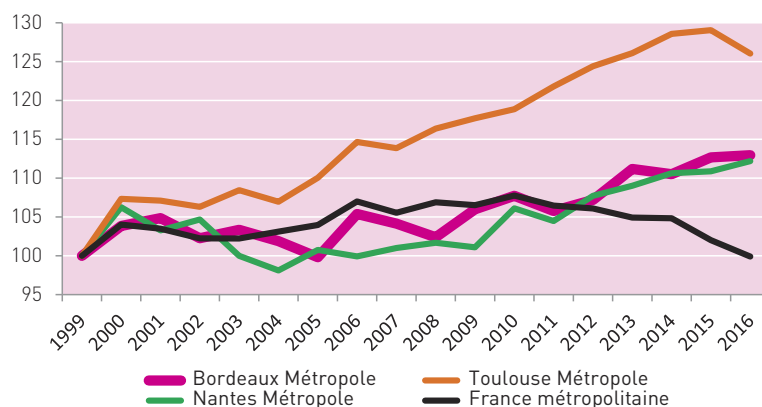
© Charles Altorffer, ANPU



9 302

THOMAS DAL FARRA

Évolution comparée des naissances, en base 100 en 1999.
Source : État civil, Insee



C'est le nombre record de naissances sur le territoire de Bordeaux Métropole en 2016.

Chaque année, l'Insee publie le nombre de naissances domiciliées au lieu de résidence de la mère, à l'échelle communale. Le nombre de naissances au sein de la métropole bordelaise affiche depuis 1999 une tendance générale à la hausse. En 2016, 9 302 naissances sont recensées, soit environ 1 000 de plus qu'en 1999. L'année 2005 représente le point le plus bas avec environ 8 200 naissances.

Cette évolution à la hausse est d'autant plus notable que le nombre de naissances en France métropolitaine est en baisse depuis 2010. Entre 2010 et 2016, il a reculé de 7 %, passant d'environ 800 000 à 740 000. Ce n'est donc pas une augmentation générale de la natalité qui explique la tendance bordelaise¹, ni une plus forte fécondité des femmes girondines, celle-ci étant globalement moindre que la moyenne française. Le taux de fécondité² des femmes bordelaises est de 46,9 enfants pour 1 000 femmes en âge fécond en 2013, quand il culmine à 55,1 enfants en France métropolitaine. Ce taux est néanmoins en croissance pour Bordeaux Métropole puisqu'il a progressé de deux points entre 2008 et 2013 tandis qu'il stagnait à l'échelle nationale.

La tendance bordelaise s'explique en revanche par un nombre plus important de femmes en âge de procréer et donc de jeunes ménages familiaux : la métropole bordelaise a vu le nombre de femmes en âge de procréer augmenter de 7 000 environ entre 2008 et 2013 (+ 4 %) traduisant l'attractivité de la métropole en termes de migrations résidentielles. Dans le même temps, la France métropolitaine en a perdu environ 230 000 (- 2 %). Ce solde négatif national est lié au vieillissement de la population, les femmes nées durant le baby-boom quittant progressivement cette tranche d'âge.

Ce phénomène est-il propre à Bordeaux Métropole ?

La dynamique observée localement se retrouve sur d'autres territoires métropolitains. C'est notamment le cas des métropoles nantaise et toulousaine, géographiquement proches et comparables à Bordeaux Métropole. Si la dynamique de natalité de Nantes Métropole s'apparente à celle de Bordeaux Métropole, celle de Toulouse Métropole est spectaculaire et impressionnante. Nantes a vu son nombre de nouveaux-nés croître de 11 % (+ 800 naissances environ) alors que Toulouse a connu une progression de 29 % sur la même période (+ 2 300 naissances environ). Ces dynamiques à la hausse s'expliquent par des facteurs différents.

L'explosion du nombre de naissances toulousaines est liée à la fois à une forte croissance du taux de fécondité [44,8 enfants pour 1 000 femmes en âge fécond en 1999, contre 50,7 en 2013, soit + 13 %] mais aussi à une hausse du nombre de femmes en âge de procréer (+ 20 000 environ entre 1999 et 2013, soit + 11 %). Nantes et Bordeaux se ressemblent en termes d'évolution de la natalité, mais les causes diffèrent. En effet, la fécondité, déjà supérieure, a augmenté plus vite à Nantes qu'à Bordeaux³. En revanche, quand Bordeaux Métropole a connu une croissance du nombre de femmes en âge de procréer (+ 10 000 environ), Nantes Métropole a en a perdu environ 800.

Les dynamiques à l'œuvre vont dans le sens de la volonté politique locale de croissance de la population et du maintien des familles au sein des agglomérations. Ces dynamiques sont propres à la métropole bordelaise et ne sont pas le reflet de l'ensemble du département girondin. À l'échelle du reste de la Gironde (c'est-à-dire hors Bordeaux Métropole), depuis 2010, la dynamique est comparable à celle de la France métropolitaine, avec un affaiblissement du nombre de naissances de - 650 environ entre 2010 et 2016, soit - 8 %. La durabilité de ces tendances sera à confirmer dans les prochaines années. —

1 | Pour faciliter la lecture, Bordeaux fait référence à Bordeaux Métropole.

2 | Rapport entre le nombre de naissances et le nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans).

3 | Nantes : 47,6 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer en 1999, contre 52,2 en 2013 / Bordeaux : 44,3 en 1999, contre 46,9 enfants en 2013.

Frontage

SOPHIE BAYCE

Les anglophones américains, comme les Québécois, utilisent ce terme encore peu connu en France. Largement employé dans le vocabulaire de l'urbanisme en Amérique du Nord sous l'essor du mouvement des New Urbanists, il désigne l'espace de bord de rue, tant privé que public. La ligne de frontage, appelée alignement en France, est la limite d'une propriété privée qui la sépare du domaine public de voirie. De part et d'autre de cette ligne, se trouvent un frontage public (surface de voirie comprise entre le caniveau de la chaussée et la limite du trottoir côté riverain incluant trottoir, arbres, lampadaires, mobiliers urbains, bandes plantées) et un frontage privé (terrain privé situé entre la limite de propriété et la façade du bâtiment en retrait, comprenant les éléments de cette façade jusqu'à la hauteur du second étage, les entrées orientées vers la rue et les objets de type clôtures, perrons, vérandas).

En ce sens, la notion de frontage renvoie à une certaine épaisseur de la limite entre public et privé, entre plein et vide. C'est une forme d'entre-deux, de seuil, d'espace de transition, où les piétons circulent, se mêlent les uns aux autres, accèdent aux bâtiments, conversent. Stratégiques mais souvent oubliés, les frontages offrent pourtant une aire de jeu inépuisable pour celui qui s'y intéresse. Comment transformer ces interstices sous-utilisés en interface fertile entre riverains et passants ?



Expérimentation en cours avenue Thiers à Bordeaux, © Benjamin Ribeau, Kubik.

Tous les espaces peuvent être concernés : milieu urbain de centre-ville, tissus résidentiels de lotissements, secteurs de projet, voire dans des zones d'activités ! Alors que certains frontages sont vastes et permanents, d'autres sont beaucoup plus étroits et temporaires. Les formes spatiales, juridiques et sociales d'activation de frontages sont très diverses et s'adaptent ainsi aux contextes. Mais, dans tous les cas, elles relèvent d'une action simple (voire spontanée), participative (implication citoyenne) et expérimentale. En ce sens, les modes de mise en œuvre des frontages s'imprègnent souvent des initiatives de l'urbanisme tactique. Des exemples d'actions sur les frontages publics sont nombreux : les Parklets, les Better Streets Plan à San Francisco, les ruelles vertes de Montréal, les plantages à Lausanne, etc. Les initiatives privées sont peut-être moins médiatisées, mais tout aussi efficaces : plantes en pots, mobilier de jardin, jeux d'enfants, vélos attachés à une grille, potagers animent le pas des portes et enrichissent l'espace public, alors augmenté par ces usages.

Les impacts résultant de l'activation des frontages sont nombreux, autant sur le plan socio-spatial qu'économique. L'ambiance de la rue change. Les rez-de-chaussée s'animent. L'espace est réapproprié par ses usagers. Le quartier est apaisé. De nou-

veaux espaces où se rencontrer, se divertir, prendre un café, faire la fête ou entretenir son potager permettent de tisser du lien social. L'habitant devient alors acteur, producteur voire gestionnaire d'espace. Tant dans l'investissement que dans l'entretien, ces lieux sortent alors du champ d'intervention des services techniques des collectivités.

Ces phénomènes ne sont pas étrangers au territoire de Bordeaux Métropole. Les initiatives de trottoirs plantés, lancées d'abord par la ville de Bordeaux, puis élargies à la métropole, sont peut-être l'exemple le plus connu. La diversité des linéaires commerciaux inscrite dans le cadre du Plu 3.1, les recommandations pour plus de porosité entre espaces publics et espaces privés du *Guide de conception des espaces publics métropolitains*, les outils déployés pour favoriser l'apaisement des quartiers sont autant de démarches participant à l'animation des frontages bordelais. Cas d'application concrète : l'expérimentation en cours depuis l'été 2017 sur l'avenue Thiers a permis de déployer, le long d'une ligne bleue, une bande active (composée de terrasses, plantations, points Wi-Fi, bancs...), créatrice d'une vie urbaine réinventée. Et si la qualité de vie d'un quartier se mesurait tout simplement à l'aune de la vitalité de ses pieds d'immeubles ?

Les *Green Deals*

Décryptage juridique d'un outil innovant

MICHAËL DAVID

Nés aux Pays-Bas en 2011, les *Green Deals* visent à développer la croissance verte et faciliter le déploiement de l'économie circulaire par l'émergence de projets innovants. Depuis, pas moins de 180 accords et 500 entreprises sont concernés.

Ils expriment une forme renouvelée de coopération entre public/privé consacrant une conception nouvelle du rôle de l'État comme facilitateur d'initiatives et d'expérimentations portées par la société.

Pour prétendre au label, le projet doit non seulement répondre à certains critères de recevabilité, mais surtout générer des bénéfices économiques et environnementaux et être dupliqué sur d'autres territoires où il aura un effet d'entraînement.

En France¹, évoqués lors des débats préalables à l'adoption de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte en 2015, les *Green Deals* ont vu le jour le 27 avril 2016 sous la forme d'« engagements pour la croissance verte » à l'initiative des ministères de l'Écologie et de l'Économie et sous l'impulsion du Conseil national de l'industrie et de l'Institut de l'économie circulaire.

Les quatre premiers engagements ont porté sur : le recyclage et la valorisation des déchets de plâtre ; la création d'une nouvelle filière de recyclage et de valorisation du verre acrylique ; la reprise et le recyclage des uniformes et textiles professionnels ; et enfin le recyclage des granulats et matériaux de construction inerte.

1 | Même si les lois Grenelle avaient anticipé avec le plan Bâtiment durable.

Février 2017 a vu naître le premier contrat d'innovation durable relatif à la rénovation énergétique des logements privés entre le ministère du Logement et le réseau ORPI.

Quel regard porter sur ce nouvel outil de politique publique ?

Les *Green Deals* sont le pendant écologique des accords « souples » nés en droit international dans les années 1930. Ces accords reposent sur une démarche volontaire et partagée entre l'État et les autres acteurs publics et/ou privés pour aboutir à un règlement réciproque des problèmes. Rétifs à toute sanction, ils reposent sur l'idée de bonnes pratiques.

L'État s'engage à lever les freins à l'émergence de nouvelles filières durables en simplifiant la mise en place d'innovations par l'interprétation favorable de certaines zones grises réglementaires ; en apportant un soutien extra-financier ou en fournissant une assistance en termes de compétence technique et de savoir-faire.

Quelle réception le droit français en fait-il ?

De prime abord, la coopération est une technique étrangère au droit de l'environnement. Droit réglementaire et de police, ce droit procède de façon unilatérale par injonctions et prescriptions. Par conséquent, consentement et bonne foi y sont proscrits. L'État a exclusivement un rôle de « régulateur » des normes et s'interdit toute régulation par le contrat. Cette vision persiste et perdure, bien qu'en retrait.

Pourtant, force est de constater que le droit de l'environnement utilise de façon éprouvée la technique contractuelle. Dès la naissance du ministère, l'État a encouragé et accompagné la coopération dans les domaines de l'eau, des déchets, du bruit... Il endosse alors le rôle de partenaire financier. Reste que, dans une période de contraction des finances publiques, cette vision tend à s'amoindrir et se raréfier.

Enfin, les *Green Deals* se drapent dans l'essor très récent du droit souple². Ce dernier invite à bouleverser les schémas classiques de l'action publique. Il s'agit tout à la fois pour l'État non seulement de modifier les comportements en suscitant l'adhésion spontanée des destinataires, mais aussi de s'interdire de grever toute initiative de nouvelles obligations. L'État se pense comme un « facilitateur ».

Une nouvelle approche se met donc en place où, contrairement au droit classique des contrats, il n'existe pas de sanctions au cas d'inapplication des clauses contractuelles. Les accords reposent sur le volontariat et ne sont pas juridiquement contraignants : ils ont une obligation de moyens³, pas de résultat.

Longtemps inconnus, les *Green Deals* « à la française » se diffusent avec méthode. Ils sont une solution idoine à la raréfaction de l'argent public et aux mutations de l'action publique. Reste à savoir si l'État développera ce rôle de partenaire ou s'il recouvrera les « vieux » réflexes de la norme... —

2 | CE, Le droit souple, étude annuelle 2013, *EDCE, La Documentation française*.

3 | V. Monteillet, *La contractualisation du droit de l'environnement*, Dalloz, Bibliothèque de droit privé, 2017, vol. 168.

Sébastien Munafò

La ville compacte remise en cause ?

Formes urbaines et mobilités de loisirs

Éditions Alphil, Presses universitaires suisses, 2016, 440 p.

Quelle forme urbaine pour la société des loisirs ? Selon ses détracteurs, la ville dense serait moins vertueuse que sa voisine périurbaine, plus proche de la nature, et offrant à chacun jardin et barbecue pour ses moments de détente. La ville-nature « à domicile » compenserait par cet « effet barbecue » les effets négatifs liés aux déplacements quotidiens des habitants du périurbain. Telle est l'hypothèse que Sébastien Munafò confronte à l'épreuve des faits. Le chercheur suisse analyse la mobilité des habitants de différents quartiers de Genève et Zurich. Cette analyse est complétée par les cas de Rome et de Paris, sous le prisme de la place accordée à la mobilité liée aux loisirs. L'« effet barbecue » existe-t-il et remet-il en cause les vertus de la ville compacte ?

Cet ouvrage pointe la relative méconnaissance de la mobilité de loisirs, en particulier les déplacements occasionnels ou réguliers le week-end et pour les vacances, les politiques de déplacement étant encore largement basées sur la routine domicile – travail, pourtant largement minoritaire dans la mobilité quotidienne. Il propose une analyse annualisée des déplacements selon le contexte de résidence afin d'identifier le poids que représentent ceux qui sont liés aux loisirs. Les urbains centraux cherchent-ils à compenser l'absence d'espaces naturels ou de jardin privatif par des kilomètres qui annuleraient les faibles distances parcourues quotidiennement ? Inversement, les longues distances pratiquées chaque jour par les périurbains sont-elles compensées par des déplacements de loisirs plus courts, voire par une immobilité permise par la possession d'un jardin ?

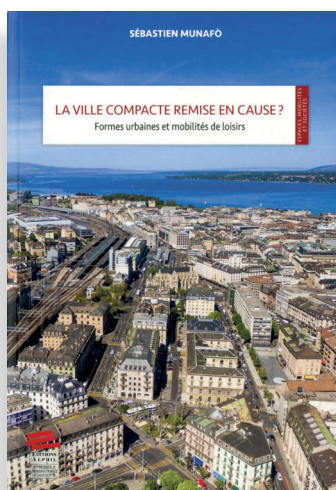
Les réponses apportées remettent en cause plusieurs idées reçues. Plus la densité urbaine est forte, plus le nombre de déplacements occasionnels et lointains est important. En revanche, l'hypothèse de compenser la densité par la recherche d'espaces de détente est battue en brèche : les déplacements occasionnels ne sont pas tous liés aux loisirs et les loisirs ne sont pas tous occasionnels. Plus important encore : tous les loisirs ne sont pas liés à la recherche de nature ou de fuite de la ville dense, et de nombreux loisirs ont lieu en ville. Les types de loisirs font partie des stratégies résidentielles : le choix de localisation entre centre, périphérie ou périurbain n'est pas systématiquement contraint, mais dépend aussi des aspirations et des modes de vie, dont les loisirs constituent une part importante.

Les mobilités occasionnelles apparaissent comme celles ayant le plus fort impact environnemental, que l'on soit habitant du périurbain ou du centre-ville. Les loisirs plus réguliers sont davantage basés sur la proximité et génèrent donc moins d'impact. Si la mobilité totale annuelle des urbains centraux est plus importante, cela est davantage dû aux déplacements occasionnels lointains d'ordre professionnel qu'à la seule mobilité de loisirs. Plus importante que dans le périurbain, celle-ci est compensée par des déplacements quotidiens courts et souvent effectués à pied et/ou en transports collectifs. L'auteur émet une recommandation iconoclaste : en centre-ville comme dans le périurbain, ce sont les citoyens jeunes, bien formés et à revenus élevés qui sont les plus « consommateurs de mobilité » et génèrent donc le plus d'émissions de polluants. Ils devraient ainsi être une cible privilégiée des politiques de mobilité. La ville dense génère donc une mobilité plus vertueuse, même en incluant les loisirs. Malgré l'avion, plus fréquent, les urbains centraux ont une mobilité plus « propre » lorsque l'on en dresse le bilan annuel. À côté de l'« effet barbecue », il existe aussi un « effet d'urbanité ».

En conclusion, l'auteur invite à un mode de régulation de la mobilité moins orienté sur les transports et les infrastructures, mais davantage sur la mobilité « en tant que dimension constitutive de nos modes de vie ».

Dans un contexte d'étalement urbain, cet ouvrage semble justifier la volonté portée par les politiques publiques locales de recentrage des dynamiques résidentielles sur la métropole bordelaise.

François Péron



Sylvie Landrière

L'immobilier, une passion française

Éditions Demopolis, 2016, 130 p.

Dans un temps où le leitmotiv est la construction, où les taux de crédit n'ont jamais été aussi bas et où, curieusement, les difficultés d'accès au logement gagnent du terrain, Sylvie Landrière livre dans un essai astucieux une analyse de cette « crise » immobilière qui ne cesse d'alimenter les débats. L'a-urba a eu la chance d'accueillir et d'échanger avec l'auteure dans le cadre de l'atelier-débat de l'Observatoire de l'habitat et des modes de vie, le 29 juin 2017. Les tendances observées à l'échelle de la métropole bordelaise et de la Gironde présentées par l'agence lors de cet événement montrent que la situation locale n'est pas différente du contexte national. Le cas français reste, quant à lui, bien particulier en Europe.

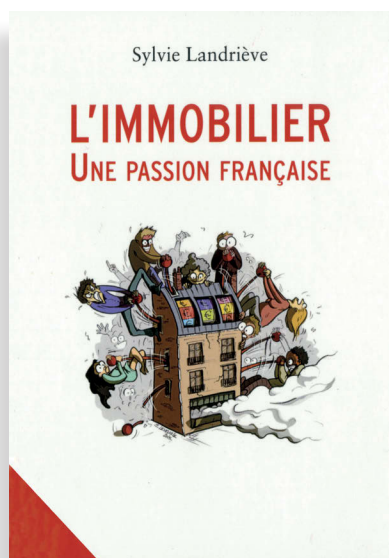
L'exercice de l'auteure se construit en trois parties : les logiques patrimoniales des occupants, qu'ils soient particuliers ou entreprises ; la place prise par les intermédiaires qui participent à ce marché (banques, fonds de pensions, etc.) ; le rôle des politiques publiques qui, quoi qu'elles fassent, accompagnent cette augmentation des prix du marché. Sylvie Landrière propose des évolutions aux différentes étapes de la spéculation : la transaction, la détention du bien et l'évaluation.

Dès le titre, l'auteure annonce la couleur pour décrire ce rapport irraisonné entre des mètres carrés et leurs multiples usagers. Son angle d'attaque : revenir aux origines de la spéculation sur un produit et comprendre pourquoi la résolution de l'équation entre l'offre et la demande par la production en volume est inopérante. En effet, le constat est sans appel : produire plus ne fait pas baisser les prix ! Plus surprenant, la mise à jour à l'échelle européenne d'une corrélation entre la spéculation immobilière et le taux de propriétaires et son augmentation. Les pays à spéculation nulle ou faible ont moins d'une moitié de propriétaires (Allemagne), quand les pays à spéculation immobilière forte (Espagne) en ont plus de deux tiers.

L'originalité du propos tient également au traitement conjugué des marchés de l'immobilier d'entreprise et de logement. Dans les deux cas, Sylvie Landrière dénonce une erreur de diagnostic et le déploiement d'un arsenal de mesures qui *de facto* se trompent de cible. En effet, bien que plus de 70 % des ventes immobilières concernent des biens anciens, les politiques publiques interviennent massivement en faveur de la production neuve. Autre rappel qui fait son effet : dans les années 2000, les Français sont encouragés à devenir propriétaires, quand les administrations et entreprises sont incitées à se séparer de leur patrimoine. Plus troublant, pour justifier cette position contradictoire sont avancés les mêmes arguments : rationalité économique de la propriété pour l'un et de la location pour l'autre, et capacité d'entretien des biens. Personne ne semble s'émouvoir du paradoxe. Mais à qui profite le crime ?

La démonstration fournit des repères chiffrés à l'appui d'iconographies insolites. L'argumentaire vise à démêler les contre-vérités et démontre que le prix est d'abord un construit social. Il repose sur une croyance forte en la rationalité économique stricte. Presque tous les acteurs ont un intérêt à voir l'échelle des prix grimper. La nuance est dans l'adverbe. Dans la lignée des théories de Thomas Piketty, Sylvie Landrière remet en question la pierre, valeur refuge qui participe à la stérilisation de l'économie et à la montée des inégalités sociales et intergénérationnelles. Un ouvrage qui agit comme un révélateur. À sa lecture, vous agirez désormais en spéculateur éclairé !

Cécile Rasselet



Sabine Chardonnet-Darmaillacq (dir.), Georges Amar, Mireille Appel-Muller

Le génie de la marche

Poétique, savoirs et politique des corps mobiles

Hemann éditeurs, 2016, 420 p.

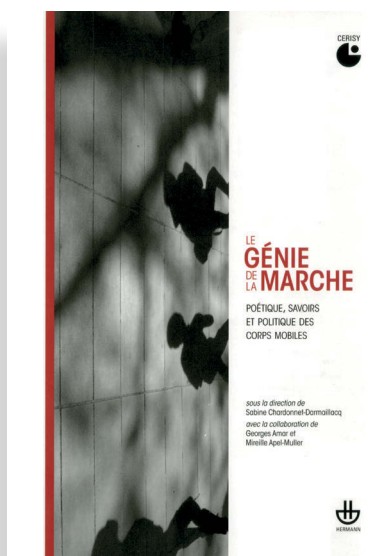
Cet ouvrage est issu du colloque organisé par le centre culturel international de Cerisy en 2012. *CaMBo* s'était fait écho de l'événement (voir *CaMBo* #2, « Marcher en ville ») en soulignant l'originalité de l'approche qui avait regroupé pendant une semaine des gens venus d'univers très variés : des chercheurs en sciences sociales, en neurosciences, en robotique, des designers, des architectes, des urbanistes, des philosophes, des artistes... L'ambition : donner à voir la marche dans son potentiel pluridisciplinaire.

L'ouvrage regroupe trente-deux contributions au séminaire, organisées en quatre chapitres qui correspondent à quatre approches différentes : poétique (où il est question du lien profond qui unit la marche et la poésie), sociale (qui s'intéresse à la société mobile, ses conditions ou contradictions), territoriale (sur des approches territoriales politiques ou artistiques) et scientifique. Mais ce classement est réducteur et nombreux sont les articles qui se situent à la croisée des disciplines. C'est là, probablement, la principale richesse de ce recueil, inclassable, surprenant et inépuisable dans la diversité des portes qu'il ouvre pour penser la marche.

Parmi l'hétérogénéité des articles, signalons la singularité de l'approche de l'architecte Ariane Wilson qui a parcouru l'Himalaya avec sur le dos un violoncelle. « *Je sors l'instrument là où le paysage me le chante.* » Elle a aussi fait le tour de l'île japonaise de Shikoku, et proposé à ses étudiants en architecture d'Aix-la-Chapelle des « promenades poétiques » comme moyen pour révéler la « dimension invisible du lieu », exercice « qui devrait précéder tout effort de conception de la ville et de l'architecture ». Ou l'originalité de l'anthropologue Anne Jarrigeon qui étudie, en utilisant un dispositif vidéographique, les expressions des corps dans l'espace public à partir de l'analyse des démarches et des chaussures utilisées. Ou encore les approches des spécialistes en robotique (un robot, comment ça marche ?) ou en neurophysiologie, lesquelles montrent que la marche est aussi bien une fonction physique que cognitive. Les « faiseurs de ville » retiendront notamment la contribution de l'architecte Gilles Delalex, qui explore un des mythes qui a marqué l'urbanisme moderne et influence aujourd'hui les pratiques des aménageurs : celui de l'espace lisse et continu. Le succès de ce mode de design « Mac », qui efface toute discontinuité, rupture, aspérité, est aujourd'hui généralisé dans les espaces urbains. « *Lisses comme de la marqueterie.* » Or, cet espace « sans couture » comporte aussi des limites, car toute nouvelle forme de continuité induit des discontinuités quelque part. Il convient donc de se demander où se situent les frontières, les lieux de rupture ? Et de réintroduire dans nos schémas d'aménagement les notions « *de séquences, d'arrêt, de retour, de détour, d'intervalle (...)* ».

Remarquable aussi, l'article d'Yves Winkin, « Les vieux qui marchent (encore) », qui explore, sous une modalité autoethnographique, quelques pistes pour rendre la marche des personnes âgées plus facile face au sentiment de vulnérabilité. Première idée, équiper le piéton : « *Les accessoires spécialisés ne sont pas juste fonctionnels ; ils sont autant symboles de statut (...).* Or, c'est justement ce dont manquent les vieux qui marchent encore : à la fois une assise solide et un renforcement de leur territoire. » (...) « *Comment se fait-il que les cannes et parapluies ne fassent pas l'objet de plus d'attention de la part des designers contemporains ?* » Deuxième idée, mailler la ville de « stations-services » pour piétons, des lieux où trouver certes des toilettes, mais aussi de multiples services « statutairement gratifiants ». Cette dernière idée a été notamment reprise par l'a-urba dans ses propositions pour une mobilité piétonne universelle dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Grenelle des mobilités de l'agglomération bordelaise.

Antonio Gonzalez Alvarez



Yves Crozet

Hyper-mobilité et politiques publiques. Changer d'époque ?

Economica, 2016, 200 p.

Allons-nous vers la fin de l'hypermobilité ? C'est la question que pose Yves Crozet, économiste spécialisé dans l'économie des transports et membre du Laboratoire Aménagement Économie Transports (LAET). Depuis deux siècles, le progrès technique n'a cessé de permettre aux voyageurs et aux marchandises de se déplacer plus vite et plus loin. Cette logique du « toujours plus » est désormais devenue la norme dans nos déplacements : nous parlons d'hypermobilité. Néanmoins, la recherche perpétuelle du temps gagné se confronte à des limites économiques, environnementales et énergétiques propres à notre époque, dont nous devons tenir compte pour une mobilité durable.

Le lecteur trouvera, dans la première partie, des explications techniques sur la relation de « couplage » entre la mobilité et la croissance économique. Yves Crozet décrit la corrélation entre l'augmentation des distances parcourues et le taux de croissance économique. Le passage à une société hyperindustrielle a mené à une forte mobilité tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Les pouvoirs publics ont assimilé le progrès au développement de la mobilité. Des investissements massifs ont été réalisés dans les infrastructures de transport. Une stratégie au service de toujours plus de gain de temps, désormais remise en cause dans les politiques de mobilité urbaine.

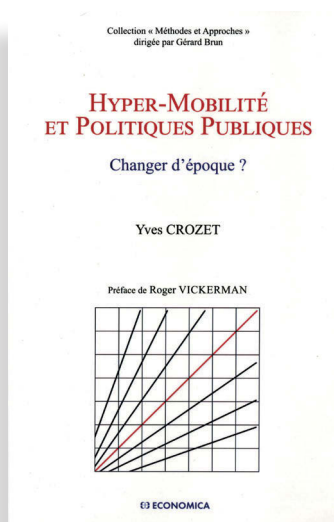
L'auteur aborde la notion de temps dans la seconde partie, notamment sa rareté. Si nous travaillons moins que nos ancêtres en valeur absolue, un raisonnement en valeur relative par rapport à l'évolution des revenus permet de comprendre pourquoi le temps est devenu une ressource si rare. Yves Crozet propose un indicateur permettant d'orienter les politiques publiques en matière de transport. La « vitesse généralisée sociale » qui tient compte des coûts collectifs de la vitesse. Dans un contexte de crise des finances publiques et de gains de vitesse de plus en plus coûteux, cet outil s'avère utile pour définir une nouvelle politique de mobilité durable. De fait, les priorités du Grenelle de l'environnement sont désormais en partie considérées comme obsolètes.

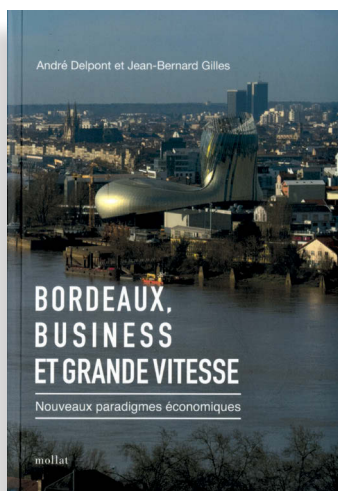
Enfin, Yves Crozet se penche sur la question de la mobilité à l'horizon 2050. Tout en se gardant de vouloir prédire l'avenir, trois scénarios sont établis après identification des variables clés. Le premier, est un scénario tendanciel basé sur l'hypothèse que la demande de vitesse va se poursuivre. Ainsi, grâce au développement de la grande vitesse (avion et TGV), à temps équivalent, les déplacements de grandes distances seront privilégiés par rapport aux déplacements locaux. Les deux autres scénarios sont qualifiés d'« alternatifs » puisqu'ils sont fondés sur des hypothèses très fortes. L'un prévoit une augmentation du budget-temps de transport afin de s'adapter au plafonnement des vitesses. L'autre considère une adaptation se traduisant par une appétence moindre pour la mobilité.

La réflexion sur ce troisième scénario suppose une hyperconnectivité qui se substituerait à la mobilité. Or, les données sur la mobilité prouvent au contraire que cette hyperconnectivité est une « invitation » à se déplacer : elle réduit fortement le coût de certaines activités et donc encourage leur consommation. Par conséquent, Yves Crozet en conclut que nous sommes encore loin de ces scénarios « alternatifs ».

Ce livre rappelle directement le projet de développement de la métropole bordelaise et tout particulièrement les préconisations du Grenelle des mobilités prônant une mobilité raisonnée. Si cet ouvrage se caractérise par un propos technique, il est aussi largement alimenté de statistiques variées et de cartes permettant au lecteur d'observer des cas concrets. De plus, sa structure qui présente pour chaque partie un chapitre sur les politiques publiques, s'avère intéressante pour les décideurs et les planificateurs dans l'optique de s'adapter... au changement d'époque.

Luc Chauchefoin





André Delpont,
Jean-Bernard Gilles
**Bordeaux, business et
grande vitesse. Nouveaux
paradigmes économiques**
Éd. Mollat, 2017, 288 p.

André Delpont, qui a été responsable des relations entreprises à Bordeaux-Euratlantique, et Jean-Bernard Gilles, ancien journaliste à *Sud-Ouest*, montrent dans cet ouvrage le changement d'échelle que vivent ce territoire et plus largement la Gironde aujourd'hui. Ils mettent en évidence cette évolution d'autant plus rapide qu'elle rattrape un retard vis-à-vis d'autres métropoles de même poids, et ce dans divers champs : les transports avec la LGV, la construction, l'aéronautique, le tourisme, l'économie créative...

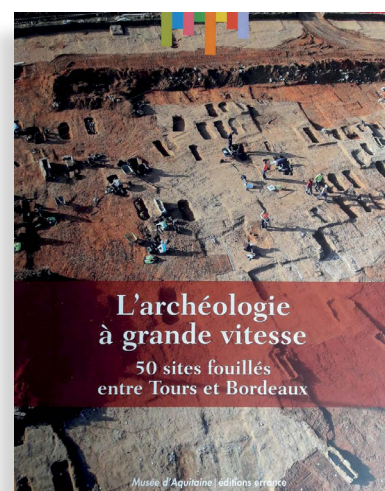
Les différents chapitres sont agrémentés de portraits d'acteurs qui ont participé à cette transformation. Quelques défis sont à mettre à l'agenda pour pérenniser l'attractivité bordelaise. Les plus importants se jouent, selon les auteurs, sur l'ouverture de la ville au monde et son positionnement. Cela devra passer par une réflexion sur un modèle économique pluriel, sans tomber dans le piège d'une économie « tout résidentiel », sur le développement de l'activité portuaire et l'interconnexion des réseaux, mais aussi au travers de l'ouverture culturelle et de l'accueil de nouveaux talents.



Frédéric Laux (dir.)
**Bordeaux et la folie
du chemin de fer : 1838-1938**
Éd. Le Festin, 2017, 96 p.

Ce travail d'archives dresse un portrait de l'arrivée du réseau ferroviaire à Bordeaux. Écrit par des enseignants chercheurs à partir des fonds des archives Bordeaux Métropole, le livre retrace l'histoire du rail au travers d'un siècle, allant des premières compagnies de chemins de fer des années 1830 jusqu'à la création de la SNCF en 1938.

L'ouvrage met l'accent sur les changements engendrés par le train : ses effets sur l'expansion industrielle et sur la composition du paysage urbain, la création des quartiers de la gare Saint-Jean-Nansouty et Belcier et la formation de leurs lotissements, ainsi que la genèse de la stratégie de développement récréatif et touristique arcachonnaise. Les auteurs permettent à un large public de découvrir ces processus complexes, en partageant des ressources documentaires variées (affiches, photographies, citations, plans et coupes d'époque) qui donnent un côté ludique à la lecture. En parallèle de cette publication, une exposition se déroule jusqu'au 27 avril 2018 aux archives Bordeaux Métropole.



Musée d'Aquitaine
**L'archéologie à grande
vitesse : 50 sites fouillés
entre Tours et Bordeaux**
Éd. Errance, 2017, 206 p.

La LGV ne nous a pas seulement rapprochés de la capitale. Elle a aussi permis de redécouvrir d'anciens sillons de l'Histoire entre Tours et Bordeaux dans le cadre de fouilles archéologiques préventives sur 50 sites avant la construction de la ligne de train entre 2009 et 2013.

L'ouvrage accompagne une exposition qui se tient actuellement au musée d'Aquitaine jusqu'en mars 2018. Les découvertes portent sur la faune et la flore, dont plusieurs sites fossilifères de plus de 100 millions d'années, et des traces de l'activité humaine datant du Néolithique à des périodes plus récentes, tel que le Moyen Âge. Plus globalement, ces découvertes prouvent l'intérêt majeur des fouilles préventives avant de grands projets d'aménagement ou d'architecture, révélant les juxtapositions des histoires du Monde.

Abonnez-vous !

Et recevez **CaMBo** chez vous :



1 an : 2 numéros = 20 €

2 ans : 4 numéros = 40 €

Collection complète* : 12 numéros = 100 €

*Offre valable jusqu'à 15 mai 2018 - dans la limite des stocks disponibles

Oui, je souhaite m'abonner à la revue **CaMBo** pour ☐ 1 an ☐ 2 ans ☐ collection (1 à 12)

à partir du n° 12 (novembre 2017) ☐

à partir du n° 13 (à paraître, mai 2018) ☐

M. ☐ Mme ☐

Nom

Prénom

Courriel

Date

Signature

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du festin sous enveloppe non affranchie à l'adresse suivante :

Le Festin
autorisation 64348
33 098 Bordeaux cedex

Cahiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

LES AUTEURS

p. 54 | **Arnaud Alessandrin**

docteur en sociologie à l'université de Bordeaux,
coordinateur des *Cahiers de la LCD (Lutte contre les discriminations)*.

p. 69 | **Sophie Bayce**

architecte-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 20 | **Emmanuelle Bonneau**

urbaniste-paysagiste, maître de conférences
en aménagement de l'espace et urbanisme
à l'IATU de Bordeaux.

p. 44 | **Lionel Bretin**

géographe, chargé d'études à l'a-urba.

p. 54 | **Laetitia César-Franquet**

docteure en sociologie, cadre pédagogique
à l'Institut régional du travail social Nouvelle-
Aquitaine.

p. 66 | **Jean-Christophe Chadanson**

urbaniste, directeur de l'équipe Projet urbain
à l'a-urba.

p. 51 | **Samuel Challéat**

chercheur en géographie environnementale,
coordinateur du Collectif Renoir (Ressources
environnementales nocturnes & territoires),
université de Toulouse 2.

p. 74 | **Luc Chauchefoin**

économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 33 | **Nicolas Chausson**

urbaniste, chargé d'études à l'agence d'urbanisme
de Lyon.

p. 18 | **Bob Clément**

ingénieur-urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 29, 36, 39 | **Cécilia Comelli**

géographe, chercheuse au Centre national
de la recherche scientifique.

p. 54 | **Johanna Dagorn**

docteure en Sciences de l'éducation à l'université
de Bordeaux, coordinatrice des *Cahiers de la LCD
(Lutte contre les discriminations)*.

p. 68 | **Thomas Dal Farra**

statisticien, chargé d'études à l'a-urba.

p. 70 | **Michaël David**

conseiller juridique à l'a-urba,
enseignant-chercheur associé au Cerdare,
université de Bordeaux.

p. 22 | **Nathanaël Fournier**

économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 56, 58 | **Emmanuelle Goïty**

sociologue, chargée d'études à l'a-urba.

p. 16, 73 | **Antonio Gonzalez Alvarez**

ingénieur-urbaniste, directeur de l'équipe
Dynamiques territoriales à l'a-urba.

p. 25 | **Maud Gourvellec**

ingénieur-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 49 | **Sandra Mallet**

maître de conférences en urbanisme
et aménagement de l'espace à l'université
de Reims Champagne-Ardenne.

p. 29, 35, 40, 43, 46 | **Stella Manning**

géographe, chargée d'études à l'a-urba.

p. 48 | **Paul Martin**

volontaire en service civique auprès du C2D
de Bordeaux Métropole.

p. 14 | **Élodie Maury**

chargée de communication à l'a-urba.

p. 42 | **David Mourgues**

anthropologue-consultant,
auteur du diagnostic « Bordeaux la nuit », 2017.

p. 11 | **Thierry Oblet**

sociologue, maître de conférences
à l'université de Bordeaux.

p. 1, 61 | **Jean-Marc Offner**

directeur général de l'a-urba.

p. 71 | **François Péron**

urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 4 | **Gilles Pinson**

professeur de science politique à l'IEP de Bordeaux.

p. 8 | **Guillaume Pouyanne**

économiste, maître de conférences à l'université
de Bordeaux.

p. 72 | **Cécile Rasselet**

géographe, directrice de l'équipe Socio-économie
urbaine à l'a-urba.

p. 48 | **Lola Tonin**

volontaire en service civique auprès du C2D
de Bordeaux Métropole.

p. 64 | **Sandrine Vaucelle**

géographe, maître de conférences
à l'université Bordeaux-Montaigne.

LES ILLUSTRATEURS

p. 14, 15, 26-27 | **Olivier Chaput**

infographiste à l'a-urba.

p. 9, 11, 37, 47, 55 | **Sylvain Tastet**

infographiste à l'a-urba.

LES PHOTOGRAPHES

p. 13, 19, 28-29, 30, 32, 34-35, 41, 42, 48, 50

| **Hélène Dumora**

photographe à l'a-urba.

Couverture

Bordeaux vue de nuit et de l'espace
depuis la Station spatiale internationale
par Thomas Pesquet, © ESA / NASA.

#12 | NOVEMBRE 2017

Nuits urbaines

le festin

a'urba.



10 €

9 782360 621835

Écrire sur les nuits
de la belle endormie :
c'est ce que propose
ce nouveau numéro des
*Cahiers de la Métropole
Bordelaise* qui explore
leurs différentes facettes,
du coucher du soleil
au réveil de la ville...

La fête certes, mais aussi
les politiques publiques,
les questions d'aménagement,
d'éclairage et de mise en
valeur, ainsi que celle
du travail nocturne.

À paraître

#13 | MAI 2018

À table !